UCC-UPA

1924 1984

Soixante ans d'histoire

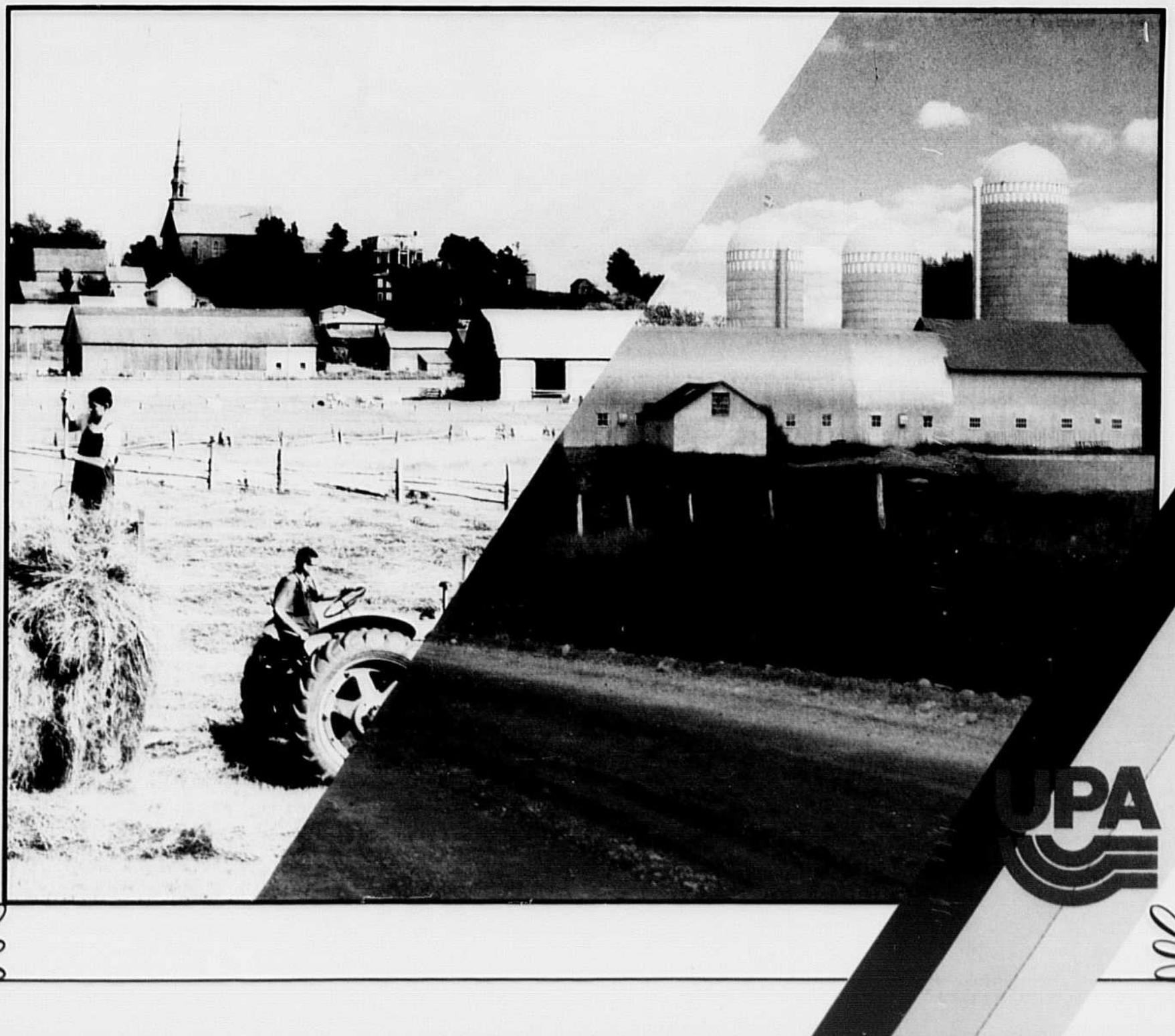

UPA

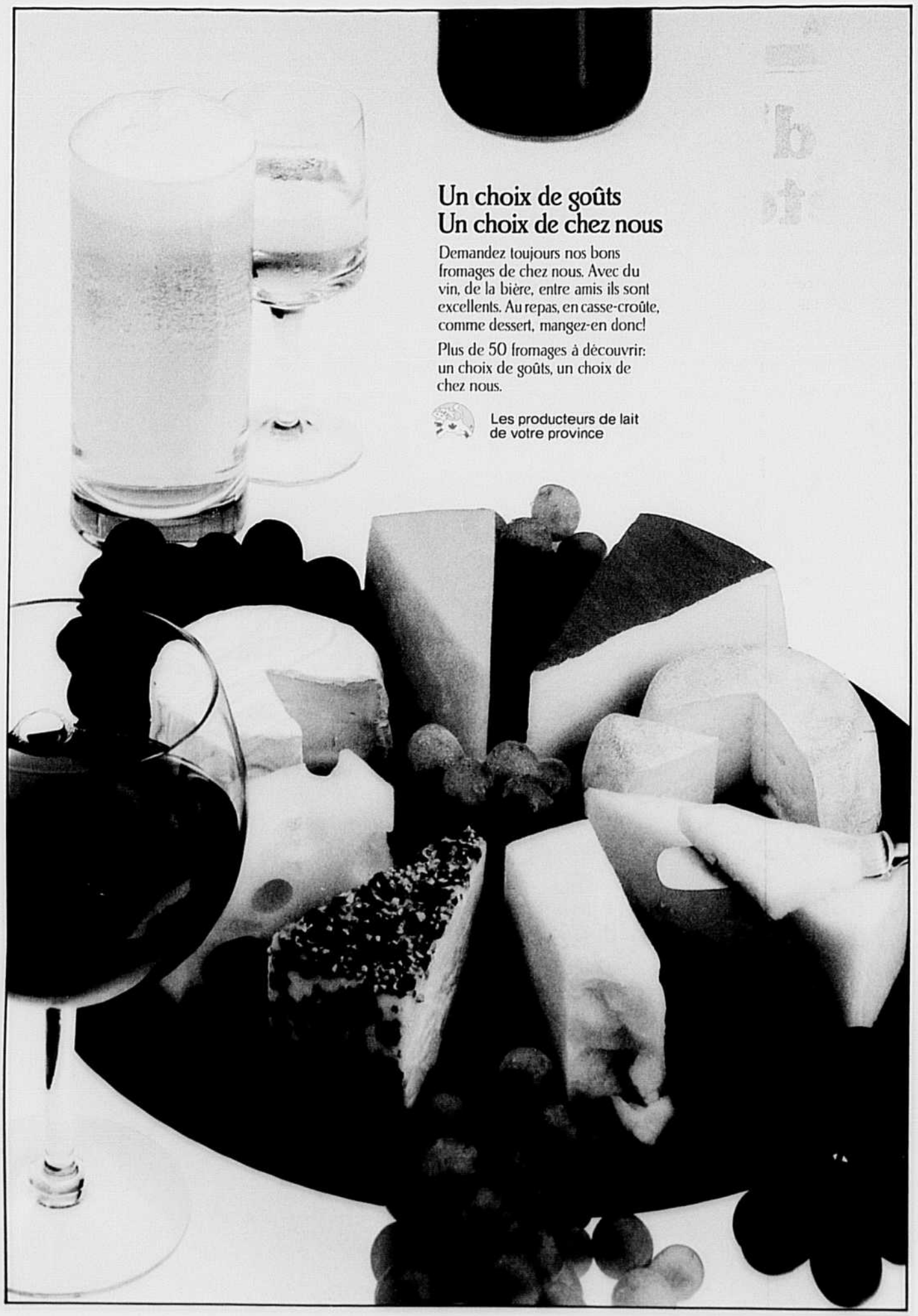

60 ans de travail et de dévouement!

En guise d'appréciation et de reconnaissance, les Producteurs de lait du Québec et le Bureau laitier du Canada tiennent à souligner cet heureux anniversaire en adressant leurs félicitations et leurs remerciements les plus sincères à l'Union des producteurs agricoles du Québec.

Bravo! Et toute la meilleure des chances dans vos entreprises futures!

Bureau laitier du Canada

60 ans d'histoire, ça se fête

par Victor Larivière

Pour ne pas perdre dans l'oubli tout ce que les pionniers encore vivants du syndicalisme agricole ont à nous raconter, pour que des écrits précieux sur les débuts de l'UCC servent encore à inspirer les batailles actuelles, 60 ans d'histoire, ça se fête.

En 1924, ils n'étaient qu'une poignée à croire que la défense des intérêts économiques et sociaux de la classe agricole devaient passer par un regroupement des forces. Aujourd'hui, l'UPA qui regroupe plus de 90% des agriculteurs québécois, peut compter sur les acquis de l'UCC. Ce numéro spécial de *La Terre de chez nous* en est un vivant témoignage. On y parle des hommes et des femmes, dirigeants et collaborateurs de tous les instants, qui ont bâti, grâce à leur acharnement, un mouvement qui a atteint sa pleine maturité et dont les producteurs agricoles du Québec ont raison d'être fiers.

Ce cahier donne aussi un aperçu de quelques grandes réalisations qui ont marqué ces 60 ans de l'UCC—UPA. Les plus âgés se rappelleront le travail de missionnaire qu'ont dû abattre pendant de longues années (avant la loi 64 de 1972) les recruteurs et les propagandistes pour aller chercher les nouveaux membres. Durant la crise des années 30 et jusqu'à 1950, ce fut la grande période de colonisation dans laquelle l'UCC voyait un moyen d'établir les jeunes en agriculture. L'électrification rurale de la fin des années 40 témoigne des pressions efficaces exercées par les agriculteurs décidés à obtenir ce qu'on retardait à leur accorder.

Plus près de nous d'autres batailles restent marquées dans la mémoire et sont encore des revendications d'actualité. On pense ici à la taxation foncière, au crédit agricole qu'il faut toujours adapter, aux intrants, les grains hier le Nid-de-Corbeau aujourd'hui, les premiers plans conjoints de mise en marché et tous ceux qui restent à bâtir. De grandes manifestations, comme celle de 1964 à Québec, démontrent à leur manière que l'UCC et l'UPA ont su mobiliser leurs troupes quand les intérêts fondamentaux de la profession le commandaient.

Il n'y a pas si longtemps, un grand nombre d'agriculteurs étaient à la fois bûcherons. On parle de 60 000 bûcherons à la fin des années 40. L'UCC se fit un devoir de regrouper ces derniers pour mieux défendre leurs intérêts par de meilleurs salaires et de meilleures conditions de vie dans les camps. Que dire des nombreux services que l'UCC — UPA a offert à ses membres au fil des ans: éducation et information, service de comptabilité, d'impôt, d'étude et de recherche, de mise en marché, etc. Un bel exemple de cela se retrouve dans les équipes d'étude mise sur pied par l'UCC locale à Rémigny au Témiscamingue à la fin des années 50. La consolidation des fermes qu'on y pratiqua annonce déjà les syndicats de gestion que nous connaissons aujourd'hui.

Ce numéro spécial du 60ième anniversaire de l'UCC — UPA a été rendu possible grâce à la collaboration de nombreuses personnes, à commencer par Jean-Marc Kirouac et Guy Boisclair qui ont mené depuis deux ans, avec l'appui du département d'histoire de l'Université de Sherbrooke, une fouille en règle de toute la documentation écrite depuis 1924.

Cette recherche aboutira cet automne à la publication d'un livre sur l'histoire du syndicalisme agricole au Québec. Ce livre paraîtra aux éditions du Boréal Express. Rosaline Ledoux, journaliste à *La Terre de chez nous* et pleinement engagée dans la cause des femmes en agriculture, signe les quatre entrevues avec autant de productrices agricoles. L'analyse de l'évolution des mouvements féministes en agriculture est due à la plume de Suzanne Dion. Ernest Darsigny témoigne, pour sa part, du grand rôle joué pendant 40 ans par la Jeunesse Agricole Catholique (JAC). Avec humour, Donat Martineau, un oblat de 75 ans, traite de la place prépondérante que jouaient encore il n'y a pas si longtemps les curés ruraux. Enfin les seize fédérations de l'UPA ont voulu honorer un des leurs qui s'est particulièrement illustré dans le syndicalisme agricole.

Nos meilleurs voeux de prospérité et de force

VOTRE FORCE

BANQUE NATIONALE

DEPUIS 125 ANS

Messages

Jean Garon

ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Au nom du Gouvernement du Québec et en mon nom personnel, je tiens à saluer les membres de l'Union des producteurs agricoles à l'occasion du soixantième anniversaire de fondation de cet organisme. Je rends plus particulièrement hommage à tous ceux qui par leur militantisme ont donné vie à l'Union Catholique des Cultivateurs puis à l'Union des producteurs agricoles au cours de ces années.

L'Union des producteurs agricoles mérite à plus d'un titre de figurer parmi les grands organismes, les grandes forces de rassemblement qui ont permis à notre société d'affronter les défis sociaux, économiques et techniques du XXe siècle, sans pour autant renoncer à son caractère propre.

À l'instar du mouvement coopératif, elle a canalisé et canalise toujours le désir de progrès du monde rural en même temps que sa fidélité à ses valeurs fondamentales.

En 1984 comme en 1924, notre agriculture repose essentiellement sur la ferme familiale même s'il n'y a presque plus rien de comparable entre l'entreprise agricole commerciale d'aujourd'hui et la ferme de subsistance des années 20.

La constance de l'Union des producteurs agricoles dans la défense et la promotion de la ferme familiale constitue certes un de ses plus beaux fleurons.

Alors que la société québécoise dispose maintenant, en grande partie grâce aux luttes de l'Union des producteurs agricoles, d'un ensemble d'outils légaux et administratifs parmi les plus avancés au monde en ce qui a trait à son agriculture, l'Union des producteurs agricoles doit pousser plus loin sa réflexion et son action.

Le Québec a besoin d'une Union des producteurs agricoles qui soit le creuset où se façonne l'agriculture de demain parce que c'est seulement par l'implication constante et organisée de ceux qui vivent cette profession qu'elle pourra évoluer harmonieusement.

Nul n'est besoin d'insister sur l'importance de questions comme la mise en marché, le rôle des femmes en agriculture, la relève, la taille des entreprises agricoles, et combien d'autres. Les réponses à ces questions ne sont pas faciles à trouver mais chose certaine, elles seraient tout à fait insolubles si n'existait pas ce lieu de rencontres, de discussions et d'action organisée qu'est l'Union des producteurs agricoles.

La reconnaissance par l'ensemble de la société de l'importance vitale de l'agriculture sur le plan économique est un acquis récent, précieux, mais aussi fragile.

Je formule le voeu que ce soixantième anniversaire soit l'occasion pour les membres de l'Union des producteurs agricoles et pour l'ensemble de la population de renforcer cette conscience de l'importance de l'agriculture dans notre société en même temps que le sentiment d'urgence qu'il y a à préparer dès maintenant son avenir.

Le ministre
Jean Garon

Paul-Émile St-Pierre

président de la Coopérative Fédérée

Soixante années au service des agriculteurs, cela mérite d'être souligné de belle façon. C'est pourquoi la Coopérative Fédérée, ses coopératives affiliées et leurs sociétaires sont heureux de participer à la célébration du soixantième anniversaire de fondation de l'Union des producteurs agricoles.

Au cours de ces années, le syndicalisme et la coopération agricoles ont contribué fortement au développement de notre agriculture, travaillant conjointement à assurer le mieux-être de la classe agricole québécoise. Une telle collaboration est à l'avantage de tous les producteurs et elle ne saurait que se continuer dans les années à venir.

Nous voulons profiter de l'occasion qui nous est donnée pour offrir à tous les membres, à tous les dirigeants et à tout le personnel de l'UPA nos meilleurs voeux à l'occasion de ce soixantième anniversaire. Nos voeux et nos remerciements s'adressent également à ceux qui, au cours des six dernières décennies, ont si bien contribué à la défense des intérêts des agriculteurs québécois en cherchant à assurer un meilleur partage des pouvoirs et des richesses.

Bon anniversaire et longue vie à notre organisation syndicale.

Paul-Émile St-Pierre
agriculteur et président
de la Coopérative Fédérée de Québec

Jacques Finet
maire de Longueuil

Soixante ans ça se fête et la Ville de Longueuil est heureuse de s'associer à cet anniversaire de l'Union des producteurs agricoles. Nous profitons de cette édition spéciale de La Terre de chez nous *pour rendre un hommage sincère à tous ceux et celles qui ont contribué, au fil des ans, à faire de l'Union des producteurs agricoles un organisme dynamique.*

Il y a déjà quelques années, l'Union des producteurs agricoles décidait d'implanter son siège social à Longueuil, ce qui constitue pour notre ville un apport économique et surtout une contribution sociale importante.

Nous sommes fiers d'être un partenaire de l'Union des producteurs agricoles et nous espérons être à la hauteur de la confiance qui nous est témoignée.

Bon anniversaire et longue vie à l'Union des producteurs agricoles.

Jacques Finet

maire

Jacques Proulx
président de l'UPA

Un héritage à préserver

Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Le syndicalisme agricole célèbre cette année son soixantième anniversaire. Pour tous les agriculteurs et agricultrices du Québec, c'est un événement important que nous avons voulu souligner.

Soixante ans d'histoire, ça compte pour une organisation comme la nôtre. Surtout lorsqu'il s'agit de 60 ans d'union, de 60 ans d'entraide et de solidarité, de 60 ans d'actions au bénéfice de la classe agricole et de la grande communauté rurale...

En effet, même si on a trop souvent tendance à l'oublier, cette histoire a d'abord été marquée par une série de réformes majeures dont nous profitons tous encore, chaque jour, sur nos fermes: crédit agricole, électrification rurale, organisation de la mise en marché, assurance-récolte et assurance-stabilisation, protection du territoire agricole, etc.

Et ce n'est là qu'une facette de notre action: notre histoire se caractérise également par un effort constant d'imagination et de créativité en vue de doter les agriculteurs et agricultrices d'outils collectifs bien adaptés à leurs besoins: coopératives de toutes sortes, mutuelles d'assurance, institutions financières, services professionnels, etc. Enfin, tous reconnaissent que le syndicalisme agricole a de tout temps exercé un rôle de tout premier plan dans tous les coins de la province. Nous pouvons toutes et tous en être extrêmement fiers.

Bien sûr, tout cela n'a été rendu possible que grâce à l'engagement et au dévouement vraiment remarquables de milliers d'hommes et de femmes qui ont souvent donné une partie de leur vie au service de leur collectivité. Ils furent de véritables bâtisseurs de pays et nous leur devons toute notre reconnaissance.

Les choses ont bien changé depuis la fondation de l'UCC en 1924: à l'image de notre société, notre profession s'est radicalement transformée. Pourtant, l'importance du syndicalisme agricole demeure toujours la même, toujours aussi grande, toujours aussi fondamentale.

En effet, de grands défis nous attendent encore. Pour faire face à ces difficultés, pour mieux bâtir l'avenir, nous disposons aujourd'hui d'un outil qui a fait ses preuves depuis longtemps et qui demeure particulièrement bien adapté à la réalité d'aujourd'hui. C'est un héritage précieux qu'il nous faut préserver à tout prix.

Je suggère même qu'il nous faut faire encore davantage. Ainsi, pour les années qui viennent, il m'apparaît important que nous nous efforcions de rejoindre les quelques groupes de producteurs qui travaillent encore à l'extérieur de l'Union, que nous fassions une plus grande place aux femmes et que nous resserrions les liens avec les agriculteurs d'expression anglaise. Aller plus loin dans le sillon tracé au fil des ans.

Je vous invite donc toutes et tous à continuer.

Jacques Proulx
président de l'UPA

Messages

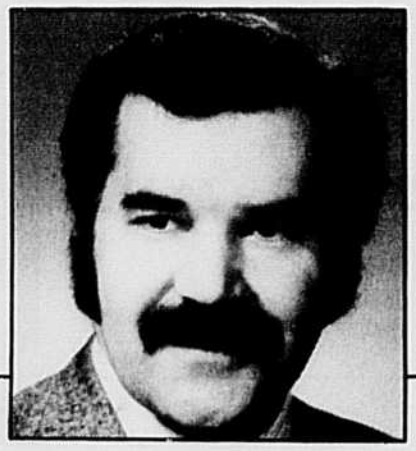

Jean-Claude Blanchette
secrétaire général
Union des producteurs agricoles

Une organisation professionnelle adaptée aux réalités de son temps

Soixante ans d'histoire pour l'organisation professionnelle des producteurs agricoles québécois ça nous permet de prendre un certain recul pour évaluer l'évolution de l'organisation mise en place pour et par les producteurs afin de répondre à leurs divers besoins professionnels.

Cette organisation, dont la raison d'être et la motivation furent toujours les hommes, les femmes et les familles de la terre, la profession agricole et l'activité agro-alimentaire, a certes évolué comme vous le constaterez en parcourant l'histoire de ses soixante années; elle est cependant demeurée étonnamment adaptée aux réalités agricoles changeantes des diverses époques; les producteurs agricoles et leurs dirigeants ont toujours eu la perspicacité et l'audace de mettre en place les structures et les services professionnels aux moments opportuns.

Si nos prédécesseurs n'ont pas hésité à faire les efforts qui s'imposaient pour permettre aux producteurs agricoles d'aujourd'hui de pouvoir compter sur une organisation professionnelle bien structurée, nous avons par ailleurs le défi de poursuivre cette oeuvre en l'adaptant continuellement aux besoins des producteurs, des productrices et aux réalités agro-alimentaires de notre temps.

Ce défi exige autant d'efforts et de motivations des producteurs et des dirigeants de l'ensemble de la structure syndicale agricole pour qu'elle continue d'être orientée, animée et administrée par et pour les producteurs agricoles québécois.

Jean-Claude Blanchette
secrétaire général
Union des producteurs agricoles

Glenn Flaten
Fédération canadienne de l'agriculture

À l'occasion de ce 60e anniversaire de l'Union Catholique des Cultivateurs, devenue l'Union des producteurs agricoles, je désire, au nom des agriculteurs des diverses régions du Canada, exprimer mes félicitations les plus sincères aux agriculteurs du Québec.

Une telle longévité pour un organisme agricole à vocation générale constitue en soi un exploit sans précédent, je crois, au Canada. Cet exploit est d'autant plus digne de mention que l'organisme en est, de toute évidence, dans une phase culminante au niveau de la vitalité et de la solidarité, et il ne fait aucun doute qu'il continuera de progresser dans l'avenir.

Ce bilan est attribuable au leadership dont les agriculteurs de la province ont bénéficié au fil des ans à tous les niveaux. Cependant, comme tous les dirigeants agricoles le savent, un tel leadership est en fin de compte le reflet de la détermination des agriculteurs eux-mêmes à se doter obligatoirement d'organisations fortes et à la persévérance dont ils font preuve à cet égard. L'unité est une condition essentielle si l'on veut servir les intérêts des agriculteurs. Qui plus est, cependant, cette unité est un atout pour l'ensemble de la société québécoise pour qui il est très important d'avoir une société et une économie rurales cohérentes et dynamiques. La preuve est que cette réalité est de mieux en mieux comprise au Québec, et je suis sûr que l'UPA s'assurera que non seulement elle ne sera pas perdue de vue mais qu'on travaillera à l'approfondir davantage.

Je suis particulièrement heureux d'avoir l'occasion d'écrire ces quelques mots aux agriculteurs québécois à l'occasion de cet anniversaire. La Fédération canadienne de l'agriculture célébrera, en 1985, son 50e anniversaire. Tout au cours de ce demi-siècle, le rôle joué par l'UCC et maintenant l'UPA au sein de l'organisation a été une source de fierté. Le contact constant d'agriculteurs québécois avec d'autres agriculteurs provenant des diverses régions du Canada a contribué de façon essentielle au dynamisme de la FCA tout en procurant à celle-ci beaucoup de satisfaction et en favorisant la camaraderie. Il continuera d'en être ainsi, j'en suis sûr, tant à l'échelle nationale que sur la scène internationale où les représentants de l'UPA, avec ceux des autres organismes agricoles à vocation générale, oeuvreront au sein de la Fédération internationale des producteurs agricoles.

La FCA désire rendre hommage à l'Union des producteurs agricoles pour ce qu'elle a accompli et accomplira.

Glenn Flaten
président
Fédération canadienne de l'agriculture

Les présidents généraux

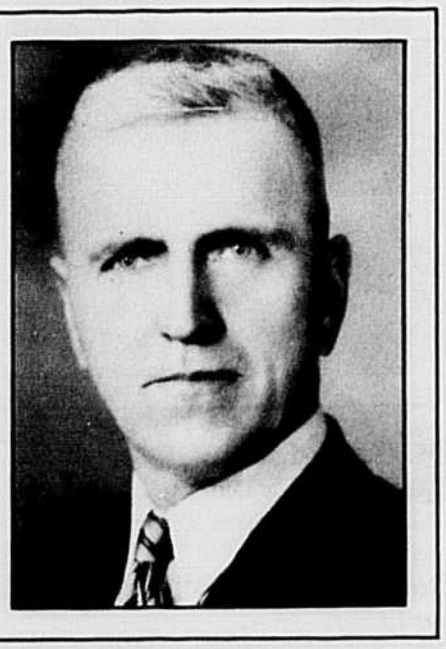

M. Laurent Barré,
L'Ange-Gardien,
Cté Rouville, Québec

Président général du 1er octobre 1924 au 11 novembre 1926.

Député du comté de Rouville 1931 à 1939; 1944 à 1960.
Ministre de l'Agriculture 1944 à 1960.
Sous son règne: Crédit agricole; Office de l'Électrification rurale et de nombreuses écoles d'agriculture.
Décédé le 27 août 1964 à l'âge de 78 ans.

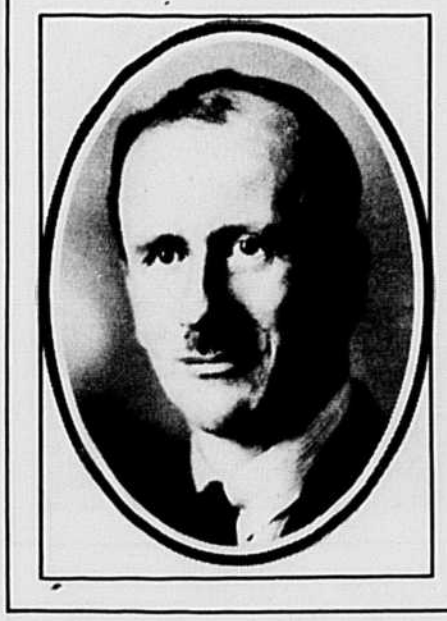

M. Albert Rioux, agronome
Sayabec,
Cté Matapédia, Québec

Fondateur du syndicat de Sayabec en 1925.

Président de l'UCC pour le diocèse de Rimouski en 1928.
Membre du comité responsable de l'application de "Loi du Concordat" de 1934.
Vice-président général de l'UCC du 13 novembre 1930 au 10 novembre 1932.
Président général de l'UCC 10 novembre 1932 au 1er juillet 1936.
Sous-ministre de l'Agriculture du 19 août 1936 à novembre 1939.
Membre de l'Office de l'électrification rurale de 1945 à 1960. Président suppléant de l'Office de 1960 à 1965.
Décédé le 5 juin 1983 à l'âge de 84 ans.

M. Jean-Baptiste Lemoine,
St-Robert,
Cté Richelieu, Québec.

Secrétaire fondateur du cercle de l'UCC de St-Robert, en 1932.
Président de l'Union diocésaine de St-Hyacinthe, de 1942 à 1954.
Membre de l'Exécutif de l'UCC, du 18 octobre 1945 au 23 octobre 1947.
2e vice-président général, du 23 octobre 1947 au 20 octobre 1949.
1er vice-président général, du 20 octobre 1949 au 21 octobre 1954.
Président général, du 21 octobre 1954 au 24 avril 1962.
Vice-président de la FCA, de 1955 à 1962.
Président de la FCPL, en janvier 1962.
Décédé le 3 avril 1966 à l'âge de 59 ans.
Commentaires: Trente ans de vie syndicale intense. Administrateur dans les Caisses populaires, à la Fédérée et aux mutuelles de l'UCC pendant plusieurs années. Membres de la Régie des marchés agricoles du Québec en 1962-1963.
2e vice-président de la FCA, de juillet 1962 à janvier 1965.
1er vice-président de la FCA, de janvier 1965 à janvier 1969.
2e vice-président de la FCPL, de janvier 1968 à janvier 1969.

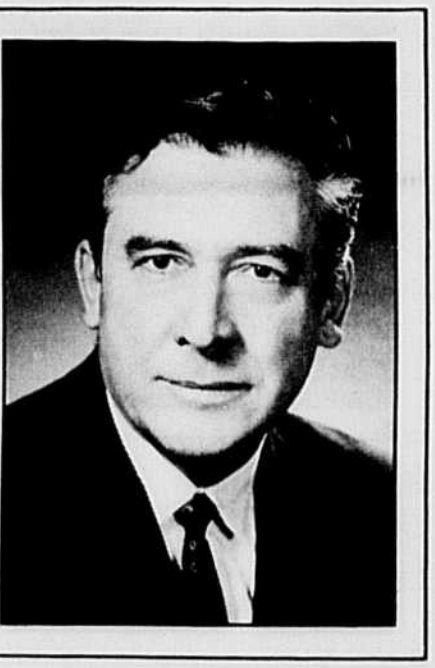

M. Albert Allain,
Rochebaucourt,
Cté Abitibi-est, Québec.

Président de la Fédération de l'UCC du N.O. Québécois, de 1961 à 1967.
Membre de l'Exécutif de l'UCC, en 1964 et 1965.
1er vice-président général de l'UCC, du 21 octobre 1965 au 23 octobre 1969.
Président général de l'UCC, du 23 octobre 1969 au 1er avril 1973.

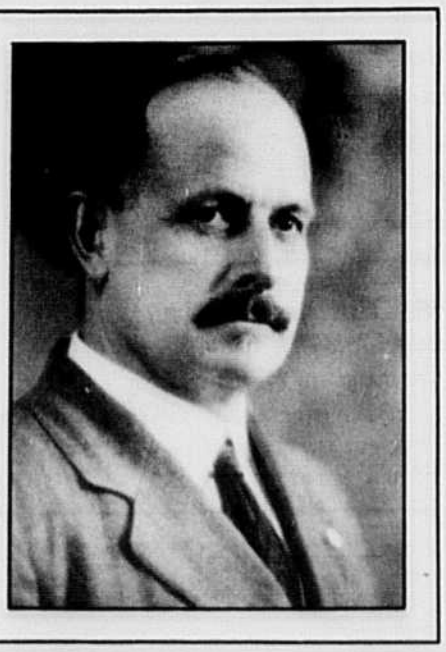

M. Aldéric Lalonde,
Rigaud,
Cté Vaudreuil, Québec

Vice-président général du 1er octobre 1924 au 11 novembre 1926.

Président général du 11 novembre 1926 au 10 novembre 1932.
Propagandiste du Comptoir coopératif UCC.
Membre du Comité exécutif du 17 octobre 1936 au 19 octobre 1939.
Décédé en 1959.

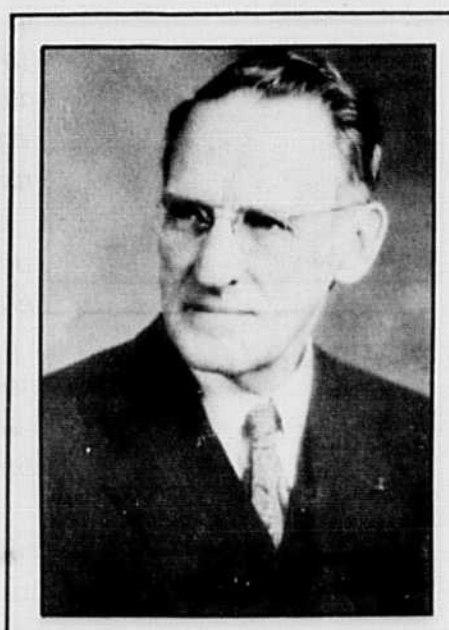

M. Abel Marion,
Ste-Edwidge,
Cté Compton, Québec

2e Vice-président de l'UCC 13 novembre 1930 au 10 novembre 1932.

1er Vice-président de l'UCC 10 novembre 1932 au 1er juillet 1936.
Président général de l'UCC, 1er juillet 1936 (par intérim jusqu'au congrès 1936) au 21 octobre 1954.
Président honoraire de l'UCC du 21 octobre 1954 à 1956.
Vice-président de l'Office des marchés agricoles du Québec, 1956-1961.
Durant plusieurs années: 2e Vice-président de la Fédération canadienne de l'Agriculture; Vice-président de la Fédération provinciale des Caisses populaires; Membre du comité exécutif de la Fédération.
Décédé le 14 février 1970 à l'âge de 84 ans.

M. Lionel Sorel,
St-Michel,
Cté Napierville, Québec.

Président de la Fédération de Saint-Jean de 1950 à 1959.
Membre du comité exécutif de l'UCC, du 23 octobre 1952 au 22 octobre 1953.
2e vice-président général, du 22 octobre 1953 au 21 octobre 1954.
1er vice-président général, du 21 octobre 1954 au 24 avril 1962.
Président général, du 22 avril 1962 au congrès d'octobre 1962 (par intérim).
D'octobre 1962 au 23 octobre 1969, président général élu.
Dr "honoris causa es sciences agronomiques de l'Université Laval" en 1967.
Décédé le 12 avril 1973 à l'âge de 65 ans.

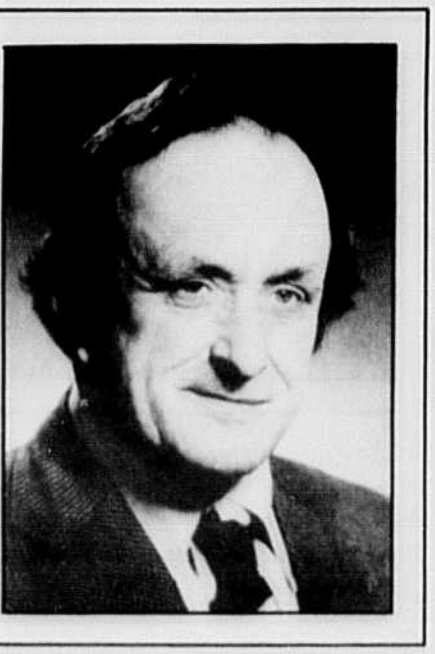

M. Paul Couture,
St-Prosper,
Cté Champlain, Québec.

Président du syndicat de l'UCC de St-Prosper, de 1957 à 1967.
Président de la Fédération de l'UCC de Trois-Rivières, du 20 septembre 1960 au 23 octobre 1969.
2e vice-président général de l'UCC, du 20 octobre 1966 au 23 octobre 1969.
1er vice-président général de l'UCC, du 23 octobre 1969 au 22 novembre 1973.
Président général: par intérim du 1er avril 1973.
Président général élu: du 22 novembre 1973 au 7 décembre 1979.

Les secrétaires généraux

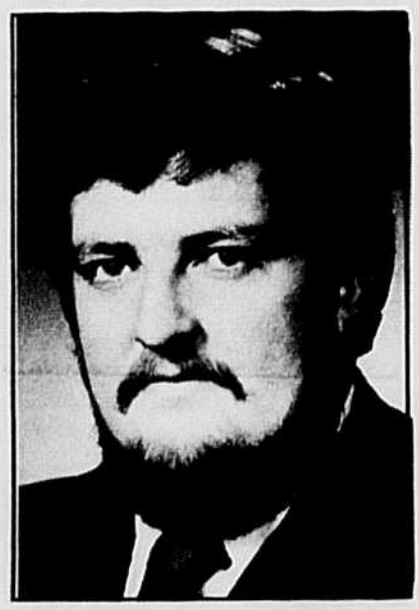

M. Pierre Gaudet,
Aston Jonction,
Nicolet.

Président de la Fédération de l'UPA de Nicolet 1976 - 1979.
Membre de l'Exécutif de l'UPA, novembre 1976 à décembre 1977.
2e vice-président de l'UPA, décembre 1977 à décembre 1979.
Président général de l'UPA, 7 décembre 1979 à août 1981.

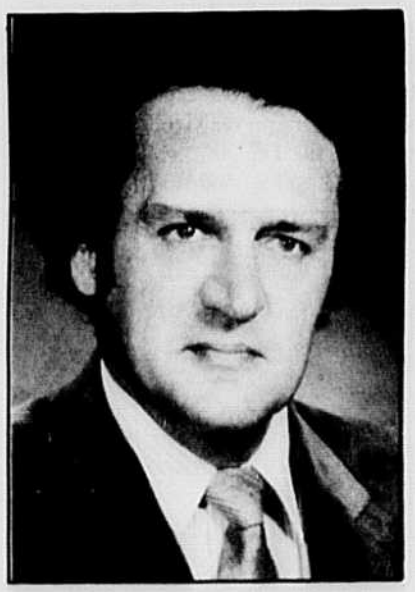

M. Jacques Proulx,
St-Camille,
(Wolfe), Québec.

Président de la Fédération de l'UPA de Sherbrooke, de 1977 à 1981.
Membre de l'Exécutif de l'UPA, décembre 1977 à décembre 1979.
2e vice-président général de l'UPA, décembre 1979.
Président général de l'UPA, décembre 1981.

M. Firmin Létourneau, agr.
Secrétaire général
1924 à 1926.

Professeur à l'Institut agricole d'Oka de 1916 à 1921, et de 1929 jusqu'à la retraite, à l'Institut agricole d'Oka et à la Faculté des sciences sociales, économiques et politiques de l'Université de Montréal.
Rédacteur au *Bulletin des agriculteurs* de 1921 à 1929.
Auteur de *L'UCC* publié en 1949.

M. Donat C. Noiseux
St-Jean-Baptiste-de-Proulxville, Québec.
Secrétaire général
Octobre 1926 à janvier 1928.

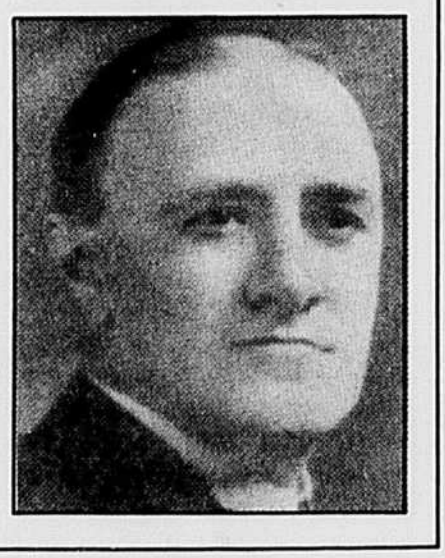

M. Oscar Gatineau
Directeur en 1925.
Vice-président de l'UCC 1926-1927.
Secrétaire trésorier
Janvier 1928 à janvier 1929.
"Cultivateur à Wickham ouest".
Rédacteur au *Bulletin des agriculteurs* de 1932 à 1934.
Attaché au ministère de la colonisation à Québec.
Décédé: 10 décembre 1949 à l'âge de 61 ans.

M. Paul Boucher,
Études sociales,
Boucherville,
(Verchères).

Secrétaire du comité d'organisation de 1924.
Secrétaire général
Janvier 1929 à janvier 1933.

M. R-M. Pucet
Rédacteur à *La Terre de chez nous* 1933-1935.
Secrétaire général
Juin 1933 à juillet 1937.
Gérant du Comptoir coopératif jusqu'en 1938.

M. Gérard Filion, B.A.
Originaire de l'Île Verte.
Rédacteur à *La Terre de chez nous* Juillet 1935.
Secrétaire général du 13 juillet 1937 à avril 1947.
Directeur du journal *Le Devoir* à son départ de l'UCC.

M. Thuribe Belzile
B.A., L.Sc.C.
Originaire du Bas-St-Laurent.
Secrétaire général avril 1947 à mai 1953.
Directeur général Mutuelle-vie 1936 jusqu'à la retraite.

M. Louis-Philippe Poulin,
B.S.A.
Entré au service de l'UCC en 1943 pour s'occuper des travaux de secrétariat.
Secrétaire général adjoint 1947-1951.
Secrétaire général de mai 1953 à février 1963.
Directeur du service des relations extérieures et de la publicité de la Fédérée — 24 avril 63.
Directeur général de la Fédérée depuis 1976.

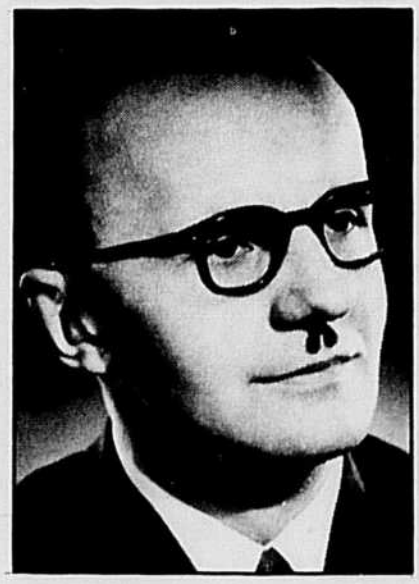

M. Paul-Henri Lavoie, b.s.a.
Directeur de *La Terre de chez nous* en 1955.
Secrétaire général du 24 avril 1963 au 11 novembre 1968.
Directeur du service des émissions rurales de Radio-Canada de 1968 à 1983.
Fonctions antérieures:
Président de la Corporation agricole, région de Montréal.
Président de l'ACRA (Association canadienne des rédacteurs agricoles).
Vice-président de l'ICEA (Institut canadien d'éducation des adultes).
Commissaire à la CECM (Commission des écoles catholiques de la ville de Montréal).

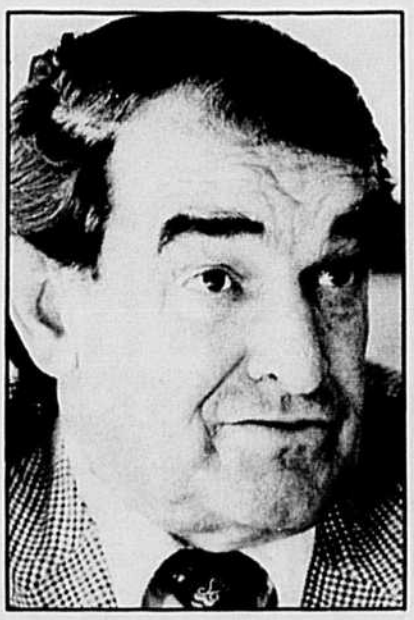

M. Jean-Marc Kirouac
B.A., B. Sciences commerciales.
Secrétaire propagandiste de la FRCCOQ de 1947 à 1951.
Féd. UCC St-Hyacinthe 1952-1956.
Propagandiste et organisateur 1956-1963.
Secrétaire général adjoint 1967 à 1972.
Service d'éducation et d'information, recrutement — 1963 à 1967.
Service d'éducation et d'organisation syndicale — Juillet 1963 à 1968.
Secrétaire général du 1er mars 1972 au 1er février 1980.
Directeur de *La Terre de chez nous* du 1er février 1980 au 1er mai 1983.
Comité d'histoire de l'UPA à partir du 1er mai 1983.
Originaire de la région des "Bois Francs".

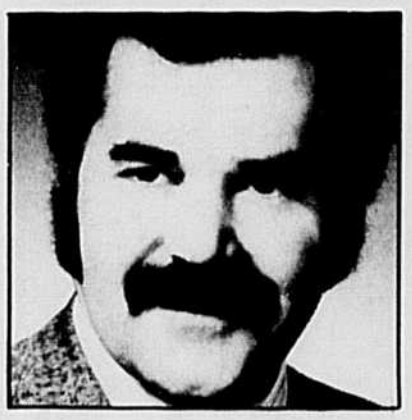

M. Jean-Claude Blanchette
Originaire de la région des Bois Francs.
Président national de la J.R.C. de 1964 à 1967. Directeur régional de la Fédération de l'UPA de Nicolet de 1968 à 1973.
Directeur du service d'éducation et d'information de l'UPA. Secrétaire général actuel.

M. Henri-Paul Proulx
B.A. Bachelier en sciences sociales.
Secrétaire national adjoint à l'Action catholique canadienne 1962-1964.
Directeur du service d'établissement et d'aménagement des fermes en 1964.
Secrétaire général, du 11 novembre 1968 au 1er mars 1972.
Retour à la ferme en 1972.

1924 - 1984

60 ans de prospérité

La Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec qui célèbre également ses 60 ans cette année, est fière de souligner le 60e anniversaire de fondation de l'Union des producteurs agricoles

Félicitations!

Fédération des Caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec

Troisième congrès de l'UCC à Montréal en 1927

Dirigeants de l'UCC et aumôniers diocésains en 1941

Nos meilleurs voeux accompagnent
tous les membres, les artisans et le personnel de
l'Union des Producteurs Agricoles
à l'occasion de cet anniversaire bien spécial.

Vos 60 ans témoignent de votre force
dans l'agriculture du Québec.

Services agricoles
Banque de Montréal
"La banque de ceux qui sèment"

Des hommes et des femmes qui ont marqué leur milieu

Si l'UCC et l'UPA en sont rendues là où elles sont aujourd'hui, c'est grâce à des femmes et à des hommes qui ont cru au syndicalisme agricole et au regroupement des forces, au point d'y consacrer une partie de leur vie.

À la lecture des actions accomplies par ces pionniers, on ne peut qu'être motivé à suivre leurs traces.

SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Joseph Bouchard,
un pionnier dans son milieu

Président de la Fédération de l'UCC du Saguenay-Lac-Saint-Jean de 1948 à 1967, Joseph Bouchard de Saint-Bruno fut aussi membre du conseil d'administration de l'UCC sur le plan provincial, puis membre de l'exécutif pendant plusieurs années et même deuxième vice-président général durant quelques années. C'est sous sa présidence que s'implanta définitivement la chaîne Coopérative du Saguenay, dont il présida les destinées de 1955 à 1970, que furent fondées la caisse d'établissement de la région, l'Association coopérative laitière, la Fédération des Chantiers Coopératifs, que prit naissance le syndicalisme spécialisé, que l'UCC porta pour ainsi dire le syndicalisme en forêt et que se négocia la première convention collective de travail en forêt.

Veuf de Laura Tremblay, il est le père de six enfants. Joseph Bouchard aura 85 ans le 30 décembre 1984.

Cécilia Vigneault-Dolan,
ex-employée de l'UCC

par Rosaline Ledoux

Cécilia Vigneault-Dolan de Ste-Monique rappelle: "C'est en septembre 1946 que je suis entrée comme secrétaire au bureau de l'UCC de Nicolet. On ouvrait les locaux. Nous n'étions que deux employés, le propagandiste et moi.

C'est l'Abbé Pinard, aumônier, qui m'a engagée, sur la simple recommandation que "j'étais une bonne petite fille de St-Valère où il avait été curé. J'aurais 25 $ par semaine, le pactole... J'y suis allée avec toute mon inexpérience et ma bonne volonté. Dans ce temps-là, avoir été première de classe à l'École normale nous consacrait "bonne à tout faire."

Tapant au dactylo avec deux doigts, n'ayant aucune connaissance du classement ou de la tenue de bureau, Cécilia pense avoir pu se tirer d'affaire. "Je savais répondre au téléphone, capable de gribouiller des réponses aux lettres. Je pouvais aussi remodeler les résolutions. Il suffisait que je fasse ce que l'on me disait.

Le gros du travail consistait à tenir la liste de membres. La cotisation était à 5 $. Je garde un excellent souvenir des cultivateurs de ce temps-là. Pour eux, bâtir l'UCC c'était une mission. M. Benjamin Manseau, président de l'époque, qui a aujourd'hui 80 ans, parle encore de l'UCC avec beaucoup de flamme. C'était des hommes désintéressés, sans salaire, sans per diem. Ils se dévouaient pour les autres, en voulant appliquer la doctrine sociale de l'Église du mieux qu'ils pouvaient.

C'était une UCC moins revendicatrice que celle d'aujourd'hui. J'ai vécu la fin d'une époque. Juste avant que les plans conjoints de producteurs commencent à s'installer.

Dans notre petit bureau du coin Plessis et Panet, on gelait des pieds l'hiver. Les cultivateurs arrêtaient fumer une pipe, en attendant le train ou l'autobus. On parlait des octrois, des coopératives, de l'électrification des paroisses. Le prix du lait était aussi une grande bataille.

Les femmes ne participaient pas encore à l'UCC en ce temps. Elles faisaient le train, pendant que le mari ►

Des hommes et des femmes qui ont marqué leur milieu

BEAUCE

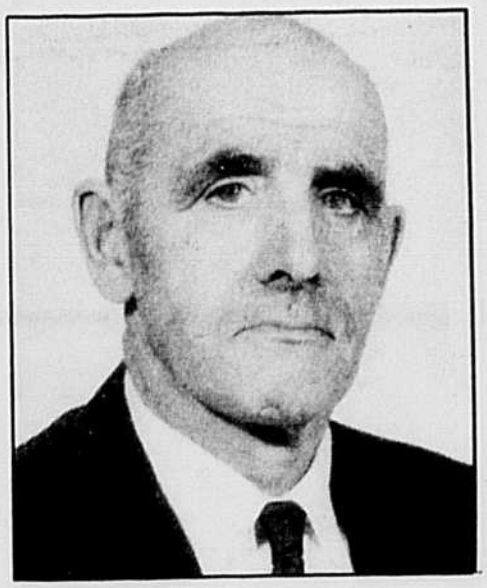

Flavien Couture,
un terrien dans l'âme

Flavien Couture de Saint-Ephrem est ce que l'on peut qualifier de terrien dans l'âme. Animé par sa foi inébranlable dans l'action collective il réussit à marquer le monde de la forêt, de l'agriculture et de sa communauté par ses réalisations: que ce soit comme artisan de la première convention collective en forêt, ou fondateur et président de la coopérative locale ou instigateur de plans conjoints du bois, des oeufs et du lait, ou bien fondateur de la coop funéraire de sa région, etc. Ayant à coeur la complémentarité de l'action syndicale et coopérative, il n'hésitait pas à s'impliquer dans les conflits opposant surtout les plans conjoints du lait et des oeufs au monde coopératif et aux industries privées. Avant-gardiste, il parlait déjà en 1965 de fermes de groupe, de qualité du produit et de gestion agricole. Il présida la Fédération de la Beauce pendant huit ans (1963 à 1971) et son implication fut remarquée dans toutes sortes d'activités: grande marche sur Québec en 1964 pour l'impôt foncier, marche à Ottawa pour le prix du lait, fonds de défense professionnelle, recrutement, assurances UCC. Merveilleux conteur, il n'est donc pas surprenant qu'il ait mérité le premier prix provincial pour le concours d'histoire orale en 1981.

De son mariage en 1926 avec Anna-Marie Roy viendront 14 enfants. Flavien Couture est aujourd'hui âgé de 80 ans.

QUÉBEC-EST

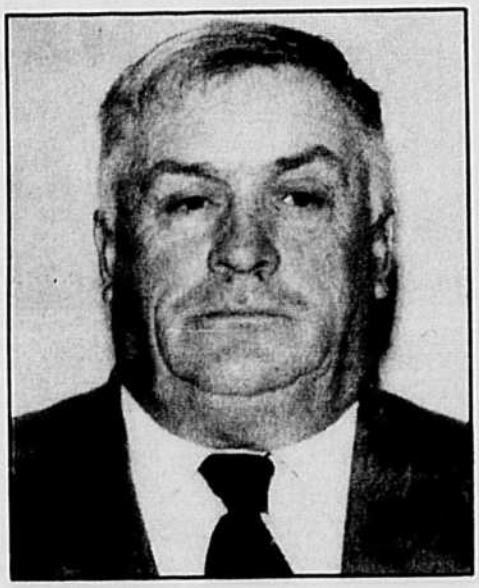

René Lemieux,
une grande force d'organisation

René Lemieux de Saint-Vallier s'est distingué par sa grande force d'organisation alors qu'il était vice-président de la Fédération de l'UPA de Québec-Est de 1952 à 1958 et président de 1958 à 1976. Agriculteur-né, amoureux de la terre, il n'a jamais accepté que des gens laissent aller de la belle terre en friche. Il s'est battu pour obtenir l'équité entre les producteurs, pour les coûts de production, la restructuration des syndicats locaux. Grâce à sa capacité de persuasion, le syndicalisme agricole a fait des pas de géant dans la région de Québec-Est. Homme engagé dans son milieu, il fut maire de sa paroisse, préfet de comté, administrateur d'hôpital et administrateur de la Société populaire des pâtes et papiers du Québec.

Encore aujourd'hui à 64 ans, René Lemieux poursuit sa carrière de producteur laitier avec sa femme Liliane Audet et ses trois enfants.

Germaine Goudreault,
présidente fondatrice AFEAS

par Rosaline Ledoux

Germaine Goudreault, de Nicolet, se rappelle de la fondation de l'UCC en 1924. Radieuse et sereine comme le sont souvent les octogénaires, Mme Goudreault confie: "Mon père a fait partie de l'UCC de la première heure et mon mari Dominique s'y est impliqué dans les années 40.

Nous avons tous les deux organisé les équipes d'études: les fameux cours à domicile. Moi qui étais très gênée, cela m'a fait le plus grand bien de faire des réunions de cuisine, d'apprendre à connaître et travailler avec les autres.

L'Union catholique des fermières a été fondée en 1944, Germaine en a fait partie dès le début, au local d'abord, au diocésain ensuite. Fondée sur le modèle d'organisation de l'UCC, l'UCF était partiellement issue des Dames de l'UCC de 1937. Quelques années plus tard, le mouvement élargissait sa base et devenait UCFR, Union catholique des femmes rurales. Germaine est devenue présidente de la région de Nicolet au milieu des années 50. Elle dit: "Nous avons toujours trouvé ici à Nicolet d'abord, beaucoup d'appui du côté de l'UCC: aide financière et logement ensuite.

Devenue présidente générale de l'UCFR en 1969, Mme Goudreault a travaillé à la naissance de l'AFEAS. "Je me souviens de certaines rencontres avec M. Lionel Sorel, alors président général de l'UCC, pour lui expliquer la nécessité de fusionner l'UCFR avec les Cercles d'économie domestique pour implanter l'AFEAS. Ce furent des années de travail intense et de collaboration avec le mouvement agricole. Nos sociétés évoluaient, nos enfants fréquentaient tous les mêmes écoles, cela amenait un brassage de mentalités. Le point de vue strictement rural nous semblait étroit et les besoins des femmes plus semblables dans tous les secteurs. Ce furent des années difficiles. Les femmes rurales n'étaient pas toutes d'accord. Il fallut user de beaucoup de diplomatie."

Germaine Goudreault signale: "Je n'aurais pas pu travailler pour les autres si mon mari n'avait pas été d'accord. Un moment donné, j'ai voulu lâcher. Il a dit en blaguant: "Tu nous as mis tous dans le pétrin, il faut continuer".

L'AFEAS a pendant des années tout partagé avec l'UCC-UPA: les locaux, le 515 Viger, et les aumôniers. Ces derniers avaient une grande influence. Mme Goudreault rappelle: "Un jour, l'Abbé Pinard, aumônier de Nicolet, a demandé que l'on soit payé pour les téléphones et les déplacements que l'on faisait. Autrement, cela nous privait de bonnes recrues qui auraient pu participer, mais n'en avaient pas les moyens. Tout a été bâti à coup de bénévolat. On croyait à la doctrine sociale de l'Église. C'était un mode de vie."

Mme Goudreault conclut: "Si j'ai pu continuer à la présidence générale pendant dix ans, c'est que je savais écouter les autres et apprendre d'elles. Je travaillais la nuit, pour ne pas que ma famille en souffre. J'ai aussi toujours voulu respecter les différences chez les femmes." On peut conclure que ce que l'UCC-UPA a apporté aux mouvements de femme, cela ne peut se calculer par des chiffres et s'exprimer par des mots.

Suite de la page 11

travaillait pour ses semblables. Cela n'a pas empêché l'UCC de Nicolet de verser 1 000 $ pour que les premiers cercles de l'UCFR s'installent.

Pour moi, pas question de participer aux exécutifs ou aux réunions de bureau de direction de l'UPA. Mais je travaillais en même temps pour l'UCFR, je faisais de l'animation, visitais les paroisses et travaillais étroitement avec les dirigeants et l'aumônier."

C'est une belle époque dont Cécilia garde un vivant souvenir. Après deux ans, elle s'est mariée. Et comme à l'époque les femmes entraient au foyer pour élever leurs enfants, sa vie syndicale fut courte. Elle se retrouva quand même au bout de quelques années enseignante à la Polyvalente de Nicolet, pour 20 ans. Un retour à ses toutes premières amours.

Des hommes et des femmes qui ont marqué leur milieu

LANAUDIÈRE

Aristide Pelland,
un mordu des plans conjoints

Le passage d'Aristide Pelland de Notre-Dame-de-Lourdes à la barre de l'UCC de sa région a été marqué par l'implantation des plans conjoints, la naissance des syndicats spécialisés, la construction de l'édifice actuel de la fédération ainsi que le contrat de déboisement de la ligne à haute tension de l'Hydro-Québec. À 24 ans débute sa carrière sociale qu'il n'a pas encore complètement abandonnée: conseiller municipal, onze ans commissaire d'école, marguillier, fondateur de la caisse populaire de son village, secrétaire de la municipalité. Mais c'est surtout dans l'UCC qu'Aristide Pelland a mis le plus d'énergie. Administrateur de son cercle de 1940 à 1956, il en est le président en 1945. Il doit démissionner à cause d'un accident en 1946, mais demeure le vice-président jusqu'en 1956. De 1952 à 1956, il est directeur de la Fédération de l'UCC de Joliette et en devient président de 1956 à 1969.

Marié à Alma Asselin, ils eurent trois enfants. Âgé aujourd'hui de 75 ans, la retraite d'Aristide Pelland est meublée de jardinage, de voyages, d'activités sociales et d'entraide.

ST-JEAN-VALLEYFIELD

Gaston Normandeau,
un homme sur qui on peut compter

De 1945 à 1980, Gaston Normandeau de Saint-Urbain a consacré beaucoup d'énergie au syndicalisme agricole, en étant président de son syndicat de base pendant toute cette période. En plus, il fut entre 1965 et 1980, administrateur de son syndicat de lait nature et de la fédération régionale. Pour finir, il devint vice-président de sa fédération de 1972 à 1979. Ami avec tout le monde, faisant preuve de beaucoup d'entregent, c'est un homme respecté et sur qui on peut compter. Ses fonctions dans son milieu ne s'arrêtent pas là: il fut conseiller municipal, commissaire d'école, président de sa caisse populaire et de la société d'agriculture, membre-fondateur de la Société-Saint-Jean-Baptiste de son village, marguillier. Encore aujourd'hui à 66 ans, il offre ses services comme inspecteur agraire.

De son mariage avec Gabrielle Legault naîtront sept enfants, dont un des fils a pris la relève sur la ferme laitière modèle qui s'est classée à deux reprises au mérite agricole.

SHERBROOKE

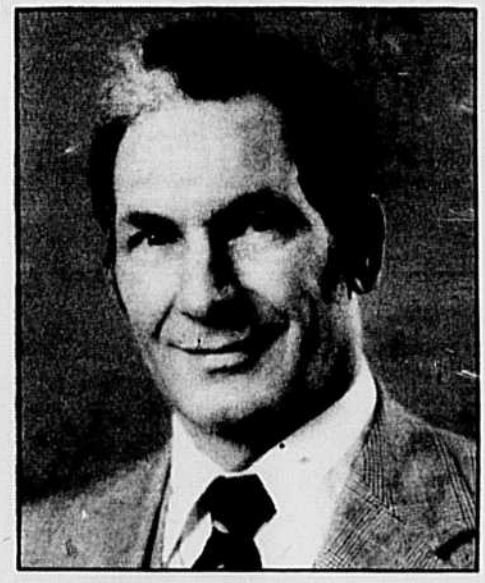

Lionel Drouin,
un administrateur-né

Les états de service de Lionel Drouin, de Compton en Estrie montrent à quel point cet homme s'est impliqué dans son milieu. De 1950 à 1960, il fut administrateur du syndicat de Waterville et président du même syndicat de 1960 à 1970. Président du secteur de Coaticook de 1970 à 1975 de même que de la fédération régionale en 1975-1976, il a aussi occupé une série d'autres fonctions comme conseiller municipal, commissaire d'école, administrateur du syndicat de lait nature, de la caisse populaire de Waterville, de la caisse d'établissement de l'Estrie, actuel président de cette dernière, vice-président du Festival du Lait de Coaticook.

Marié à Lucille Viau depuis 1945, Lionel Drouin est le père de dix enfants et possède, en compagnie avec son fils Marcel, une ferme modèle de 750 acres et un troupeau de 250 têtes. Il est aujourd'hui âgé de 59 ans.

BAS-SAINT-LAURENT

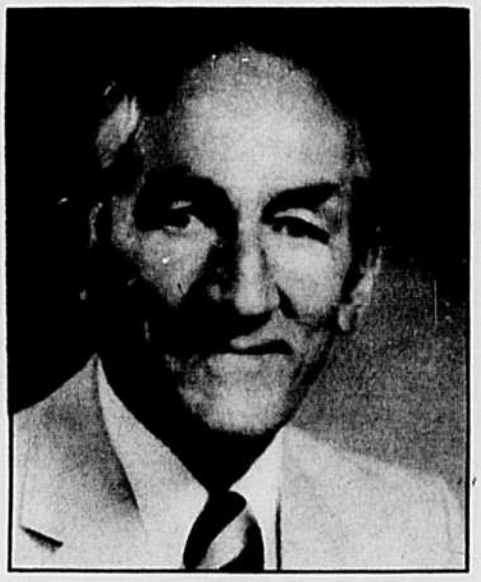

Arthur Dubé,
dynanisme et ténacité

Après 45 ans de vie syndicale, de 1940 à 1984, Arthur Dubé de Métis a décidé de se retirer. Il était jusqu'à tout récemment membre du conseil d'administration du syndicat des producteurs de bois du Bas-Saint-Laurent. Avec lui, c'est toute une époque qui prend fin. Président de la Fédération de l'UCC de Rimouski-Est pendant dix ans, de 1944 à 1953, il a mis beaucoup d'énergie pour donner aux syndicats un statut légal. Il était aussi de ceux qui ont fait pression pour l'obtention de la loi de mise en marché des produits agricoles et forestiers votée en 1956. Toujours à la recherche des meilleurs moyens pour développer au maximum le potentiel humain et physique de son coin de pays, il n'a jamais eu peur des défis. Il a insufflé aux organismes auxquels il a participé un dynamisme qui a porté fruit. Le syndicat des producteurs de bois du Bas-Saint-Laurent, dont il fut président de 1969 à 1976, a bénéficié de la ténacité de M. Dubé, lors de l'organisation de la mise en marché du bois.

De son union à Gabrielle Bouchard naîtront sept enfants.

FEDCO FEDCO

Hommages
de la
Fédération des producteurs d'oeufs
de consommation du Québec
à
L'Union des producteurs agricoles
pour
son inestimable contribution aux agriculteurs du Québec
durant ses 60 années d'existence.

Des hommes et des femmes qui ont marqué leur milieu

SAINT-HYACINTHE

Clément Létourneau,
un homme d'action

Clément Létourneau de Saint-Césaire a contribué par son action à différents niveaux de l'Union à la mise sur pied des structures que l'on connaît maintenant. D'abord secrétaire de son syndicat de base, il est vite sollicité pour la formation d'un syndicat de producteurs de tomates. Tour à tour, il devient président du syndicat de base du secteur de Saint-Césaire, il agit comme administrateur à la Fédération de l'UCC de Saint-Hyacinthe et contribue à la mise en place et au maintien de l'Office des producteurs de lait de Montréal. Membre de l'exécutif, vice-président et président de la fédération, autant de tâches qu'il assume entre 1963 et 1972. C'est la période intense de création des syndicats spécialisés et la région de Saint-Hyacinthe en compte beaucoup. Durant cette période, il est élu deuxième-vice-président de la Confédération de l'UCC. Il laisse ce poste en 1972. Sa période active à l'Union était loin d'être terminée: il est nommé administrateur au syndicat des producteurs de lait. Devenu depuis 1978 producteur de céréales, il est nommé membre du conseil d'administration du syndicat des producteurs de cultures commerciales jusqu'en 1980.

Clément Létourneau, homme de réflexion, a marqué profondément la vie agricole de sa région et du Québec tout entier. Six enfants sont nés de son mariage avec Marie-Claire Bourgeois.

NICOLET

Benjamin Manseau,
un homme de solidarité

Benjamin Manseau de Sainte-Monique a marqué la région de Nicolet par l'ardeur qu'il mettait à défendre les intérêts des producteurs. Pendant les 14 ans qu'il passa à la présidence de la Fédération de l'UCC, de 1944 à 1958, il a mis beaucoup de son temps, de son argent et de ses énergies à faire avancer la machine syndicale et à inspirer ceux qui l'entouraient. Doué d'une mémoire extraordinaire et d'une connaissance approfondie du domaine agricole, Benjamin Manseau jouit de beaucoup de charisme dans son milieu. Cet homme a silloné un grand nombre de paroisses en tant que propagandiste de l'UCC. Très disponible aux autres, il n'a jamais manqué une réunion.

Proche de la doctrine sociale de l'Église, il reçut du pape Pie XII une médaille témoignant de son dévouement pour la cause agricole.

Malgré une santé assez frêle il mit aussi ses talents au service de sa municipalité en tant que secrétaire de même qu'il fut secrétaire de sa commission scolaire locale et de la mutuelle d'incendie.

De son premier mariage avec Félicissime Côté naîtront six enfants et de son deuxième avec Claire Côté quatre autres viendront s'ajouter.

Janine Bourque,
productrice agricole

par Rosaline Ledoux

Janine Bourque, de St-Georges-de-Beauce, peut revendiquer l'honneur d'avoir été la seule femme à percer dans les structures UPA jusqu'au poste de présidente de la Fédération de l'UPA de la Beauce. Auparavant, elle avait fait ses armes chez les producteurs de porcs où elle a été présidente du syndicat de sa région dès le milieu des années 60.

Énergique, volubile, sachant ce qu'elle veut, Janine s'étonne qu'il n'y ait pas eu plus de femmes à gravir les échelons comme elle l'a fait. "Si on dit qu'il y a des femmes en arrière des hommes qui réussissent, moi il y a eu des hommes en arrière de moi".

"Quand je suis arrivée ici en agriculture avec Grégoire, mon mari, en 1959, tous les sages du coin disaient: "elle, on lui donne six mois..." C'était suffisant pour me stimuler. Partie de 2 truies, 5 vaches, 10 poules, on compte aujourd'hui dans le cheptel la compagnie formée de Janine, Grégoire et leurs deux filles: 200 têtes de bovins d'engraissement et 80 truies de reproduction. En plus, une feuille de route dans le monde syndical qui peut en faire rougir plusieurs.

Dès le début, des hommes comme Roland Carbonneau et Flavien Couture, des militants de l'UCC, ont fait confiance à la p'tite Vaillancourt, née à St-Honoré-de-Schenley. Orpheline très tôt, Janine a eu à se bâtir elle-même. Les difficultés la stimulent.

"J'étais habituée à gagner ma vie, j'ai tout simplement voulu continuer dans l'agriculture. Je me souviens de la marche sur Québec en 1964 où M. Lionel Sorel a voulu que je prenne le micro pour soutenir les marcheurs. En avril 64, elle remplace son mari Grégoire à la Conférence sur le porc, à Dorval. Au 40e anniversaire de l'UPA, à Montréal, on a trouvé que ça faisait bien dans le portrait d'afficher une femme. Ce fut Janine. De retour chez elle, certains bonzes ont voulu la remettre à l'ombre. Mais des syndicalistes comme Couture et Carbonneau l'ont soutenue.

J'ai connu de belles années et de belles batailles, de dire Janine. Nos deux référendums sur le porc qui ont été battus, cela a été dur. Mais son plus grand succès: celui du bill 116 pour des amendements à la Loi de mise en marché. "Nous avons réussi à contourner les gens de l'intégration et même certains politiciens." Roublarde comme pas une, Janine rougit de plaisir juste à s'en rappeler. La marche sur Ottawa reste aussi un grand moment pour Janine. Présidente de sa Fédération de 1977 à 79, elle signale: "J'aurais pu continuer, mais d'autres avenues s'offraient. Je voulais explorer ailleurs."

Janine se dit confiante que l'UPA qui groupe des hommes d'affaires et des femmes d'affaires soit la bonne voie à suivre. Finie la période des contestations violentes, on doit se concerter et travailler ensemble.

Devenue membre de la Régie des assurances agricoles, Mme Bourque regrette le bon temps où elle tenait le micro dans la main pour influencer des salles. "Je suis une femme de stratégie et je voudrais que les femmes apprennent cela: préparer des réunions, se bâtir des connivences, des appuis et agir fortement en influençant les décisions. Les femmes ont des choses à apporter, elles sont plus proches de beaucoup de réalités. Nous voulons le bien-être de la famille et une meilleure qualité de vie. Janine rit en rappelant une phrase de l'un de ses compagnons de syndicalisme: "On t'a acceptée parce que tu étais avant-gardiste."

Un service complet de conception et de réalisation graphiques pour vos campagnes de publicité, kiosques d'exposition, présentations, imprimés.

Jacques Charest Design inc.

626, Notre-Dame
St-Lambert
671-2804

agriconsultants

Pour les secteurs
agricole
alimentaire
forestier

- *service aux agriculteurs*
- *mise en marché*
- *études de faisabilité*
- *analyses économiques*
- *planification et négociation de financement*

François Dagenais
Luc Michaud
Pierre Fréchette

AGRICONSULTANTS INC.
496, Petit Coteau
Verchères, P.Q.
J0L 2R0
(514) 583-5140

Des hommes et des femmes qui ont marqué leur milieu

MAURICIE

Roland Girardin,
syndicaliste convaincu

Syndicaliste agricole convaincu, Roland Girardin de Yamachiche fut simultanément président du syndicat des producteurs de volailles de la Mauricie de 1965 à 1977, vice-président de la Fédération des producteurs de volailles du Québec et membre de l'exécutif de la Fédération de l'UPA de la Mauricie. Il fit également sa marque comme membre du comité de négociation des prix de la volaille, comme administrateur à la caisse d'établissement de la Mauricie et comme membre du comité de placement de cette même caisse. Il s'illustra aussi comme conseiller et maire de Yamachiche, préfet du conseil de comté de Saint-Maurice, préfet suppléant de la MRC de Maskinongé. Il siégea également pendant sept ans au conseil régional de développement de 1974 à 1981, où il occupa les postes de vice-président et de président. Actuellement il est directeur de l'Office municipal d'habitation de Yamachiche et membre du conseil d'administration du foyer Ernest Jacob de son village.

Marié à Rolande Côté depuis 1945, ils eurent sept enfants. Après des études en agriculture et en anglais, il travaille sur la ferme familiale spécialisée dans l'élevage de bovins et de chevaux de race canadienne. En 1963, il se dirigea en aviculture. Dix ans plus tard, sa production atteignait 180 000 poulets par année.

QUÉBEC-NORD

Guy Hamel,
pionnier des plans conjoints

Le premier plan conjoint de la province pour le lait de consommation fut mis en place, au moment où Guy Hamel de Cap-Rouge était président de la Fédération de l'UCC de Québec-Nord. Il occupa ce poste de 1952 à 1965 et assuma en plus l'emploi de directeur général des trois fédérations de la région. Pour développer l'esprit syndical agricole, il signa pendant dix ans une chronique dans le journal l'Action Catholique. Il s'est aussi battu pour obtenir que la taxation foncière soit plus équitable pour les agriculteurs. Pour défendre cette cause, il organisa une marche sur Québec. Autre bataille à son actif: les droits de passage des lignes de l'Hydro-Québec pour lesquels il réclama des compensations pour les producteurs affectés.

À partir de 1965, Guy Hamel entreprend une autre étape de sa vie en devenant vice-président exécutif à La Laurentienne jusqu'à 1975. Depuis ce temps, il est président et co-propriétaire de la compagnie d'excursions maritimes de Québec avec le bateau Louis-Joliette en même temps que président et co-propriétaire du chantier maritime de l'Île-aux-Coudres. Marié depuis 44 ans à Jacqueline Fortin, il est le père de cinq enfants.

LAURENTIDES

Gilbert Filion,
un grand syndicaliste

Grâce à son acharnement et à son dynamisme Gilbert Filion a contribué à la fondation de l'UCC des Laurentides. Il y aura mis le temps nécessaire puisqu'il a milité 22 ans au sein de la centrale. Il entre dans le syndicalisme comme administrateur de l'UCC de Montréal en 1947. Son leadership lui vaut le poste de président trois ans plus tard. En 1951, la fédération de l'UCC de Montréal devient la Fédération de l'UCC de Montréal-Saint-Jérôme. En 1958, il y a fusion des fédérations de Montréal-Saint-Jérôme, de l'Outaouais et de Mont-Laurier.

En 1964, les fédérations de Mont-Laurier, Montréal-Saint-Jérôme, et l'Outaouais formeront l'actuelle Fédération des Laurentides et Gilbert Filion en sera le président jusqu'en 1969.

Marié à Antoinette Vanier, sa famille compte sept enfants.

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Onil Pépin,
défenseur des régions périphériques

Fervent de la consultation à la base, bâtisseur, organisateur de coopératives agricoles, ardent défenseur des régions périphériques, Onil Pépin de Cloutier a su laisser sa marque dans le monde agricole. En 1965, il joint la Fédération du Témiscamingue, en 1967 il est élu à la présidence et travaille à la fusion avec la Fédération d'Amos. De 1969 à 1977, il préside la Fédération du Nord-ouest qu'on appelle aujourd'hui Fédération de l'Abitibi-Témiscamingue. Très actif sur le plan social, il est président de la commission scolaire, marguillier, bâtisseur de structures municipales et d'églises.

Marié à Monique Martin, la famille compte 13 enfants. Âgé de 64 ans, il préside toujours la ferme Carino, formée en compagnie avec ses fils depuis 1978 alors que la production atteint 1 400 000 livres de lait. Libéré de quelques tâches sur la ferme, Onil Pépin est toujours sollicité par les agriculteurs pour les représenter à différents niveaux. Toute une évolution sur le temps où il débutait sur une terre de colonisation en 1944 avec deux acres de terre alors que la forêt s'éloignait d'année en année!

Maheu Noiseux

COMPTABLES AGRÉÉS

2, COMPLEXE DESJARDINS, BUREAU 2600
CASE POSTALE 153, MONTRÉAL, QUÉBEC
H5B 1E8

TÉL.: (514) 281-1555
TÉLEX: 055-60917

BUREAUX À OTTAWA, HULL, HAWKESBURY, ROUYN, VAL D'OR, AMOS, LA SARRE, TIMMINS, KAPUSKASING, MONTRÉAL, LAVAL, QUÉBEC/STE-FOY, LÉVIS, SAINT-ANSELME, THETFORD MINES, LAC MÉGANTIC, MONCTON, CAMPBELLTON ET FORT LAUDERDALE

SOCIÉTÉ NATIONALE: MAHEU NOISEUX/COLLINS BARROW
BUREAUX À VANCOUVER, CALGARY, EDMONTON, WINNIPEG, TORONTO, HALIFAX ET AUTRES VILLES DU CANADA
SOCIÉTÉ INTERNATIONALE: FOX MOORE INTERNATIONAL, REPRÉSENTÉE DANS LES GRANDS CENTRES FINANCIERS INTERNATIONAUX

BEAUPRÉ, TRUDEAU

AVOCATS

1804, Tour de l'Est
C.P. 128, 2 Complexe Desjardins
Montréal, Québec
H5B 1B3

Téléphone: (514) 281-1533
Télex: 055-60971 BARMONT
Bélinographe: (514) 281-1537

Gérard Beaupré, c.r.
Patrice Brunet
Claude Savoie
Marcel Trudeau, c.r.
Louis Bouchard d'Orval
Luc Lamarre
Yves Sylvestre
Pierre Brosseau
Michel Richer
Bernard Taillefer

Des hommes et des femmes qui ont marqué leur milieu

CÔTE-DU-SUD

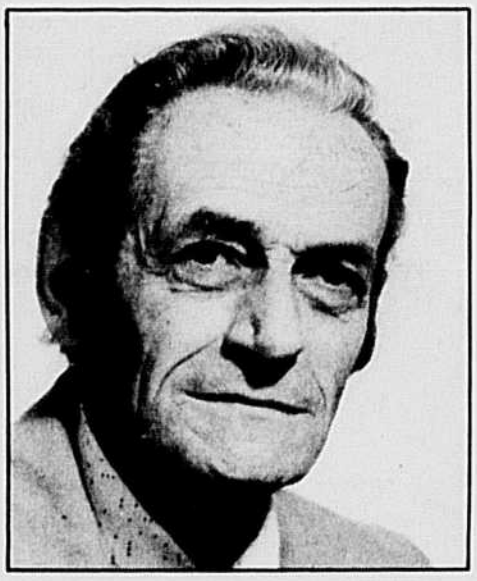

Jean-Marie Chamard,
40 ans de militantisme

De 1941 à 1980, Jean-Marie Chamard, de Saint-Jean-Port-Joli a milité dans le syndicalisme agricole à plusieurs postes de responsabilité. D'abord membre de l'UCC, ses qualités sont vite repérées et dès 1942, il devient président de son syndicat local et cela jusqu'en 1955. Les trois années qui suivent, il est administrateur de la Fédération de la Côte-du-Sud, puis vice-président jusqu'en 1965 avant d'assumer la présidence jusqu'en 1975. Il faut ajouter au palmarès de Jean-Marie Chamard sa participation active à une dizaine de coopératives de sa région, soit comme président ou membre de l'exécutif: caisse populaire, coopérative agricole, coop. de consommation, coopérative de sucre et sirop d'érable, mutuelle d'incendie, coop. d'amélioration des fermes, coop. de fonds funéraires, deux coopératives d'habitation et caisse d'établissement.

Il lui restait encore du temps pour donner des cours sur le syndicalisme et la coopération aux producteurs agricoles.

Marié en premières noces à Yvonne Bourgeault et en deuxièmes à Reine Racicot, Jean-Marie Chamard est le père adoptif de cinq enfants. Il est âgé aujourd'hui de 72 ans.

GASPÉSIE

Adrien Babin,
des qualités de chef

Adrien Babin de Caplan est reconnu pour ne pas parler fort mais pour agir beaucoup. Ses qualités de chef l'ont amené à mettre la main à la pâte dans un grand nombre d'organismes de sa région. D'abord vice-président de la Fédération de l'UPA de la Gaspésie au moment de sa fondation en 1955-1956, il en assumera la présidence pendant 23 ans jusqu'en 1979 et sera à un certain moment membre de l'exécutif provincial de l'Union. C'est grâce à lui, en partie, si les producteurs de bois de la péninsule négocient d'égal à égal avec les compagnies de bois. Dans les années 40, il fut gérant de sa caisse populaire et gérant de la Coopérative de lin de Caplan. De 1952 à 1978, il a été président et gérant de la Coopérative de consommation et de production de son village. Au milieu des années 60, il fut administrateur du Bureau d'aménagement de l'Est du Québec et de 1974 à 1976 président du Conseil régional de développement de l'Est du Québec. Adrien Babin a aussi collaboré aux médias écrits et électroniques de sa région. De 1979 à 1983, après avoir laissé sa terre, une ferme laitière, il devient président de l'exposition industrielle, commerciale et agricole de la Gaspésie.

Marié depuis 1932 à Marie-Jeanne Brière, six enfants viendront de leur union. À 74 ans, Adrien Babin est toujours actif comme président de l'Âge d'or de sa paroisse.

BASTIEN, DOYON & ASSOCIÉS
AVOCATS
Droit AGRICOLE, TRAVAIL et COMMERCIAL

Michel Bastien, LL.L.
Michel Doyon, LL.L.
Marie-Josée Champagne, LL.B.
Marcel Chartier, LL.L. conseil

Tél.: (514) 253-0847

BASTIEN, DOYON & ASSOCIÉS
6070 est, rue Sherbrooke
Suite 102
Montréal (Québec)
H1N 1C1

QUÉBEC-OUEST

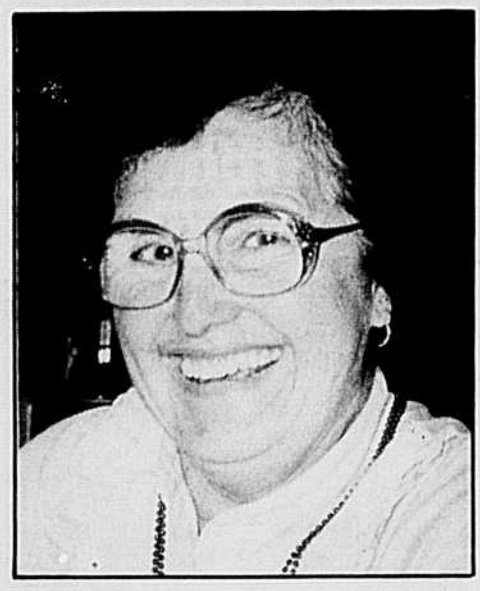

Jeanne Bastien,
épouse de dirigeant

par Rosaline Ledoux

Quand on écoute et voit Jeanne Bastien de St-Léon de Maskinongé, on a l'impression que tout lui a été facile. Et pourtant... À 36 ans, Jeanne était déjà mère de 11 enfants. Elle les a portés partout: aux études, comme dans la vie. Avec son conjoint, Marcel. Leurs mérites ont été reconnus en 1983 par l'adjudication du titre de "famille terrienne".

En tant qu'épouse d'un homme qui a été impliqué pendant les derniers 20 ans à tous les stades de l'organisation UCC-UPA, Jeanne avoue: "Au début, ça s'est fait un peu malgré nous. Marcel dès l'année de notre mariage en 1939 a été élu directeur de l'UCC de la paroisse. Ensuite quand sont venus les temps d'organiser la mise en marché du lait, Marcel a été presque amené de force pour présider le syndicat des producteurs de lait de la Mauricie. Il était venu me reconduire à une assemblée de l'Aféas, il n'avait pas pris le temps de mettre son costume du dimanche. Les hommes l'ont embrigadé et gardé à leur réunion. Cela a commencé comme ça."

Les choses n'ont pas toujours été faciles. Ceux qui se rappellent les années de mise en place de ce qui est aujourd'hui la Fédération des producteurs de lait savent le nombre de réunions, de discussions et de tensions qui ont accompagné ces initiatives. Jeanne avoue: "Le téléphone était dans la cuisine et je passais mon temps à répondre à tous et chacun. Parfois des téléphones de bêtises. Souvent des femmes que je ne connaissais pas me prenaient à parti. J'ai dit à Marcel: installe-toi un téléphone à l'étable. Tu prendras tes messages toi-même." Cela dit en riant, comme le sait toujours faire Jeanne Gagnon-Bastien.

Quand Marcel a commencé à s'impliquer à fond dans l'UPA, les grands garçons étaient aux études. Jeanne se retrouvait seule pour le train avec deux filles. Mme Bastien a toujours été considérée "la plus d'avance" partout, cela marchait rondement: soin de 60 bêtes, traite de 35 vaches. Un employé donnait un coup de main. Mais c'est Jeanne qui avait l'oeil du maître. "J'ai souvent vêlé seule des vaches difficiles. Faut dire qu'à l'âge de 5 ans, je trayais les vaches dehors, sur mon petit banc... Dans les grosses années où Marcel partait plusieurs jours d'affilée, je partais à 5 heures pour l'étable et ne revenais que vers 8 hres. Oui... je déjeunais deux fois!"

Jeanne n'a jamais participé directement au syndicalisme, mais elle a influencé. "Marcel me parlait de tout, on en discutait ensemble avant qu'il parte. Il me résumait les décisions après. J'ai toujours tout lu les documents qu'il apportait à la maison. Je me faisais un plaisir d'aller aux grandes assemblées et aux congrès."

Impliquée dans l'Aféas, dans les cours de tissage, partout Jeanne Bastien rayonne de savoir-faire, de courage, d'énergie. En tant qu'épouse éclairée, on peut dire qu'elle fut vraiment une des femmes qui ont aidé à bâtir l'UCC et l'UPA.

Gérard Dubois,
lien entre syndicalisme et coopération

Très jeune Gérard Dubois de Plessisville s'est impliqué dans le syndicalisme agricole et s'est fait remarquer par sa grande force d'unité et de compréhension quant il s'est agi de créer des liens entre l'UCC et la coopération. De 1967 à 1972, il milite dans son syndicat local et devient vice-président du syndicat des producteurs de lait. De 72 à 75, il est président du syndicat régional et les quatre années suivantes président de la Fédération de Québec-Ouest. On reconnaît en lui un administrateur de grande valeur et c'est pourquoi il sera élu deuxième vice-président de la Confédération de 1977 à 1979. On lui attribue le mérite d'être aussi un ardent défenseur des regroupements de syndicats locaux en syndicats de base. Toujours présent aux assemblées des coopératives ou de l'UPA, il suscite autour de lui la réflexion. Il a représenté les producteurs au conseil d'administration de la Régie des assurances stabilisation des revenus.

Avec son épouse Laurette Vigneault et en société avec ses trois fils (la famille compte aussi deux filles), Gérard Dubois continue toujours d'exploiter sa ferme laitière.

Les petites filles de madame Édouard

De femmes au foyer, elles sont devenues collaboratrices, puis partenaires au travail, productrices, agricultrices. Depuis 60 ans, elles ont aidé leur mari à bâtir des organismes agricoles forts, ont fondé leurs propres associations et veulent maintenant "vivre avec les hommes" toutes les composantes de leur profession de toujours: l'agriculture.

Madame Édouard d'il y a 60 ans n'était pas une Donalda Laloge attendant dans la patience et la résignation les décisions de son maître de mari. L'exploitation agricole du temps réclamait plutôt d'elle de l'initiative, du dynamisme, le sens des décisions et les capacités d'organisation nécessaires pour faire fonctionner une maisonnée de 12-15 personnes et remplir les tâches dont elle était responsable dans l'entreprise. Certaines faisaient même tout fonctionner toute seule quand le mari partait au chantier ou bien quand il se déplaçait pour organiser ce qui deviendra les plus belles réalisations économiques québécoises: les organismes professionnels agricoles.

Mais à ce moment-là, même si madame Édouard avait de grandes responsabilités sur la ferme, il était de mise qu'elle laisse parler monsieur Édouard en public. Même si la complémentarité et la coopération furent des principes de l'organisation du travail sur l'exploitation agricole, la représentation de l'entreprise à l'extérieur devint une spécialité masculine.

Cependant, le vaste mouvement de rénovation sociale et économique qui s'était amorcé pendant la crise des années trente visait, entre autres, à regrouper toutes les forces vives du monde rural au sein d'organismes en dehors du contrôle de l'État. Madame Édouard devait donc avoir son association bien à elle.

C'est à l'Union diocésaine de Rimouski, en 1939, que la première section féminine de l'UCC vit le jour. Il s'agissait de l'Association professionnelle des femmes de cultivateurs du diocèse de Rimouski. Madame Édouard était déjà nommée une professionnelle! Dès ce moment, des discussions eurent lieu sur l'opportunité de mettre sur pied une organisation féminine provinciale, sorte de pendant féminin de l'UCC. Les principaux promoteurs du projet au sein du bureau de direction étaient le père L. Lebel, aumônier général de l'UCC et l'abbé A. Belzile, aumônier de l'Union de Rimouski.

Ce dernier préconisait la création d'une association nouvelle, qui serait affiliée à l'UCC. La majorité du bureau de direction de l'UCC penchait plutôt vers un travail de réforme à accomplir auprès des Cercles de Fermières (organismes fondés en 1915 et contrôlés par l'État), de les entraîner ainsi progressivement à adhérer à la nouvelle ligne de pensée et de les sortir du giron de l'État.

C'est le point de vue de l'abbé Belzile qui prévalut. En particulier après que le gouvernement eut annoncé son intention de regrouper "ses" Cercles de Fermières sur la base des districts agronomiques (et non celle des diocèses) et de publier une revue à leur intention. L'Union Catholique des Fermières (UCF) fut donc fondée à Québec en 1944. L'aumônier en était le père Lebel. Le secrétariat logeait dans les locaux de l'UCC qui avança 1 000 $ pour répondre aux premiers besoins d'organisation. Cette avance fut transformée en don quelque douze ans plus tard. L'année suivante, l'UCC publiait le premier numéro du Foyer Rural, revue spécialement destinée aux femmes et à la famille.

Mais juste au moment où les femmes commençaient à s'organiser selon l'esprit corporatiste qui avait présidé au développement des coopératives et à la création de l'UCC, des changements profonds dans l'organisation de la production et dans l'idéologie du monde rural commençaient à modifier leur pouvoir, leur rôle, voire même leurs tâches dans les entreprises.

En effet, l'agriculture de marché remplaçait peu à peu l'agriculture de subsistance. La famille ne produisait plus tout ce dont elle avait besoin et devait vendre beaucoup pour acheter ce qui lui manquait. D'une part on eut moins besoin des femmes et d'autre part les femmes se désintéressèrent des travaux répétitifs de moins en moins compatibles avec leurs tâches ménagères et familiales. Les hommes prirent le contrôle des machines et les femmes continuèrent à oeuvrer aux travaux non mécanisés: la comptabilité, le nettoyage de la laiterie, les soins aux jeunes animaux, les commissions... Cette époque fit des femmes des aides, des "helpers". Il n'y eut plus deux personnes attelées à la même besogne avec chacune ses tâches, ses domaines d'expertise, mais un exploitant et sa collaboratrice, même si les collaboratrices ont pu fournir autant de travail que l'exploitant dans certains cas. Car si le fait que la femme reste à la maison ou dans ses alentours devenait l'image de la réussite et pouvait être poursuivi comme un but, les contraintes économiques ont obligé les femmes à fournir un travail immense pour payer les machines qui allaient les remplacer! Cette époque fut ressentie comme un progrès, parce que le travail que les femmes avaient eu à fournir à la période précédente avait parfois été trop lourd. Au plan de la place des femmes dans les entreprises, il n'est pas sûr que cela ait été un progrès.

Mais la spécialisation, la mécanisation et le progrès des techniques qui ont mené le développement des entreprises arrivent aujourd'hui au bout de leurs possibilités. Les développements actuels des entreprises reposent sur une capitalisation accrue et sur un élargissement des activités des entreprises. Et les ressources humaines sont de nouveau nécessaires.

Dans les entreprises où on ne peut engager, ce sont les femmes qui retournent à leur rôle de productrice de biens agricoles. Certaines le font uniquement pour la période où l'entreprise ne peut engager un homme. D'autres décident de faire de l'agriculture leur profession. Celles-là veulent s'y tailler une place correspondant à leurs capacités et à leurs intérêts. Ce sont elles qui actuellement demandent des changements quant à leur rôle, leur pouvoir dans l'entreprise et à l'extérieur, à leurs tâches et à leur statut. Ce sont les petites filles de madame Édouard mais elles veulent se faire appeler par leur propre nom.

Suzanne Dion

Félicitations pour les 60 ans de l'UPA

Voeux de succès pour plusieurs années à venir

CO-OP **Société coopérative agricole régionale Ste-Rosalie**

Ordre des médecins vétérinaires du Québec

À l'occasion du soixantième anniversaire de l'Union des producteurs agricoles, l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec offre ses meilleurs voeux.

Le Comité administratif:
Dr Paul Desrosiers, président
Dr Christiane Gagnon, 1er vice-président
Dr Gaston Roy, 2ième vice-président
Dr Robert Gauthier, adm. élu
M. Jean-Jacques Proulx, adm. nommé
Dr Henri-Paul Girouard, sec. général

Du goût de l'étude au goût du progrès

Une des caractéristiques les plus prononcées de l'UCC à ses débuts, c'est, à n'en pas douter, ce goût d'amener les cultivateurs du Québec à se tourner vers l'étude, pour améliorer les techniques de production et du fait permettre à chacun de devenir meilleur producteur.

Il est assez révélateur de constater, à la lecture des comptes rendus des premiers congrès provinciaux de l'UCC, combien de dirigeants de cercles locaux de l'UCC, de simples cultivateurs, acceptent de piloter des enquêtes dans leur milieu sur des productions spécifiques, d'en analyser les résultats et de lancer des initiatives susceptibles d'améliorer sérieusement les rendements des productions concernées.

Il est bien évident qu'au cours des premiers dix ans de vie de l'UCC ce goût de l'étude, ce désir d'améliorer les conditions de production en vue d'une meilleure rentabilité de l'agriculture, n'atteignaient pas la masse des cultivateurs au Québec. De fait, le nombre de membres à l'UCC n'ayant jamais dépassé 12% des exploitants agricoles, au cours de cette période, ce n'est donc qu'une minorité de producteurs qui ont pu profiter de cet élan vers le progrès.

La persévérance aidant, ce goût de l'étude se développa dans toutes les régions du Québec et les milliers d'équipes d'étude déclenchèrent une vague de popularité pour les "cours à domicile" de *La Terre de chez nous*. D'éminents professeurs des facultés d'agronomie d'Oka et de Ste-Anne de la Pocatière transmettaient, par l'entremise des "cours à domicile", aux cultivateurs intéressés, les données techniques et scientifiques susceptibles de les aider à améliorer les techniques de production.

Ce goût de l'étude se répercutait à la grandeur du Québec et l'évolution vers le progrès de l'agriculture québécoise, se faisait sentir partout et dans toutes les productions.

De 1935 à 1955, d'une façon toute particulière, les cercles et syndicats de l'UCC, grâce aux équipes d'étude, à leurs assemblées mensuelles, à leurs séances d'étude pratiques sur les fermes (Ex: Visite de pacages améliorés, culture de la luzerne... etc.), ont été des tribunes tout à fait privilégiées pour la diffusion des techniques modernes de production.

L'UCC et UPA a raison d'être fière d'avoir aidé aussi intensément à répandre ce goût de l'étude, de tout ce qui regarde la production agricole.

Quant à savoir si ce travail a été profitable, ça ne fait aucun doute. Les statistiques de productivité en agriculture démontrent des progrès très prononcés de 1946 à 1965. Durant cette période de 20 ans, la productivité agricole s'est améliorée en moyenne de 6.6% par année, alors que la productivité non agricole, pour la même période, progressait de 1.3% par année.(1)

Pour sûr que tous les intervenants intéressés à la production agricole ont fait leur part et sont responsables d'un tel progrès. Sans enlever de mérite à qui que ce soit, il est certain que le syndicalisme agricole québécois a joué un grand rôle pour développer chez ses membres le goût de l'étude de tout ce qui touche à l'agriculture; il a droit à sa juste part de mérite.

Jean-Marc Kirouac

(1) Statistiques Canada.

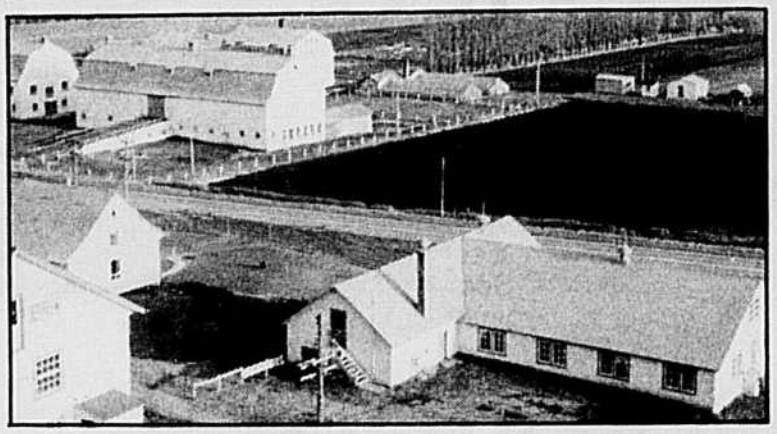

Une partie de la Station de recherche de La Pocatière.

UNIVERSITÉ LAVAL Québec

Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation

Le personnel et les 1 200 étudiants de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation félicitent les producteurs agricoles pour leurs nombreuses réalisations et souhaitent longue vie à l'UPA!

Bell Canada
rend hommage
à l'Union
des producteurs agricoles
à l'occasion
de son 60ème anniversaire
de fondation.

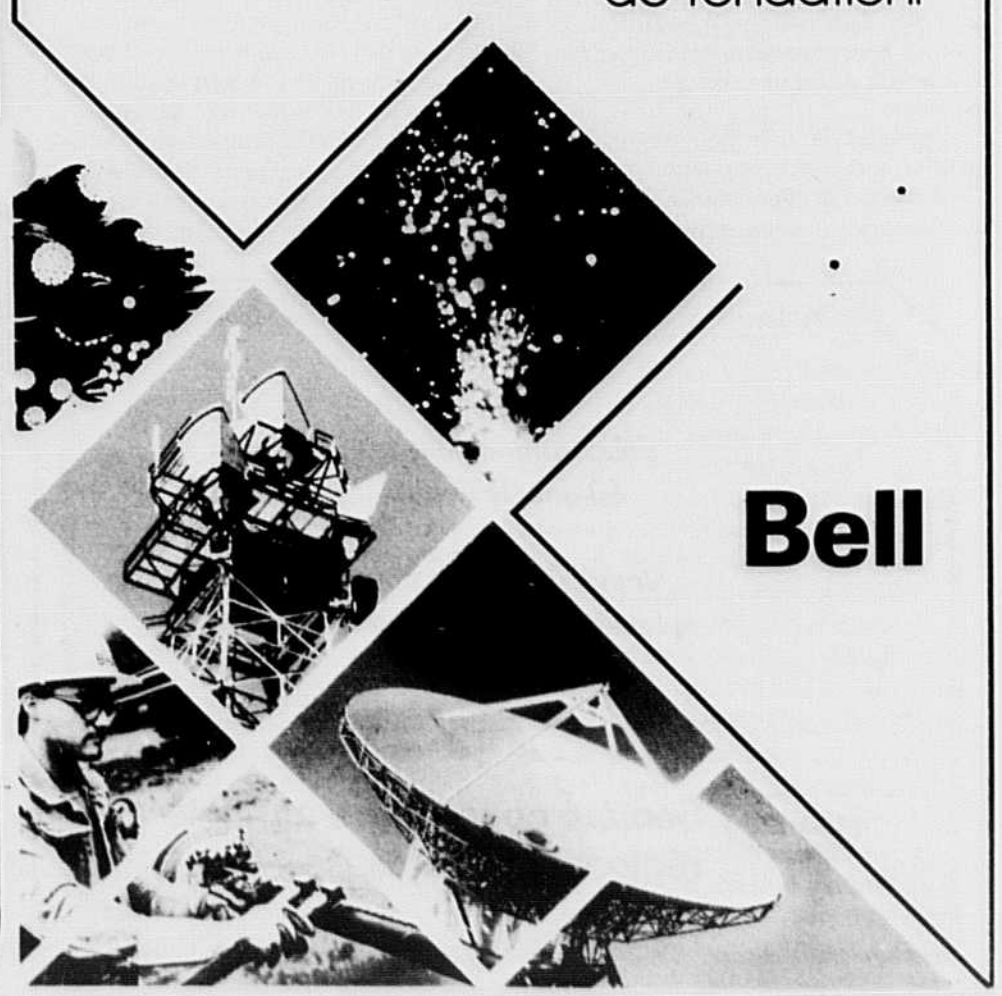

agence de publicité agrex inc.

Le seul secteur que nous connaissons mieux que l'agriculture est la publicité commerciale agricole.

Vous songez à préparer une campagne publicitaire? Communiquez avec nous et prenez avantage de notre expérience de 30 années dans le métier.

Nous profitons du 60ième Anniversaire de l'Union des Producteurs Agricoles pour souhaiter à ses dirigeants et à tous ses membres nos voeux sincères de continuité dans l'accomplissement.

Roger J. Blais, agronome,
Publicitaire-Conseil
président

"Nous avons investi dans notre sécurité et dans l'avenir de notre entreprise."

Un investissement Sécuri-terre. Protéger sa vie, sa famille et son revenu, c'est investir dans sa sécurité. Sécuri-terre, le nouveau régime d'assurance du producteur agricole, offre une protection du revenu en cas d'invalidité, d'accident, de maladie et de décès.

Il protège aussi le conjoint et les enfants à charge. Et cette sécurité est économique. Le producteur profite de tarifs et d'avantages propres à un régime collectif tout en souscrivant de façon individuelle. Le régime Sécuri-terre, c'est plus que de l'assurance. C'est un placement dans l'avenir.

Faites confiance au régime Sécuri-terre. Le régime Sécuriterre a été créé par l'UPA et la Coopérative Fédérée qui connaissent bien les besoins des producteurs. Il est offert en collaboration avec les Coopérants, une société coopérative d'assurance, dont les assurés sont les propriétaires.

Les trop-perçus provenant de Sécuri-terre demeurent la propriété des assurés. De plus, l'UPA et la Coopérative Fédérée participeront au suivi des demandes de prestations et à la gestion des fonds. Les producteurs profiteront de règlements rapides et de recours efficaces.

Obtenez tous les renseignements. Lisez le dépliant d'information que vous trouverez au bureau de l'UPA ou au comptoir de votre coopérative, ou communiquez avec le représentant du bureau régional de Les Coopérants, société mutuelle d'assurance-vie.

SÉCURI-TERRE

UPA L'Union des Producteurs Agricoles

COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

Coopérants Société mutuelle d'assurance-vie

Investir dans sa sécurité, c'est Sécuri-terre.

Les débuts de l'UCC et la politique

par Guy Boisclair

L'évolution des rapports entre l'UCC et le monde politique nous laisse voir les efforts progressifs d'un organisme qui cherchera, dès le début de son existence, à s'identifier comme un groupe de pression. En 1924, et ce jusqu'à la décennie cinquante, cela signifiait tout particulièrement de se démarquer très nettement du secteur politique partisan. Cette étape franchie, l'UCC pourra alors plus aisément consolider ses activités représentatives, toujours axées autour d'une attitude de concertation. Aujourd'hui, l'UPA représente sans aucun doute, dans le monde agricole québécois et canadien, un des groupes de pression les plus puissants.

Des échecs auxquels avaient abouti les tentatives de regroupement de cultivateurs avant 1924, les fondateurs de l'UCC tirèrent une leçon très importante: pour être efficace et crédible, la nouvelle association devait être autonome. Ce qui signifiait d'une part, d'assurer son autofinancement et surtout, d'autre part, de rester hors du monde politique partisan. Les fondateurs avaient vu juste. Car c'est justement sur ce terrain glissant que les opposants à la création de l'UCC tentèrent de l'amener pour la discréditer.

Parmi ces opposants, le plus coriace fut le gouvernement libéral provincial de l'époque qui, par l'entremise de J.A. Caron, ministre de l'Agriculture, tenta de bloquer le développement de la nouvelle association syndicale de cultivateurs. Il faut dire que l'attitude traditionnellement paternaliste du gouvernement de l'époque envers les cultivateurs en prenait pour son rhume de voir naître ainsi une association sur laquelle il n'aurait plus le contrôle de jadis.

Le principal moyen utilisé pour discréditer le nouvel organisme fut de tenter de l'assimiler au parti conservateur, aux "bleus". De fait, Caron avait beau jeu de présenter l'UCC comme une sorte d'excroissance des conservateurs en faisant ressortir la teinte fortement "bleutée" des deux principaux fondateurs de l'UCC: J. Noé Ponton, d'une part, directeur du *Bulletin des Agriculteurs*, très proche, il est vrai du parti conservateur et des Fermiers-Unis et dont la revue tirait à boulets "rouges" sur les libéraux. Et Laurent Barré d'autre part, premier président de l'UCC, dont les tendances politiques conservatrices étaient connues et qui deviendra d'ailleurs plus tard, ministre de l'Agriculture dans le gouvernement de Duplessis.

Remises dans le contexte parfois virulent du clivage politique bleus-rouges de l'époque, les péripéties des relations entre l'UCC et le gouvernement relèvent presque de l'épopée. Aux attaques lancées contre elle, l'UCC devait continuellement répondre en réaffirmant sans cesse son caractère non partisan.

La crise se dénoua en grande partie à la fin de 1926 lorsque Ponton et Barré acceptèrent, le premier, de retirer l'appui officiel de son journal à l'UCC, le second, de démissionner de son poste. Ils le firent, semble-t-il, sous la menace de l'épiscopat québécois de ne pas appuyer officiellement l'organisme. De fait, le 4 mai 1928, les évêques accordaient leur appui officiel à l'UCC, ce qui lui conférait un statut que les politiciens hésitaient à attaquer. Le changement de ministre quelque temps après permit d'améliorer encore l'état des relations.

Dans cette dure lutte, l'UCC s'était montrée intransigeante en ce qui touchait sa neutralité politique. La virulence des attaques qu'elle eut à subir la rendit excessivement prudente par la suite pour tout ce qui, de près ou de loin, pouvait l'entraîner sur le terrain de la politique partisane. C'est à partir du moment où les relations UCC-gouvernement se normalisèrent que l'organisme syndical commença à tisser lentement, mais très efficacement, un véritable réseau de communications permanentes avec les divers centres de décisions étatiques. Se développant selon les besoins et les exigences nouvelles d'une agriculture en évolution rapide, ce réseau permit à l'UCC, et aujourd'hui à l'UPA, d'être constamment présente à tous les niveaux où se prennent les décisions touchant le monde agricole.

L'attitude de concertation qu'elle a toujours maintenue a certes eu besoin parfois de quelques marches ou manifestations spectaculaires pour se concrétiser. Mais la ligne de pensée directrice fut et reste toujours celle d'une concertation. L'attitude d'autonomie pour laquelle l'UCC eut à lutter farouchement au début de son existence, attitude seule compatible avec sa nature d'association professionnelle, fut sans conteste une des bases les plus importantes qui permit à l'UCC de s'établir solidement par la suite.

Présentation du mémoire annuel de l'UCC au conseil des ministres du Québec, vers 1945

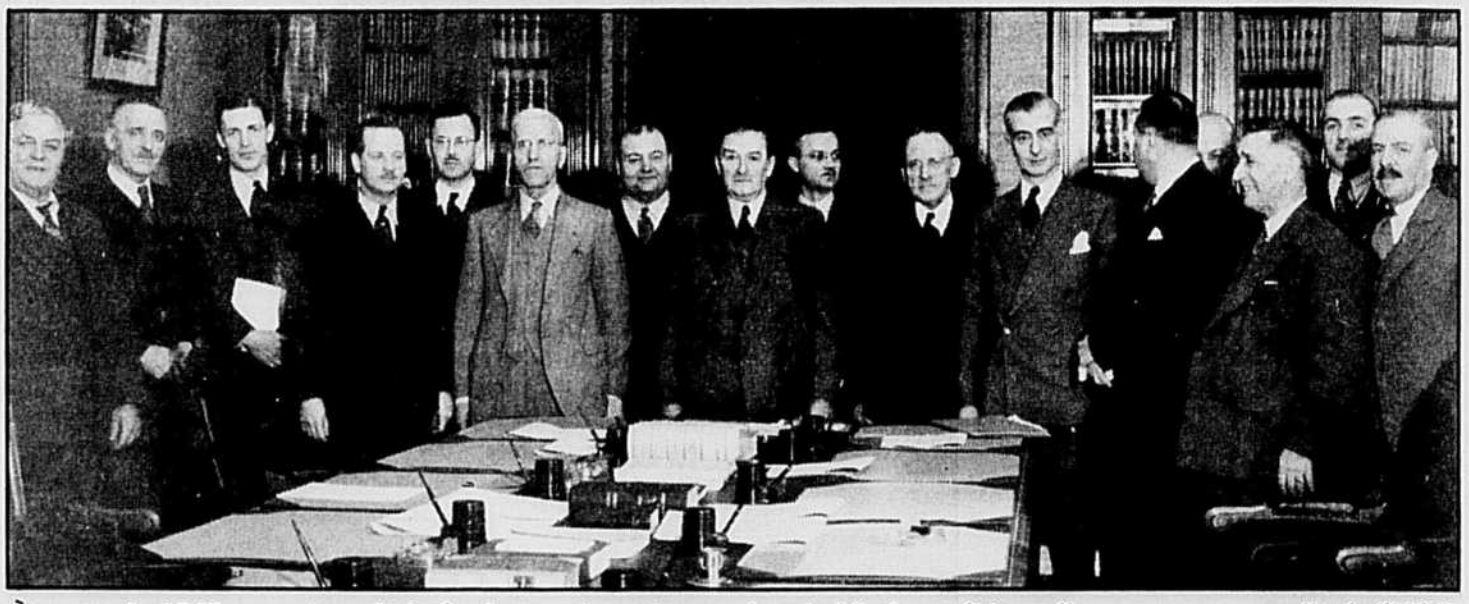

À partir de 1942, et ce jusqu'à la fin des années soixante s'est établie la traditionnelle rencontre annuelle de l'UCC avec le conseil des ministres du gouvernement québécois. Après chaque congrès annuel, l'exécutif y présentait alors un résumé des principales résolutions de l'Union. Les plus anciens pourront reconnaître ici plusieurs ministres du cabinet Duplessis de même que les membres de l'exécutif de l'UCC entourant M. Abel Marion, le président du temps.

Holstein Canada 100
1884-1984

Meilleurs voeux
à l'UPA et tous ses membres

ASSOCIATION HOLSTEIN CANADA
B.P. 610, Brantford,
Ontario, Canada N3T 5R4

Société du crédit agricole Canada
Farm Credit Corporation Canada

Félicitations à l'occasion
du 60e anniversaire
de l'Union des producteurs
agricoles

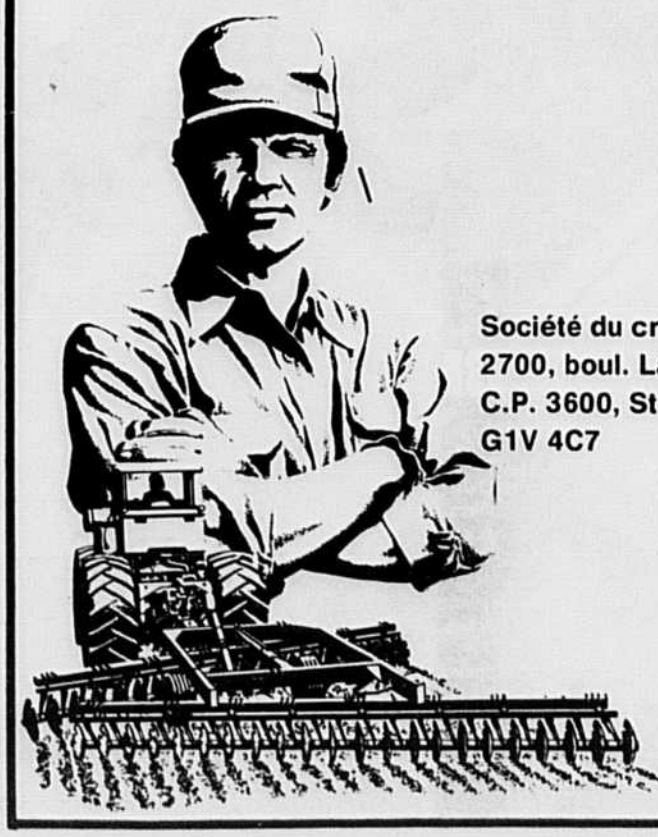

Société du crédit agricole Canada
2700, boul. Laurier, bureau 2000
C.P. 3600, Ste-Foy, Québec
G1V 4C7

Canada

L'UCC et la colonisation

Au cours des années 30 à 60, la colonisation a connu, au Québec un essor remarquable, grâce à la concertation de tous les mouvements intéressés à l'établissement, notamment de l'UCF, l'UCC, la Société canadienne de l'Établissement rural, la JAC(F) et la Fédération des sociétés diocésaines de colonisation. Ces différentes institutions combinant leurs efforts, ont patronné des initiatives dont les résultats ont retenu l'attention et méritent d'être signalés.

Même si l'on fait abstraction des idéologies religieuses et nationalistes qui ont certes été à l'origine du mouvement de colonisation, il n'en demeure pas moins, que le syndicalisme agricole québécois y voyait une possibilité exceptionnelle de répondre à un besoin de ses membres celui de l'établissement des jeunes du milieu.

Il n'était pas facile, pour un cultivateur du temps, d'essayer d'établir, dans le "voisinage" ou dans la région, son ou ses fils désireux de se lancer en agriculture. Les terres disponibles s'avéraient beaucoup plus utiles à l'agrandissement des entreprises agricoles en opération qu'au lancement d'entreprises nouvelles. D'un autre côté, les disponibilités financières étant plutôt modestes, il apparaissait plus réaliste économiquement de repartir à neuf, dans une région de colonisation où il serait possible de se porter acquéreur des espaces requis pour l'établissement de la famille d'abord et des fils intéressés à l'agriculture par la suite sans avoir à supporter un trop lourd fardeau d'endettement.

Ce problème de l'établissement en milieu rural attirait l'attention d'un nombre croissant de cultivateurs au Québec qui demandent à l'UCC de développer des services professionnels pour les aider à résoudre ce problème de l'établissement.

L'aide apportée par l'Union aux cultivateurs intéressés à la colonisation en vue de l'établissement de leur progéniture a pris différentes formes, au cours des années et selon les régions pour déboucher, à la fin des années 40, sur des services professionnels vraiment structurés et capable de produire des résultats tangibles des plus appréciables.

La fédération de l'UCC qui a poussé le plus avant les réalisations dans le domaine de l'établissement rural, c'est certainement la Fédération de l'UCC du Saguenay.

À l'automne 1950, après une étude sérieuse du problème de l'établissement en milieu rural poursuivie dans 60 paroisses de la région sur une période de trois ans, la Fédération de l'UCC du Saguenay, à l'occasion de son assemblée annuelle, et suite aux recommandations du comité régional d'établissement, établit son plan de réalisation:

- *"Que la Fédération de l'UCC du Saguenay collabore étroitement avec le comité d'établissement rural de la Fédération de l'UCC d'Amos.*
- *Que la Fédération de l'UCC du Saguenay collabore étroitement avec le comité d'établissement du secteur de Cochrane en Ontario-Nord.*
- *Que la Fédération demande aux syndicats paroissiaux de l'UCC de se constituer des comités d'établissement rural qui devraient collaborer avec celui de la Fédération afin d'orienter le travail et d'agir selon un plan d'ensemble.*
- *Que la Fédération de l'UCC du Saguenay tente l'expérience de l'organisation d'une colonie coopérative en Abitibi dans le genre de celle de Guyenne. Le recrutement se ferait cependant dans le diocèse de Chicoutimi exclusivement.*
- *Que la Fédération de l'UCC du Saguenay mette immédiatement sur pied une agence d'achat et de vente des terres afin d'accorder aux cultivateurs, la protection qu'ils sont en droit d'attendre de leur association professionnelle.*
- *La Fédération a l'intention de réserver un train spécial, le printemps prochain pour le premier départ vers l'Ontario-Nord. Les vingt ou trente familles y prendront place. Sur le même train, il sera possible de placer les meubles, le matériel roulant et les animaux de ces dernières.*
- *Afin de nouer davantage les relations entre les cultivateurs de l'Ontario-Nord et ceux du Saguenay, la Fédération a invité des bûcherons à venir passer l'hiver dans ses chantiers coopératifs.*
- *Enfin la Fédération fera de l'établissement par groupe, que ce soit en Ontario ou en Abitibi. Elle enverra des familles complètes surtout."*(1)

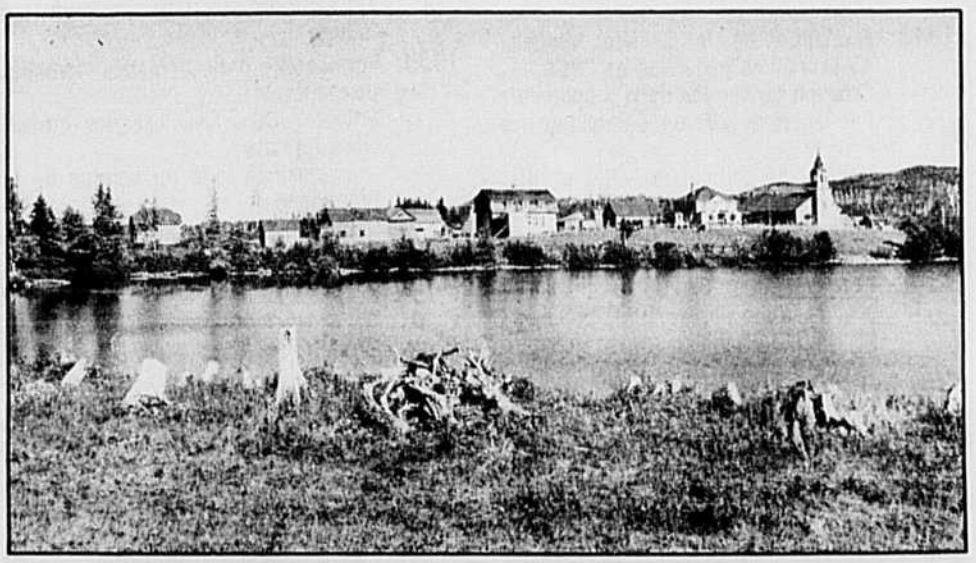

Comme on peut le voir, rien n'a été laissé au hasard. Tout est prévu pour éviter l'isolement et le dépaysement qui sont les deux grands malaises qui affectent le plus le moral de ceux qui s'installent "en un pays nouveau".

Cette aide apportée avant le départ, pendant l'aller et à l'installation sur place est d'un secours inestimable pour celui qui décide d'une installation en territoire de colonisation.

La Fédération du Saguenay a poussé plus loin ses réalisations en établissement rural, puisqu'elle a suivi de près ses membres installés en pays neuf et les a même aidés à se doter de structures coopératives, syndicales et professionnelles dans leur nouveau milieu.

De la colonisation organisée avec autant de minutie, ça ne pouvait pas ne pas réussir. Les compagnons de St-Isidore de la Rivière-à-la-Paix, les cultivateurs de l'Ontario-Nord en particulier ceux du secteur de Cochrane et ceux de l'Abitibi qui ont pu bénéficier de l'aide et de l'appui des fédérations de l'UCC qui se sont impliquées dans la recherche de solutions au problème de l'établissement rural leur en sont reconnaissants.

Jean-Marc Kirouac

(1) TCN Le 18 octobre 1950.

Loi sur le crédit agricole / Loi favorisant le crédit agricole à long terme par les institutions privées / Loi favorisant l'amélioration des fermes / Loi favorisant le crédit à la production agricole / Loi favorisant un crédit spécial pour les producteurs agricoles au cours de périodes critiques / Loi favorisant le crédit forestier par les institutions privées / Loi sur l'assurance-prêts agricoles et forestiers / Loi sur le prêt agricole / Loi favorisant la mise en valeur des exploitations agricoles / Banque de terres arables / Loi favorisant l'établissement de jeunes agriculteurs / Loi sur le crédit agricole / Loi favorisant le crédit agricole à long terme par les institutions privées / Loi favorisant l'amélioration des fermes / Loi favorisant le crédit à la production agricole / Loi favorisant un crédit spécial pour les producteurs agricoles au cours de périodes critiques / Loi favorisant le crédit forestier par les institutions privées / Loi sur l'assurance-prêts agricoles et forestiers / Loi sur le prêt agricole / Loi favorisant la mise en valeur des exploitations agricoles / Banque de terres arables / Loi favorisant l'établissement de jeunes agriculteurs / Loi sur le crédit agricole / Loi favorisant le crédit agricole à long terme par les institutions privées / Loi favorisant l'amélioration des fermes / Loi favorisant le crédit à la production agricole / Loi favorisant un crédit spécial pour les producteurs agricoles au cours de périodes critiques / Loi favorisant le crédit forestier par les institutions privées / Loi sur l'assurance-prêts agricoles et forestiers / Loi sur le prêt agricole / Loi favorisant la mise en valeur des exploitations agricoles / Banque de terres arables / Loi favorisant l'établissement de jeunes agriculteurs / Loi sur le crédit agricole / Loi favorisant le crédit agricole à long terme par les institutions privées / Loi favorisant l'amélioration des fermes / Loi favorisant le crédit à la production agricole / Loi favorisant un crédit spécial pour les producteurs agricoles au cours de périodes critiques / Loi favorisant le crédit forestier par les institutions privées / Loi sur l'assurance-prêts agricoles et forestiers / Loi sur le prêt agricole / Loi favorisant la mise en valeur des exploitations agricoles / Banque de terres arables / Loi favorisant l'établissement de jeunes agriculteurs / Loi sur le crédit agricole / Loi favorisant le crédit agricole à long terme par les institutions privées / Loi favorisant l'amélioration des fermes / Loi favorisant le crédit à la production agricole / Loi favorisant un crédit spécial pour les producteurs agricoles au cours de périodes critiques / Loi favorisant le crédit forestier par les institutions priv

L'OFFICE DU CRÉDIT AGRICOLE DU QUÉBEC

est heureux de s'associer aux agriculteurs et aux divers agents des milieux agricoles et forestiers pour offrir ses félicitations à

L'UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES

à l'occasion de son 60e anniversaire

Québec

NOUVEAU FEB MEDIA

VOTRE IMAGE BIEN REFLÉCHIE

rapports annuels
editions de luxe
cahiers de presse
fascicules
sigles
brochures
depliants
affiches

Appelez nos conseillers: (514) 729-1851

Imprimerie Jacques-Cartier Inc.
8477, 8e avenue
Montréal, Que.
H1Z 2X2

Tableau chronologique UCC – UPA

1924: Fondation de l'UCC, les 1er et 2 octobre à Québec
Laurent Barré, président
Cotisation: 0,50 $
1er cercle fondé le 19 octobre à St-Edmond-de-Coaticook

1925: Début de la 1ère grande campagne de recrutement (3 mai)
Adoption du drapeau de l'UCC

1926: Départ de l'équipe Ponton-Barré
Aldéric Lalonde, président
Séparation d'avec LE BULLETIN DES AGRICULTEURS

1927: La TCN dans LE DEVOIR

1928: Accord officiel du clergé à l'UCC (mai)

1929: Le 15 février: numéro programme de la TCN
Le 6 mars: 1er numéro régulier de la TCN
Création du Comptoir Coopératif de l'UCC
Début des Cours à domicile de l'UCC
Cotisation à 2 $ (1 $ pour l'abonnement à la TCN)

1930: Premières Unions diocésaines
Incorporation en vertu de la 3e partie de la Loi des Compagnies

1931: Début de la parution de LE GUIDE

1932: Début des radio-causeries de l'UCC
Albert Rioux, président

1933:

1934: Création de la section des Bûcherons

1935:

1936: Fondation de la Mutuelle-vie de l'UCC
Abel Marion, président

1937: Création du Service de Librairie de l'UCC

1938: Achat du 515 Viger
Actif de la Mutuelle-vie: 14 919,88 $
Entente UCC — Coopérative fédérée

1939: Nombre d'Unions diocésaines: 19 dont 17 sont en activité
Maison du Bûcheron
Fondation d'une section féminine de l'UCC à Rimouski
Conférence agricole de l'Est du Canada
TCN, tirage: 25 000/semaine

1940: Affiliation à la FCA
400 cercles actifs
Constitution d'une cinquantaine de bibliothèques agricoles dans les cercles
Engagement du premier propagandiste permanent dans Nicolet

1941: Procès contre l'International Paper Cie
Magasin du Bûcheron
Lettre circulaire mensuelle du sec. gén. aux cercles

1942: Lutte contre la conscription
Cotisation: 3 $
1ère retraite fermée des dirigeants (9, 10 juin)
Nombre de permanents, UCC et filiales: 30
1er mémoire annuel au Conseil des ministres (6 mars)
TCN, tirage: 50 453

1943: 5 propagandistes à temps plein: Nicolet, Québec-ouest, Québec-sud, Sherbrooke, St-Hyacinthe et Mont-Laurier
Liquidation du Comptoir Coopératif de l'UCC

1944: Fondation de la Société Mutuelle d'Assurances générales de l'UCC
Création du service de la propagande
Fondation de l'Union Catholique des Fermières
Nombre de permanents, UCC et filiales: 37
Affiliation à la Société d'Éducation des Adultes de la province de Québec
UCC: revenus: 32 238,18 $; dépenses: 21 305,55 $;: + 10 932,63 $ actif: 44 313,90 $
TCN: revenus: 85 551,28 $; dépenses: 66 166,39 $;: + 20 384,89 $ actif: 140 750,20 $
Mutuelle-vie: revenus: 77 171,05 $; dépenses: 37 249,17 $;: + 39 921,88 $; actif: 13 750,36 $
Maison du Bûcheron: revenus: 8 083,69 $; dépenses: 12 021,32 $ - 3 937,63 $; actif: 17 529,46 $

1945: 1ère demande pour une législation sur les conventions collectives
nombre de permanents: 55

TCN, tirage: 68 099
Enquête de l'UCC: nombre de bûcherons au Québec: 65 000, 85% viennent des campagnes, environ 10 000 vont travailler aux États-Unis
UCF: 74 cercles; 2 692 membres; 3 Unions diocésaines: Rimouski, Sherbrooke et Joliette
Création de LE FOYER RURAL

1946: 12 propagandistes à temps plein
Service de renseignement sur l'impôt sur le revenu
Mise en vigueur du plan de retraite des employés
Nombre de permanents: 71
La Maison du Bûcheron a logé 17 418 personnes, a servi 21 094 repas
Assurance-automobile par la Société Mutuelle des Assurances générales de l'UCC
UCF: 148 cercles; 6 553 membres; 7 Unions diocésaines

1947: Incorporation en vertu de la Loi des Syndicats professionnels
Formation des 2 premiers comités permanents: industrie laitière et propagande
Adhésion aux "Dairy Farmers of Canada"
TCN, tirage: 78 720
FOYER RURAL, tirage: 13 552
1er Congrès provincial de l'industrie laitière

1948: Formation d'un comité forestier permanent
Entente UCC - CTCC sur les travailleurs forestiers
Une cinémathèque au service de la propagande
Début d'un service de documentation

1949: Fêtes du 25e anniversaire à Québec (3 et 4 juillet)
Cotisation à 6 $
Congrès de la FIPA au Canada
Fondation de la Fédération Provinciale des Chantiers Coopératifs
L'ONF produit le film "Montée"
Constitution d'un prêt d'honneur pour les étudiants ruraux
Formation d'un comité sur la coopération
TCN, tirage: 82 886
Nombre de cercles et de syndicats incorporés: 716; nombre de syndicats incorporés: 552

1950: Achat de l'immeuble du 1021 - 1023, Berri
Nombre de permanents: 115
Début de l'émission "Le réveil provincial" à CKAC (6 février)
TCN, tirage: 78 015
FOYER RURAL, tirage: 45 681
La Maison du Bûcheron a logé 10 956 personnes et servi 5 276 repas
1ère convention collective des travailleurs forestiers

1951: Ouverture du Centre de Formation rurale de l'UCC à Sherbrooke
Constitution d'un comité des cultures maraîchères
Retrait de l'UCC du Conseil Supérieur de la Coopération
Vente du FOYER RURAL

1952: Fondation de 2 fédérations régionales: Québec-est, Gaspé. Nombre total de fédérations: 21
Nombre de permanents: 168 (65 à l'UCC; 25 à la Mutuelle-vie; 78 aux Assurances générales)
Les bûcherons peuvent être membres des syndicats locaux de l'UCC
Création du service d'économie rurale. (plus tard: études et recherches)
Fondation de la 1ère fédération de syndicats spécialisée: le lait nature, à Québec le 9 décembre

1953: Cotisation à 5 $, séparée de l'abonnement à la TCN
Agrandissement du 515 Viger
Création d'un fonds de publicité de la FCPL
Demande un poste français de T.V. à Montréal
Affiliation de la 1e fédération spécialisée, le lait nature en octobre

1954: Comité de nomination pour l'élection des officiers généraux
1er congrès provincial des producteurs de pommes de terre et de légumes pour fins industrielles
11 conventions collectives de travailleurs forestiers
Jean-Baptiste Lemoine, président
UCC: revenus: 126 052,31 $; dépenses: 141 536,33 $: -15 484,02 $ actif: 650 924,20 $
TCN: revenus: 144 154,39 $; dépenses: 117 211,47 $: + 26 942,99 $
Mutuelle-vie: actif: 3 334 505,00 $
Assurances générales: actif: 1 474 499,27 $

➤

Maison du Bûcheron: revenus: 58 197,62 $; dépenses: 71 679,23 $ - 13 481,61 $
Centre de Formation rurale: revenus: 4 988,23 $; dépenses: 7 038,45 $ - 2 050,22 $

1955: Inauguration du nouvel immeuble rue Viger
Mise sur pied du comité des résolutions
L'ONF produit le film "Chantiers Coopératifs"
Fondation de la Fédération des producteurs de pomme de terre
TCN, tirage: 50 000

1956: Fondation de l'Office provincial des Producteurs de tomates du Québec
TCN, tirage: 50 000

1957: Cotisation: 8 $
Création du service de l'information et de l'éducation
Changement du nom de propagandiste en organisateur syndical
Fondation de la Fédération des syndicats maraîchers du Québec
3 plans conjoints en vigueur dans le lait: Carnation, Fry Cadbury et à J.J. Joubert
Fermeture du Centre de Formation rurale de l'UCC (septembre)

1958: Mise sur pied du comité d'éducation
Le 1er vice-président en permanence au secrétariat (Lionel Sorel)
Le secrétaire général a autorité sur les chefs de service
TCN, tirage: 63 000
6 plans conjoints en vigueur
Le prix de soutien du beurre passe de 0,58 $ à 0,64 $ la livre
Entente UCC - Fédérée sur le pétrole

1959: Vente de la Maison du Bûcheron
TCN, tirage: 65 500
Plans conjoints en vigueur au 31 juillet:

lait industriel:	5
lait nature:	17
bois de pulpe:	10
légumes:	2
érable:	1
tabac:	2

donc, 37 plans conjoints touchant 32 816 producteurs. De ce nombre, 27 plans conjoints étaient reliés à l'UCC, pour 26 047 producteurs

1960: Paiements de compensation dans le porc
Abolition des liens entre la cotisation et l'assurance-automobile
Création du service des spécialités agricoles (plus tard: mise en marché)

1961: Les syndicats sont reconnus par la Loi de mise en marché (10 juin)
TCN, tirage: 69 301
1ère parution des résolutions du Congrès en brochure

1962: Lionel Sorel, président
Plans conjoints dans le bois à pâte: 19 chantiers coopératifs et syndicats forestiers: 41
conventions collectives de travail en forêt: 29
TCN, tirage: 69 816
1er syndicat à administrer un plan conjoint: le syndicat des producteurs de lait de la région de St-Eustache
Nouvelle entente sur les relations UCC - Fédérée

1963: Fondation du Fonds de défense professionnelle
TCN, tirage: 70 888, impression "offset"
691 syndicats locaux
Plans conjoints:
lait nature: 22 - 5421 producteurs
lait industriel: 5 - 3764 producteurs
fruits et légumes: 1 - 1240 producteurs
sirop d'érable: 1 - 2500 producteurs
Cotisation: 10 $

1964: Marche et manifestation à Québec sur l'impôt foncier (26 juin)
Fondation: Fédération des producteurs d'oeufs de consommation (13 novembre)
Réorganisation des fédérations régionales; nombre: 19
Intégration des syndicats spécialisés aux fédérations régionales
UCC (consolide): revenus: 635 499,49 $; dépenses: 613 616,62 $: + 21 882,87 $; actif: 840 586,21 $
Mutuelle-vie: actif: 14 302 972,43 $
Abandon des assurances générales

1965: Demande de reconnaissance syndicale
Plans conjoints dans le bois: 16 - 29 549 producteurs
chantiers coopératifs et associations coopératives: 70 chantiers - 3 804 membres; conventions collectives de travail: 63 - 12 033 travailleurs forestiers

1ère fois dans le bois:
semaine de 45 heures
3 semaines de vacances payées après 8 saisons d'opération
6 fêtes chômées et payées

1966: Fondation: Fédération des producteurs de lait industriel (4 avril)
Fondation: Fédération des producteurs de volailles
Fondation: Fédération des producteurs de porcs
Fondation: Fédération des producteurs de sirop d'érable
Fondation: Fédération des producteurs de pommes de terre
Fondation: Fédération des producteurs de betteraves à sucre
Réorganisation des fédérations régionales: nombre: 17
Entente UCC - Caisses d'établissement

1967: Marche et manifestation à Ottawa sur la politique laitière (24 mai)
1er syndicat de gestion à Napierville (février)
Fondation du syndicat (provincial) des producteurs de cultures industrielles (Lin)

Fondation du syndicat (provincial) des producteurs de cultures industrielles (Maïs-grain)
15 journées d'étude régionales sur le Rapport Parent
Retrait du plan conjoint de la volaille
TCN, tirage: 68 877

1968: Lutte sur le prélevé du lait industriel
Réorganisation: 16 fédérations régionales: 5 fédérations spécialisées affiliées (lait nature, lait industriel, oeufs de consommation, porc, travailleurs forestiers)
Opération déblocage
Collaboration avec l'Institut coopératif Desjardins pour les activités de formation

1969: Formation du comité conjoint UCC - lait nature - lait industriel
Organisation du syndicat du lait nature de Montréal
Assurance-vie collective des Assurances UCC
Règlement obligeant les coopératives à déduire le prélevé pour les plans conjoints
Cotisation: 15 $
Albert Allain, président

1970: Colloque sur la viande bovine
3 nouvelles affiliations: volaille, sucre et sirop d'érable, pomme de terre
TCN, tirage: 65 000
Fondation: Fédération des producteurs de bois (3 avril)
Problèmes de FEDCO

1971: Affiliation de la Fédération des producteurs de bois
16 fédérations régionales: 9 fédérations spécialisées
Contingentement national du lait
TCN, tirage: 60 000
2 plans conjoints provinciaux: lait nature, volaille

1972: L'UCC devient l'UPA
4 plans conjoints provinciaux: lait nature, volaille, lait industriel, oeufs
Mise sur pied du Centre informatique

1973: Paul Couture, président

1974: Cotisation à 25 $
Début de l'agro-tourisme
Création du Service de main-d'oeuvre agricole
Fondation: Fédération des producteurs de boeufs
Fondation: Fédération des producteurs de pommes
Fondation: Fédération des producteurs de fruits et légumes
Manifestations - crise du boeuf - coût de production
Création du comité technique UPA - MAPAQ sur les coûts de production

1975: Fondation: Fédération des producteurs de cultures commerciales
Acceptation du principe de l'intégration de la relève aux structures syndicales
Contingentement national du dindon

1976: Manifestation à Ottawa sur le lait (3 juin)
TCN, tirage: 55 000
Cotisation: 50 $
12 fédérations spécialisées affiliées

1977: Publication du rapport du comité d'orientation de l'UPA
Participation au sommet économique
Rapport du comité sur la mise en marché du lait
Plan conjoint sans référendum dans le porc

1978: Agence de commercialisation du lait

1979: Membre de Canfarm
Fondation: Fédération des producteurs de lapins
Office canadien de commercialisation du poulet
Cotisation: 75 $
TCN, tirage: 55 720
Pierre Gaudet, président

1980: Office des producteurs de lait (3 décembre)
Lancement de LE PRODUCTEUR DE LAIT
Fusion des Coopérants avec les Artisans (15 septembre)
Application au secteur agricole de la Loi sur les normes de travail
Fondation: Fédération des producteurs maraîchers (novembre)

1981: Cotisation: 100 $
Application au secteur agricole de la Loi sur la santé et sécurité au travail
TCN, tirage: 52 860
Fondation: Fédération des producteurs d'agneaux et moutons
Fondation: Fédération des syndicats de gestion
Jacques Proulx, président

1982: Rapport Gilson (Nid-de-corbeau)
Cotisation: 110 $
Inauguration de la "Maison de l'UPA"
Fondation: Fédération de la relève agricole

1983: Nouvelle définition du producteur agricole: vente de plus de 3 000 $/année
Unification des 2 Fédérations du lait en une seule
TCN, tirage: 50 000

L'ÉLECTRIFICATION RURALE

Faisons nous-mêmes les premiers pas

Au cours des années 30, les cercles de l'UCC entreprirent pour de bon l'étude du problème de l'électrification rurale.

Toutes les améliorations que procurerait à l'agriculture un service comme l'électricité le rendait indispensable et poussaient les cultivateurs à en demander l'organisation dans toutes les régions du Québec.

Cependant, étant donné les difficultés économiques que connaissaient les cultivateurs du temps, il fallait, de toute nécessité, compter sur l'aide de l'État pour développer un tel service.

Les compagnies d'électricité n'étaient pas intéressées à dispenser ce service en milieu rural. La trop grande dispersion des utilisateurs rendait le coût d'un tel service passablement élevé.

L'État, de son côté, tout en étant favorable au développement d'un tel service en milieu rural, aimait mieux laisser cette responsabilité aux municipalités.

Ces hésitations décidèrent un certain nombre de convaincus d'initier le mouvement des services coopératifs d'électrification qui n'a cessé, par la suite, de progresser. Une première expérience tentée dans le comté de Montcalm nous est relatée dans *La Terre de chez nous* du 20 août 1947. Revoyons ce texte:

> *"L'Abbé Gariépy arriva à St-Émile de Montcalm le 30 septembre 1933. Cette même année, il installa à l'extrémité du Lac des Îles un petit barrage de fortune pour alimenter un générateur de 25W qui fournissait l'électricité à 13 clients au tarif de 1 $/mois, pendant trois ans. Les débuts furent pénibles. Le curé devait surveiller lui-même le fonctionnement de sa petite centrale électrique jusqu'à minuit chaque soir. Le 8 janvier 1936, le pouvoir passa au feu, mais les clients qui avaient bénéficié du service électrique décidèrent de recommencer, et quelques mois plus tard, 17 familles étaient de nouveaux clients de cette petite entreprise électrique alimentée, cette fois, par un générateur de 50W. En 1939, l'Abbé Gariépy avait construit un réseau d'une longueur de 10 milles et comprenant 78 usagers.*(1)

Ce simple exemple illustre parfaitement bien ce que voulait dire l'expression "passer à l'action" pour les cultivateurs des années 30.

À compter de 1934, suite à l'enquête annuelle que tous les cercles de l'UCC effectuèrent dans les paroisses, les expériences de St-Émile-de-Montcalm se multiplièrent à la grandeur du Québec et l'UCC a pu définir sa politique d'électrification rurale et lutter pour une "Loi d'électrification rurale" qu'elle obtint le 3 avril 1945. Onze ans d'organisation et de représentation ont fini par décider les autorités gouvernementales. De la Loi, l'on passa à la création de "l'Office de l'électrification rurale". Cet office s'appliqua à populariser la formule des coopératives d'électricité qui, avec une aide adéquate, eurent beaucoup de succès.

C'est ce qui faisait dire à l'honorable ministre de l'Agriculture, en 1948, M. Laurent Barré, à l'occasion de l'assemblée annuelle de la Coopérative d'électricité de St-Valérien de Shefford:

> *"En quatre ans, les coopératives d'électricité ont permis à 44 000 ruraux de plus, de bénéficier des avantages que procure l'éclairage moderne. Aujourd'hui, 78 000 cultivateurs, soit 40% de notre population rurale, jouissent de l'électricité. À raison de 100 $ par membre, et pourvu qu'ils soient assez nombreux, le gouvernement s'engage à fournir les trois quarts de la somme requise pour la construction des lignes et fournit en même temps les services des techniciens, d'un ingénieur et d'un comptable. Les cultivateurs membres de la coopérative en sont les propriétaires. L'argent reçu du gouvernement est remis à raison de 3% du montant prêté, chaque année, pendant 30 ans.*
>
> *Les cultivateurs payent en moyenne à la coopérative la somme de 3,50 $ par mois pour l'usage de l'électricité achetée aux grandes compagnies.*
>
> *Cent soixante demandes d'incorporation ont été reçues par l'Office de l'électrification rurale. Quarante-deux coopératives opèrent présentement".*(2)

La nationalisation de l'électricité va, par la suite, éliminer la presque totalité des coopératives d'électricité au Québec. Il n'en demeure pas moins que la présence des coopératives et de l'Office de l'électrification rurale à l'époque aura permis au monde agricole de jouir d'un service aussi essentiel que celui de l'électricité alors que tous hésitaient à lui accorder sous le faux prétexte d'une rentabilité douteuse de la distribution d'un tel service.

Jean-Marc Kirouac

(1) *TCN*, le 20 août 1947.
(2) *TCN*, le 15 septembre 1948, page 18.

La terre et l'eau, de grandes richesses

L'agriculture est maintenant devenue une industrie au Québec et, depuis 60 ans, l'Union des producteurs agricoles (autrefois l'UCC) a joué un rôle moteur dans ce développement.

Hydro-Québec lui rend hommage et est fière d'avoir participé à cette action collective par ses efforts de promotion de l'électricité dans le milieu rural. Elle entend continuer à soutenir l'essor du Québec en offrant à sa clientèle un produit fiable et économique.

L'électrificacité

Le recrutement à l'UCC

Le recrutement des membres à l'UCC a toujours été la préoccupation prioritaire, puisque de sa réalisation dépendait l'existence même de l'Union et de son succès, sa valeur représentative.

Cette réalité a toujours été tellement bien ancrée dans l'esprit des dirigeants de l'Union que tout cultivateur qui acceptait de devenir directeur d'un cercle ou syndicat local de l'UCC se voyait confier comme première tâche le "recrutement des membres dans son bout de rang". C'était automatique et personne n'en n'était surpris. Un syndicat n'est vivant et efficace que dans la mesure où il s'occupe de recruter des membres d'abord, pour ensuite s'occuper d'éducation et d'information, de la défense de leurs intérêts et d'organisation de la profession.

Ces responsables du recrutement dans les cercles et syndicats locaux de l'UCC ont été, pour l'Union, les artisans compétents des structures de base de l'Union. Cela ne veut pas dire pour autant que tous les cercles et syndicats locaux de l'UCC ont toujours été actifs au maximum de leurs possibilités; loin de là. Partout, cependant, où l'on a conservé ce goût de gagner son confrère à joindre les rangs de l'Union, cette dernière a toujours progressé et mieux accompli sa tâche.

Les quelques cultivateurs qui dans chaque paroisse du Québec ont accepté, depuis 1924, de s'occuper du cercle ou du syndicat local en tant que directeurs et recruteurs ont accompli une tâche dont on ne soulignera jamais trop le mérite. Cette équipe de direction des cellules locales qui entreprenait de visiter annuellement tous les cultivateurs de la paroisse déposait en terre une semence de qualité qui garantissait à l'Union une récolte de qualité. Il est indéniable que pour faire bénévolement du recrutement pour l'UCC il faut avoir vraiment le "sens des autres". Il faut être drôlement bien argumenté pour amener le recruté à s'oublier un peu personnellement pour penser aux autres, à l'ensemble de la profession. Oui, vraiment. C'est une semence de qualité, une semence dont l'UCC avait besoin, une semence qui se devait de porter fruits à la grandeur du Québec.

Autant l'UCC avait besoin de membres à mentalité plus orientée dans le sens du bien commun, autant elle devait pouvoir compter sur des responsables locaux dont le "sens des réalités" saurait les faire s'armer d'une persévérance à l'épreuve des défaillances inattendues. Travailler à réformer une mentalité, ce n'est pas une tâche qui s'exécute en vitesse. Il faut y mettre le temps et savoir persévérer.

Par chance que l'UCC ait pu compter sur des recruteurs persévérants. À bien y penser, c'est à force de patience et de persévérance que l'UCC en est venue à atteindre un pourcentage de représentativité vraiment respectable. En 1931, l'UCC comptait 12 % des exploitants agricoles comme membres. C'était le même pourcentage en 1941. Le pourcentage grimpait à 26 % en 1951, pour atteindre les 70 % en 1971 et se maintenir au-delà de 85 % depuis les années 80.

C'est la persévérance des recruteurs qui aura permis à l'Union de franchir les étapes difficiles de son histoire pour atteindre un niveau de représentativité des plus respectable. Sa crédibilité, l'Union la doit pour une bonne part aux recruteurs qui se sont succédé dans chacune des paroisses agricoles et qui, pendant 48 ans ont fait le "recrutement et le ramassage des cotisations syndicales". Depuis 1972, suite à la "Loi des producteurs agricoles", le ramassage des cotisations a cessé, mais le recrutement pour l'adhésion au syndicalisme se poursuit.

L'ensemble des dirigeants des structures de base à l'UCC a joué un rôle prépondérant dans la vie de l'Union. Le reconnaître c'est rendre justice à une catégorie de responsables dont le travail, souvent caché, a doté l'UCC d'une énergie et d'une vitalité lui permettant de faire face à des difficultés dont elle a su triompher.

Les recruteurs à l'UCC ont été de toutes les campagnes qu'a menées l'UCC. Son travail de recrutement terminé, ce sont les équipes d'étude, les manifestations publiques, les votes de plans conjoints, les congrès régionaux et provinciaux qui accaparaient ses énergies.

Leur sens du bien commun, la persévérance et la disponibilité, voilà ce qui les a toujours caractérisés. Aux recruteurs de l'UCC et de l'UPA, chapeau. Vous avez su façonner une Union à votre image. Ce n'est pas peu dire.

Jean-Marc Kirouac

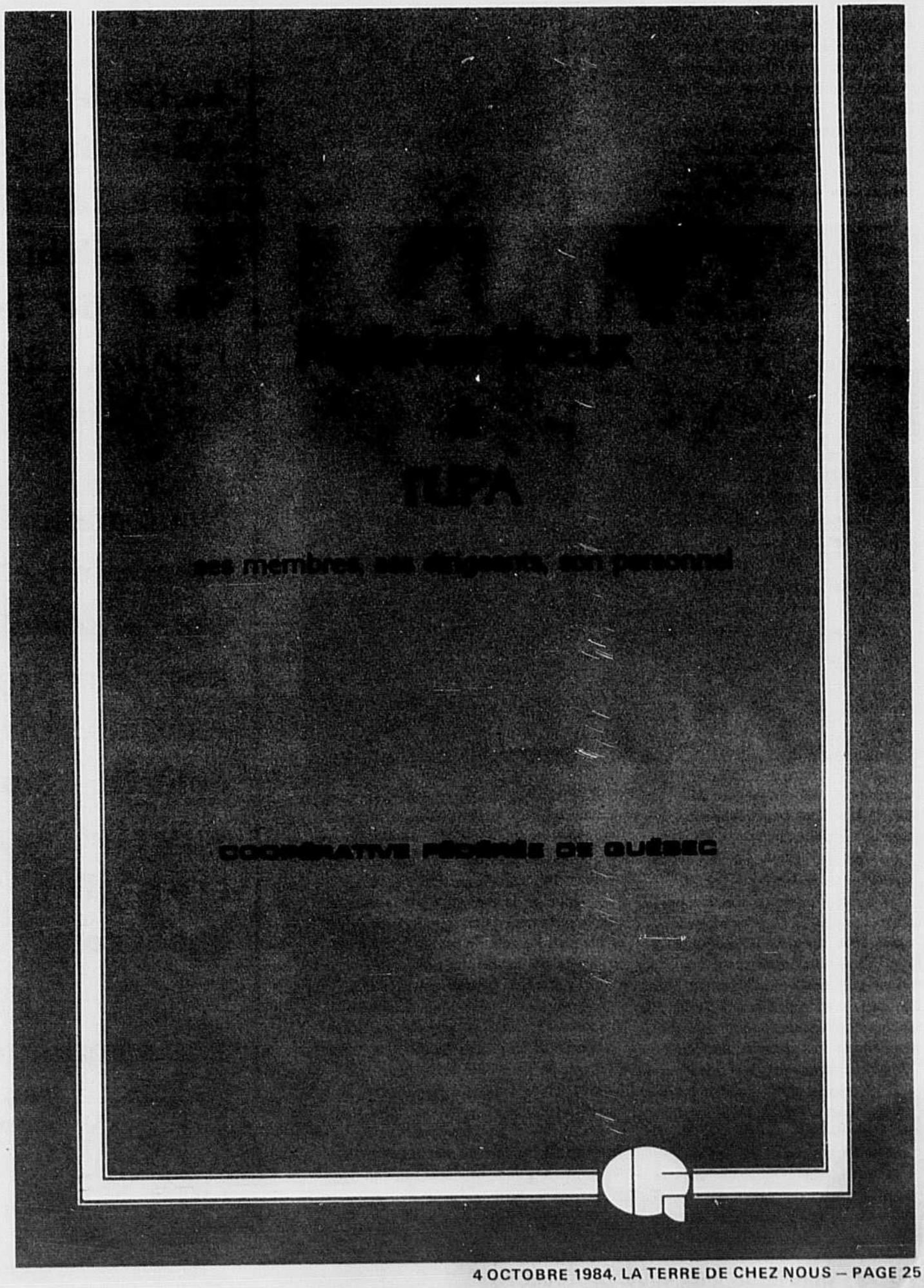

On marche !

22 juin 1964

Honorable Jean Lesage
Premier ministre
Québec

Accusons réception et vous remercions votre lettre 18 juin. Stop. Comité exécutif UCC sera à votre rendez-vous le 26 à 10.30 hrs a.m. Stop. Cultivateurs de toute la province attendront à 2.00 hrs p.m. en face Parlement résultats de l'entrevue.

Lionel Sorel,
Président général de l'UCC

(télégramme reproduit dans la TCN, *24 juin 1964, p. 10)*

Une série d'anomalies fiscales existant depuis de nombreuses années avaient fini par créer une situation intenable pour les cultivateurs en regard de l'impôt foncier. Ce problème fut en fait le détonnateur qui amena 18 000 cultivateurs à se rendre protester à Québec le 26 juin 1964.

10 % du revenu net réalisé, c'est le montant que les cultivateurs devaient payer en impôt foncier au début des années soixante. En moyenne, ce revenu net s'établissait alors à environ 2 000 $ par année, montant qui devait servir à payer le salaire du cultivateur, celui de la main-d'oeuvre familiale, à rémunérer le capital libre de dettes et... à investir!

En 40 ans d'existence, c'était la première fois que l'UCC descendait en masse, dans la rue. Ce fut spectaculaire. La manifestation portait certes sur l'impôt foncier, phénomène facilement identifiable, mais c'était toute l'économie agricole qui depuis plusieurs années ne cessait de se détériorer. Les prix agricoles demeuraient stationnaires pendant que les coûts de production continuaient d'augmenter.

Cette situation économique excessivement difficile vécue dans la période d'effervescence que connaissait le Québec de la Révolution tranquille de cette période explique en partie du moins que l'UCC dérogea de son attitude plus que réservée qui la caractérisait depuis sa naissance.

Descendre en masse dans la rue, pour la première fois en quarante ans, ça se prépare... 5 jours à l'avance! Cette tâche énorme fut menée à bien par le comité de la "Marche sur Québec" formé de messieurs Jean-Marc Kirouac, Guy Hamel et Camille Moreau.

Coordination entre les diverses fédérations, organisation de la marche même, rencontre avec le premier ministre Lesage, création et publication d'un chant de la marche: "Faut qu'ça change tout suite", mot d'ordre de l'aumônier ("évitez les abus de boissons alcooliques, les polissonneries, les dégâts, les atteintes à la réputation"), tout fut mis sur pied rapidement et avec efficacité.

Le programme, publié dans *La Terre de chez nous* du 24 juin annonçait le ralliement à 11h00, le 26 juin, sur les Plaines d'Abraham; le dîner se prendrait sur place (chacun apporte son lunch); à 13h00, départ pour le Parlement où les attendraient les dirigeants de l'UCC et les principaux membres du gouvernement qui s'étaient rencontrés depuis 10h30 le matin.

La Marche s'effectua selon le mot d'ordre mis de l'avant: "Discipline, dignité". Elle fut aussi vivante, animée et colorée. Ce fut un succès. Elle eut comme résultat premier de soulager sur le coup le cultivateur du fardeau de l'impôt par une réduction de 25 % de la taxe scolaire.

Doublée de la promesse de s'attaquer à la recherche d'une formule plus équitable pour l'avenir. En prime, le gouvernement accordait de plus une augmentation de 0,20 $ le 100 livres de lait! Chiffrés, ces gains étaient estimés à quelque 6 millions $. Dans *La Terre de chez nous* (1er juillet 1964) qui rapportait les événements de cette journée historique, on lisait: "On ne sait jamais à quel point on est fort tant que l'on n'a pas utilisé sa force."

Le succès de cette manifestation et la conscience de la solidarité qui s'en dégagea fut sans doute pour quelque chose dans l'organisation d'une seconde marche, à Ottawa cette fois le 24 mai 1967, sur la question de la politique laitière. Et ce ne fut pas la dernière. En 1974, on se rappellera les images spectaculaires qu'ont véhiculées les média d'information lors des manifestations sur le coût de production à partir de la crise du boeuf et en 1976 encore sur le lait.

Mais ces moyens ne sont utilisés qu'en dernier ressort, lorsque la patience des producteurs a été menée à bout. En ce sens, la "Marche sur Québec" de 1964 marque un moment historique. Elle fut certes une "première" mais elle dénote aussi les changements majeurs qui ont bousculé l'évolution de l'agriculture québécoise en particulier dans la décennie cinquante. Elle marque aussi que pour la première fois, les cultivateurs avaient assez confiance en eux pour oser porter leur situation aux yeux de l'opinion publique.

Guy Boisclair

Producteurs

La Régie des assurances agricoles du Québec est heureuse de s'associer à vous pour célébrer le 60e anniversaire de la fondation de l'Union des producteurs agricoles.

Nous sommes fiers de la collaboration étroite et cordiale qui a toujours existé entre nos deux organismes et nous continuerons à partager cet objectif commun qui est de servir et améliorer la situation des agriculteurs québécois.

LES ASSURANCES AGRICOLES...

Une protection économique.

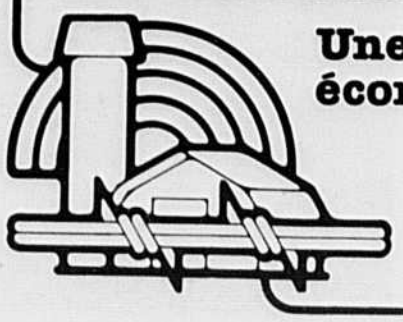

Gouvernement du Québec
Régie des assurances agricoles

Le crédit agricole

Lorsque l'on vit d'une agriculture d'auto-suffisance et que l'on n'écoule que le léger surplus de ses produits sur le petit marché public local ou régional, le besoin d'argent, en espèces sonnantes, n'est pas toujours d'une nécessité vitale. C'était la situation de la plupart des cultivateurs québécois au début de ce siècle.

La famille agricole produisait elle-même sa nourriture, confectionnait la plupart de ses vêtements ainsi que les outils dont elle avait besoin pour travailler. Bien sûr, ce n'était plus le temps des premiers colons et il y avait bien dans la plupart des villages des artisans de qui on pouvait monnayer certains services. Mais les besoins d'argent n'étaient pas les mêmes que ceux d'aujourd'hui.

Certains cependant avaient commencé à réorienter leur production pour répondre aux besoins alimentaires croissants des villes en expansion. Cela signifiait de produire une moins grande variété de denrées mais en plus grande quantité pour chacune. Comme conséquence première pour le cultivateur, celui-ci avait un plus pressant besoin d'argent. D'abord pour investir dans la production, achat de terres peut-être, d'outils nouveaux, de grains de semence, ensuite pour pouvoir acheter ce qu'il ne produisait plus chez lui.

Cette transformation progressive des manières de produire et de vivre sur la ferme s'accéléra pendant la première guerre mondiale. Car, pour aider l'Angleterre, le gouvernement canadien mit en place différents mécanismes pour accroître la production de certaines denrées alimentaires qu'il envoyait ensuite outre-Atlantique. Les prix avantageux de cette période de guerre ainsi que les facilités d'investissement dont ils disposaient par suite des politiques gouvernementales incitèrent plusieurs cultivateurs à se lancer tête baissée dans ce mouvement. Pendant la guerre, tout allait bien.

Mais la chute des prix de l'après-guerre laissa dépourvus les cultivateurs maintenant aux prises avec des dettes énormes qu'ils ne pouvaient rembourser. On avait besoin d'argent, autant pour payer ses dettes, que pour continuer à investir pour être plus "productifs". Les cultivateurs devaient donc trouver des moyens de s'adapter aux tendances nouvelles que prenait l'agriculture.

La nécessité d'un crédit adapté aux besoins de l'agriculture était déjà inscrite au programme du Congrès de fondation de l'UCC en 1924. D'année en année, différents comités au sein de l'Union se penchèrent sur la question. Plusieurs possibilités furent envisagées. D'abord un crédit agricole par les caisses populaires. Mais celles-ci n'étaient pas encore assez développées à l'époque pour satisfaire aux exigences de long terme et de bas taux d'intérêt nécessaires à l'économie agricole. La création de banques rurales spécialisées fut aussi suggérée.

Mais la solution la plus réaliste semblait être celle d'un crédit agricole étatique, c'est-à-dire, de faire supporter par l'ensemble de la population les risques et le peu de rentabilité d'un tel type de financement qui ne pouvait séduire ni les entreprises ni les prêteurs privés.

C'est le gouvernement fédéral qui le premier, créa la Société de crédit agricole qui commença ses activités en 1929. Mais plus orientée en fonction des besoins des producteurs de l'Ouest, elle n'apporta qu'insatisfaction aux cultivateurs du Québec. Les revendications et pressions de l'UCC continuèrent, cette fois, concentrées sur le gouvernement provincial.

C'est en octobre 1936, trois mois seulement après sa première élection comme premier ministre, que Duplessis fit voter la loi créant l'Office du crédit agricole québécois. Il amorçait ainsi la tradition de bonne entente qu'il entretiendra avec le monde rural pendant presque tout son règne.

L'UCC était satisfaite de la loi. L'Office disposait au départ de 10 millions $. Elle pouvait prêter jusqu'à concurrence de 65 % de la valeur de la ferme (ce qui amènera la nécessité de définir ce qu'est une ferme) et à un maximum de 6 000 $. Le taux d'intérêt, payable semi-annuellement, était de 2½ % et on pouvait échelonner la dette sur une période pouvant aller jusqu'à 39½ ans.

Répondant à des besoins urgents de financement au début, il semble que de 1937 à 1955, les emprunts se soient faits de plus en plus pour l'établissement des fils de cultivateurs.

Satisfaite de la loi, l'UCC n'en verra pas moins, jusqu'à aujourd'hui, à faire adapter le crédit agricole aux nouvelles exigences qui apparaîtront graduellement suite à l'évolution de l'agriculture. Augmentation de la valeur maximale des prêts, élargissement des champs d'application, maintien de taux et d'échéances raisonnables, ce seront là autant de thèmes auxquels l'UCC et l'UPA accordera une attention constante tout au long de son histoire.

Guy Boisclair

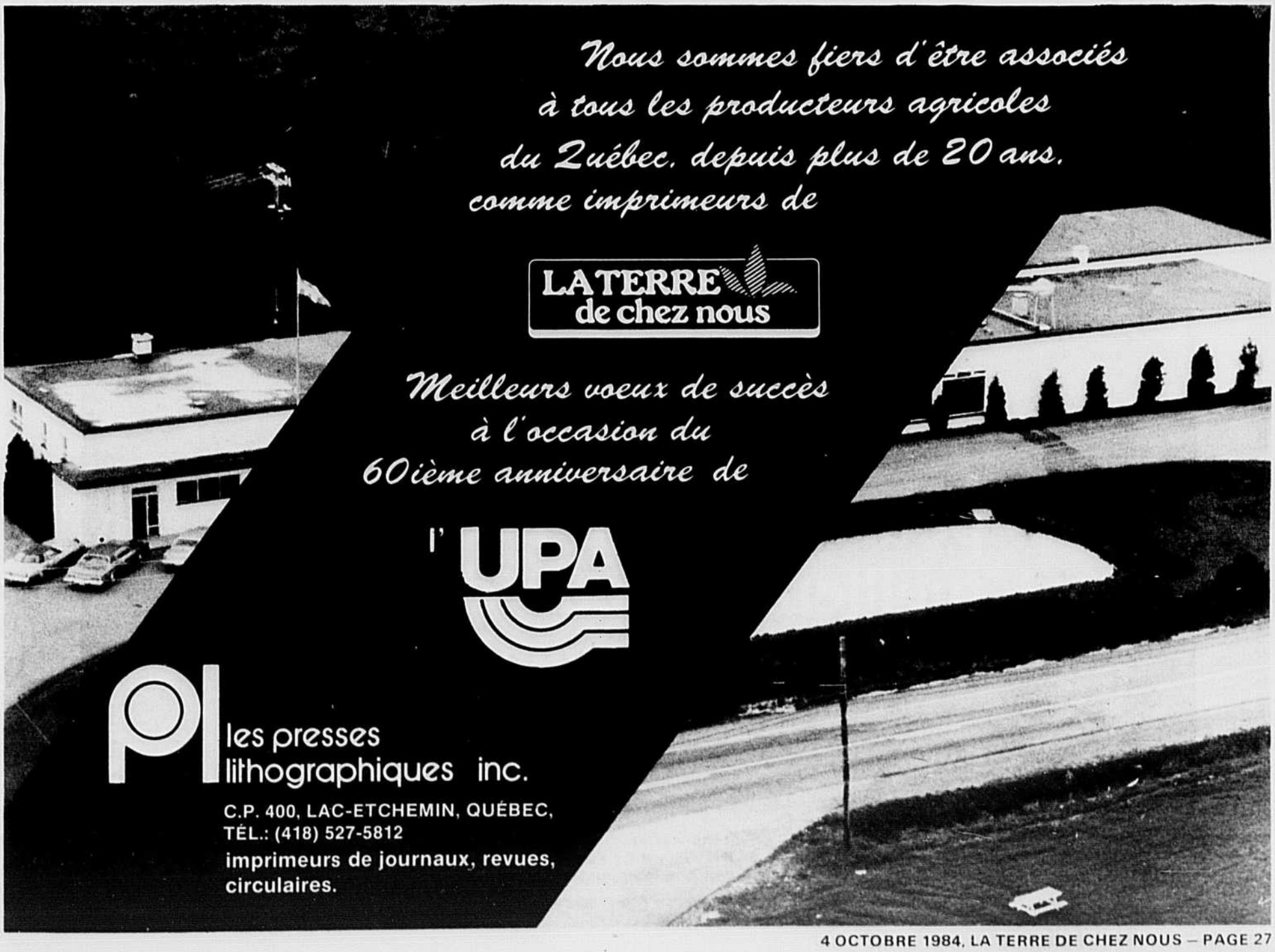

Une grande marche sur Québec

En 1964, l'UCC organise une première grande marche sur Québec pour dénoncer les injustices de la taxation foncière et de la taxe de vente de six pour cent que le gouvernement Lesage vient d'imposer à tous les consommateurs québécois. Les agriculteurs, très touchés par ces mesures, feront finalement plier le parlement. Ce fut une des grandes victoires de l'UCC. Nous reproduisons ici le chant de la marche que des milliers d'agriculteurs ont scandé sur la colline parlementaire à Québec.

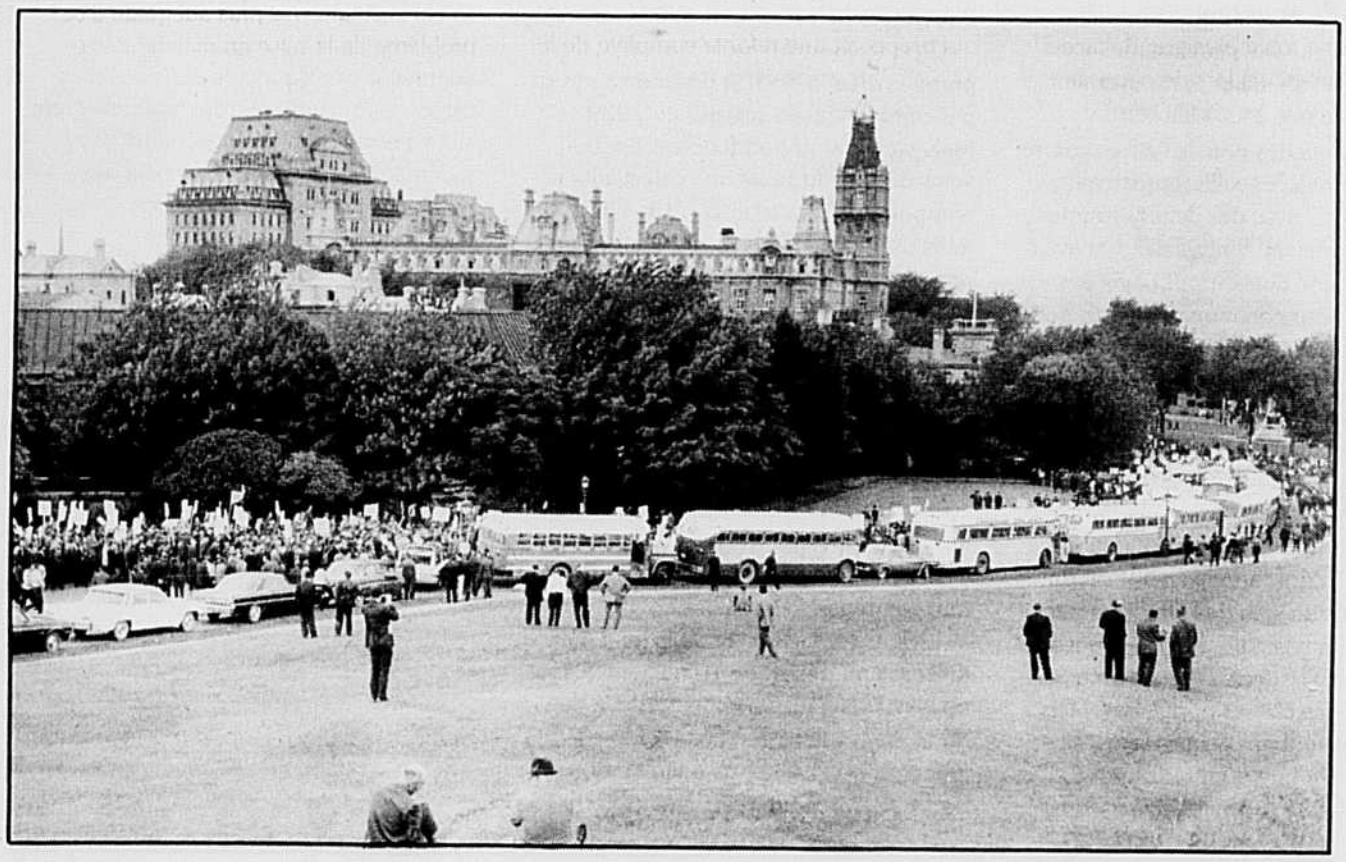

"Faut qu'ça change tout'suite"

(Air: Ah! c'était un p'tit cordonnier)

1 — C'est notre Histoire les Habitants,
C'est notre histoire les Habitants;
Taxes à payer abondamment,
Taxes à payer abondamment.

REFRAIN

Il faut qu'ça change tout'suite, tout'suite,
Il faut qu'ça change tout'suite, tout'suite,
Il faut qu'ça change tout'suite, sans ça on va crever.

2 — Nous allons tous au Parlement, (bis)
D'la taxe chercher un soulagement. (bis)

3 — Progrès voulons assurément, (bis)
Mais pas seulement à nos dépens. (bis)

4 — La taxe de vente à 6 pour-cent, (bis)
N'est pas un r'mède satisfaisant. (bis)

5 — Pourquoi payer le doubl'tout l'temps? (bis)
Et voir les nôtres faire encans? (bis)

6 — Nous n'd'mandons rien d'exhorbitant, (bis)
Seul un léger rajustement. (bis)

7 — Déjà depuis plus de trente ans, (bis)
D'l'impôt foncier voulons l'changement. (bis)

8 — Comme vous voyez, nous sommes patients, (bis)
Patients oui, mais non innocents. (bis)

9 — "Maitre chez nous", c'est épatant! (bis)
Quand on a d'quoi s'mettre sous la dent! (bis)

10 — "La Belle Province", que c'est charmant! (bis)
V'nez voir crever les Habitants! (bis)

Le Comité de la Marche sur Québec.

La Terre de chez nous, 24 juin 1964

Québec

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Énergie et des Ressources

La mise en marché

Les questions de mise en marché des produits agricoles furent constamment au coeur des préoccupations de l'UCC-UPA depuis le début de son histoire. Si elles ont polarisé l'attention depuis les années cinquante, il ne faudrait cependant pas croire que les problèmes reliés à la vente des produits étaient auparavant inexistants. Au contraire, les cultivateurs qui créèrent l'UCC en 1924 étaient ceux pour qui l'agriculture marchande était déjà une réalité qu'ils devaient affronter. Et dans une agriculture de ce type, la vente des produits représente un des problèmes majeurs.

La ligne de pensée directrice qui, depuis le début, soutient l'activité de l'Union dans ce domaine, vise à garder aux mains des producteurs le contrôle de la mise en marché de leurs produits. Cet objectif fut d'abord poursuivi par l'entremise de la formule coopérative et, après les années cinquante, par celle des conventions collectives que l'on appelle maintenant plans conjoints.

Jusqu'à la fin de la décennie quarante, l'UCC mit beaucoup d'énergie à susciter la création de coopératives de toutes sortes, particulièrement des coopératives de ventes de produits agricoles. Cette formule offre deux avantages importants. D'abord le producteur-membre reste propriétaire, ou plus précisément copropriétaire, de sa coopérative; il a donc son mot à dire dans l'orientation de celle-ci. Ensuite, la coopérative, en regroupant les produits de plusieurs producteurs, acquiert ainsi une force plus grande face à d'éventuels acheteurs lors de négociations sur les prix et les conditions de vente.

Mais sur un marché où la demande de produits agricoles se concentrait de plus en plus aux mains d'un nombre réduit d'acheteurs, les coopératives devaient traîner avec elles une faiblesse importante: l'adhésion à ces organismes reste libre. Ce ne sont pas tous les producteurs qui en étaient membres. Les acheteurs de produits agricoles avaient alors la partie facile de négocier des prix avantageux pour eux et désavantageux pour les producteurs divisés. Il fallait songer à une alternative à la formule coopérative.

Dès le début des années trente on retrouve exprimée l'idée d'appliquer au secteur agricole la formule des conventions collectives telles qu'elles se présentaient dans le secteur ouvrier. Dans l'esprit d'Albert Rioux et de Gérard Filion, respectivement président et secrétaire-général de l'UCC de l'époque, la convention collective de vente des produits agricoles **devait obliger tous les producteurs** d'une production donnée à s'unir pour la vente de leur produit.

C'est en 1945 que l'UCC demandera officiellement pour la première fois au gouvernement provincial de légiférer pour permettre l'institution d'une telle formule. En 1952, le gouvernement mit sur pied une commission d'enquête présidée par le juge Héon et sur laquelle siégeait aussi Abel Marion, président de l'UCC. Suite à cette enquête, le Bill 44 fut voté en février 1956. Cette loi, la Loi des Marchés Agricoles du Québec, créait un Office chargé de surveiller, de coordonner et d'améliorer la mise en marché des produits agricoles au Québec. Elle permettait de plus à des producteurs, par le biais d'offices de producteurs, d'administrer des conventions collectives de ventes de produits agricoles que l'on appellera désormais des plans conjoints.

Première brèche importante, cette loi fut cependant remaniée à plusieurs reprises par la suite sous l'instigation de l'UCC. Mentionnons ici les deux plus importantes modifications: Le Bill 92, de juin 1961, qui donnait aux syndicats de producteurs le droit d'administrer un plan conjoint et le Bill 13, d'avril 1963, qui proposait une refonte complète de la loi de 1956 et qui élargissait entre autre les pouvoirs d'un plan conjoint, non plus seulement à la négociation du prix d'un produit, mais aussi aux conditions de production et de préparation des produits agricoles pour la vente et à la possibilité de régulariser l'offre des produits par des contingentements.

La mise en place des plans conjoints entraîna de sérieux remous au sein des divers groupes d'acheteurs qui voyaient s'effriter ainsi les bases de leur position privilégiée d'avant. Les luttes furent parfois longues et difficiles. Mais c'est un fait aujourd'hui admis que les productions qui ont maintenant leur plan conjoint bien établi (les premiers furent dans le lait, les oeufs et la volaille) sont celles qui, malgré encore certains problèmes, permettent le mieux à leurs producteurs de pouvoir vivre raisonnablement bien et cela, sans pour autant que les consommateurs aient à en subir des conséquences désavantageuses, bien au contraire.

La recherche du plus grand contrôle possible par les producteurs eux-mêmes sur la mise en marché de leurs produits, semble, jusqu'ici du moins, répondre adéquatement aux besoins des producteurs agricoles d'aujourd'hui. Telle que l'avait pressentie l'UCC des années trente, cela demande certes une forte dose de discipline mais il semble que ce soit là la solution la plus adéquate à ce problème de la mise en marché des produits agricoles.

Guy Boisclair

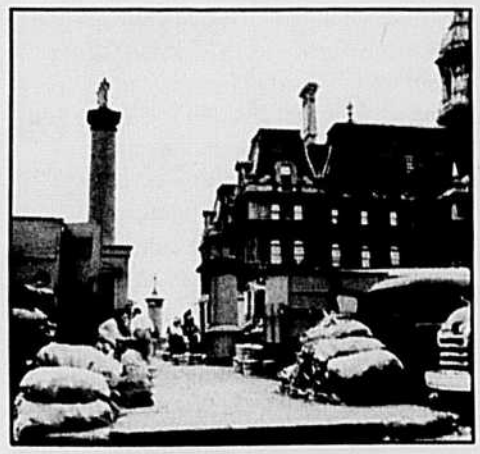

Le Marché Bonsecours, près de la Place Jacques Cartier. Plus de 30 000 maraîchers et éleveurs le fréquentaient à l'année longue, dans les années 20 à 40. On voit à droite l'hôtel de ville de Montréal.

Éducation...

suite de la page 28

d'éducation furent progressivement, avec les années soixante, confiées à la seule responsabilité du Service d'Éducation et d'Information. Le développement des SEI régionaux permettra en même temps une plus grande souplesse dans l'organisation de différents programmes de formation. Ainsi, actuellement, les producteurs peuvent-ils avoir accès à des sessions de formation syndicale et de formation économique organisées par le SEI de l'UPA.

Les conditions de vie et d'exercice du métier de cultivateur changent, les besoins changent. Mais la nécessité d'assurer à la classe agricole, disséminée sur tout le territoire québécois, des moyens de communication et de formation adéquats a toujours représenté pour l'UCC/UPA une priorité qu'elle a constamment maintenue à son programme depuis le début de son existence.

Sincères félicitations pour l'immense travail effectué en ces soixante ans

CCS
CHAÎNE COOPÉRATIVE DU SAGUENAY

Nos meilleurs souhaits aux dirigeants, membres et employés de l'Union des producteurs agricoles à l'occasion de son 60e anniversaire

Ateliers de photocomposition/télécommunication

RSTS
RIVE-SUD TYPO SERVICE INC.
50, rue Cartier, Saint-Lambert,
Québec J4R 2S4 · Tél.: (514) 672-6880

Éducation et information

Quiconque connaît peu le mouvement syndical agricole québécois sera étonné de la diversité et de la quantité des efforts que l'UCC/UPA a consentis dans le domaine de l'éducation et de l'information.

La Terre de chez nous d'abord. Quel organisme au Québec peut s'enorgueillir d'avoir maintenu vivant un journal hebdomadaire, sans interruption, depuis 56 ans? De la création de l'UCC en 1924, jusqu'à 1926, c'est le *Bulletin des Agriculteurs* qui agissait comme organe officieux de la nouvelle organisation syndicale. La scission intervenue entre les deux organismes amena l'UCC, de 1927 au début de 1929, à publier deux pages par semaine, le mardi et le jeudi, dans le journal *Le Devoir*. Ces pages étaient déjà coiffées du titre de *La Terre de chez nous*. Mais *Le Devoir* ne rejoignait qu'une infime minorité de cultivateurs. Pendant toute l'année 1928 se sont alors déroulées au sein de l'UCC, de longues discussions sur l'opportunité d'avoir son journal à soi. L'affaire était sérieuse. Il s'agissait de décider de la mise sur pied d'un outil d'information, d'éducation et de combat. Et comme on voulait ce journal indépendant, cela impliquait qu'il fallait en assumer entièrement le coût, donc, qu'une augmentation de la cotisation pour être membre de l'UCC s'ensuivrait.

C'est au Congrès de 1928 que la décision fut prise de créer *La Terre de chez nous*. Le 15 février 1929 paraissait le numéro-programme qui sera suivi, au début de mars, par le premier numéro régulier d'une série ininterrompue jusqu'à aujourd'hui.

La Terre de chez nous deviendra l'unique journal de combat des cultivateurs québécois. Mais il sera aussi le véhicule privilégié de toute une série d'activités d'éducation que l'UCC organisait pour répondre aux besoins pressants des cultivateurs dans ce domaine.

Les *Cours à domicile*, par exemple, furent publiés régulièrement dans *La Terre de chez nous* de 1929 jusqu'à la décennie des années soixante. Ces cours représentent certainement une des réalisations les plus originales de l'UCC. Il s'agissait d'un système de cours par correspondance offerts gratuitement aux membres de l'UCC et à leur famille. Tous les sujets, un par année et quelquefois plus, furent abordés: les techniques de production ou de mise en marché, la machinerie, l'élevage, la culture des sols, tout ce qui, en somme, pouvait permettre aux cultivateurs de s'adapter aux nouvelles manières de produire et de vendre les denrées agricoles, fit l'objet à un moment ou l'autre d'un *Cours à domicile*. Particulièrement dans les années quarante, on vit de plus apparaître des cours portant sur l'organisation socio-économique, tels que sur la coopération, les assurances-mutuelles, la doctrine sociale de l'Église, etc.

La Terre de chez nous et les *Cours à domicile*, bien qu'importants, ne représentent cependant qu'une partie des réalisations de l'UCC/UPA dans le domaine de l'éducation et de l'information. Au chapitre des publications, il faudrait ajouter *Le Guide*, petit bulletin mensuel à l'usage des cercles locaux; *Le Foyer Rural*, qui s'adressait particulièrement aux femmes, ainsi que toute une série de brochures sur divers sujets qui étaient éditées et publiées par le Service de Librairie de l'UCC, véritable maison d'édition. *Le producteur de lait* est la dernière réalisation, toute récente, de l'UPA dans ce domaine de la publication.

La radio joua un rôle particulièrement important comme véhicule d'information dans certaines régions dans les années trente et quarante. Les "causeries radiophoniques de l'UCC", comme on les appelait, étaient conçues par le personnel de l'UCC.

Les cercles d'études, mis sur pied dès la fin des années vingt, réunissaient les cultivateurs d'un rang ou d'une paroisse. Ils y discutaient des sujets locaux ou de ceux suggérés par les Cours à domicile ou par les causeries radiophoniques. Ils furent complémentes plus tard par les journées d'études et les retraites fermées régionales et provinciales. Les principaux administrateurs se retrouvaient à ces occasions pour discuter et préparer l'orientation des politiques du mouvement.

La formation de ces administrateurs fit aussi l'objet de constantes attentions de la part de l'UCC. Des activités spéciales furent organisées à cet effet. Mentionnons entre autres, que l'UCC eut sa propre école de formation de chefs, le *Centre de Formation Rurale de l'UCC*, qui dispensait un cours de deux ans et qui était logé à Sherbrooke, dans les locaux de l'école d'agriculture Noé-Ponton.

Dans les années cinquante et soixante disparurent progressivement la plupart des activités d'éducation mises sur pied par l'UCC depuis ses débuts. Elles furent remplacées par d'autres mieux adaptées aux nouveaux besoins qu'avaient développés les cultivateurs.

Mais si de nouveaux besoins étaient apparus, c'est que les besoins de 1924 avaient été en grande partie assumés. À ce titre, les efforts consentis dans l'éducation ont, sans conteste, été un des éléments déterminants qui ont permis aux cultivateurs de s'adapter aux nouvelles conditions d'exercice de leur métier.

Auparavant assumées par plusieurs services au sein de l'UCC, les activités ►

VOLBEC
La Fédération
des producteurs de volailles
du Québec

Les producteurs de volailles du Québec sont fiers de s'associer aux célébrations marquant le soixantième anniversaire de notre Union.

Au nom de ceux-ci, la ***Fédération des producteurs de volailles du Québec*** *et* ***Le Groupe BECDOR inc.*** *remercient l'UPA pour les efforts déployés pour le mieux-être de tous les producteurs agricoles.*

becdor

La traite des vaches d'hier à aujourd'hui

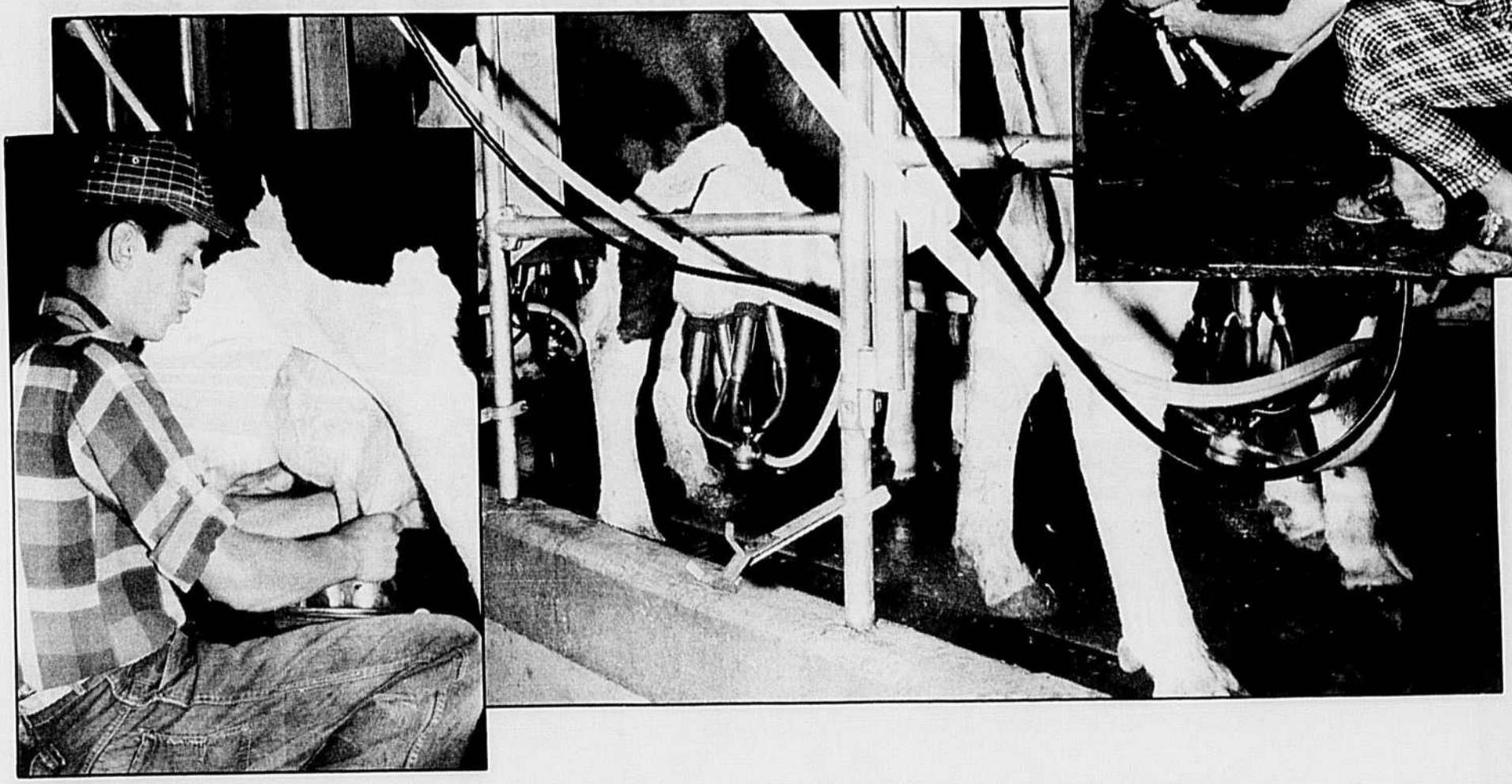

APRÈS 60 ANS L'U.P.A.

FRANCHEMENT Meilleure!

Fédération des producteurs de lait du Québec

Agriculture Canada félicite l'Union des producteurs agricoles à l'occasion de son 60e anniversaire de fondation

Dans la mission qui est la sienne, l'Union des producteurs agricoles représente et défend les intérêts professionnels de l'ensemble des agriculteurs québécois et ce, depuis sa fondation en 1924.

Agriculture Canada s'associe à tous ceux et celles qui, d'abord avec l'Union catholique des cultivateurs, puis avec l'organisation moderne et dynamique qu'est devenue l'UPA, ont oeuvré dans le but d'assurer le mieux-être des agriculteurs du Québec.

Le syndicalisme agricole incarné par l'UPA constitue une force et un équilibre nécessaires dans ce secteur économique des plus importants qu'est l'agriculture. Dans cet esprit, Agriculture Canada profite de ce soixantième anniversaire pour féliciter chaleureusement l'Union des producteurs agricoles pour l'ensemble de ses réalisations. Nous ne pouvons que souhaiter entretenir et intensifier une franche collaboration avec les représentants des agriculteurs du Québec. Ainsi, il sera possible d'assurer le maintien et la mise en oeuvre de programmes et de politiques à la mesure des intérêts et aspirations légitimes du syndicalisme agricole.

Canada

Agriculture Canada

UPA

Hommage à

L'Union des producteurs agricoles

à l'occasion de son 60ième anniversaire

Reconnue pour la détermination,
le dynamisme et le travail acharné
de ses membres et dirigeants,
L'UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES
a marqué de façon tangible
l'évolution de l'agriculture québécoise

Fer de lance, outil indispensable et puissant porte-parole
du milieu agricole, l'UPA a certes contribué
à faire reconnaître les droits de tous les producteurs agricoles

60 années d'efforts et de réalisations,
voilà qui commande le respect de tous
et qui méritent d'être soulignées

DIVISION SHUR·GAIN
Canada Packers Inc.

SHUR·GAIN

L'UCC – UPA et enseignement

Au congrès de l'UCC de 1927 à Montréal, le maire de cette ville, Médéric Martin, affirma dans son discours de bienvenue aux congressistes que la désertion des campagnes était imputable à un niveau trop élevé d'éducation chez les ruraux. Aldéric Lalonde, alors président de l'UCC, ne tarda pas à lui rétorquer que l'instruction était aussi nécessaire pour les cultivateurs que pour les autres classes de la société. "Quand nous aurons des cultivateurs instruits, dit-il, nous aurons une élite agricole dans la province de Québec et nous en avons besoin".

Inscrite à l'ordre du jour du congrès de fondation de l'UCC en 1924, la question de l'amélioration du système public d'enseignement reste aujourd'hui encore un dossier important pour l'UPA. Cependant, tout en gardant une certaine constance dans la ligne de fond, l'orientation de la pensée de l'Union dans ce domaine subit des transformations profondes. La décennie des années cinquante apparaît ici comme la période de transition séparant deux visions différentes de la société.

Avant les années cinquante, les prises de position de l'UCC sur ce qui touche l'organisation du système public d'enseignement étaient celles généralement soutenues par les milieux cléricaux et conservateurs de l'époque. On s'oppose au contrôle de l'État. L'éducation doit rester aux mains du clergé et des parents. Dans ce but, l'UCC revendiquera le maintien des commissions scolaires et

l'élargissement de leurs pouvoirs. Cette crainte de l'intrusion de l'État dans l'éducation faisait en sorte que l'on s'opposait à la gratuité scolaire et à l'instruction obligatoire. Car la nécessité des contrôles qu'aurait exigés la mise en place de tels mécanismes n'aurait pu être assumée que par un organisme de l'importance de l'État.

Les interventions de l'UCC portèrent principalement sur deux aspects: la ruralisation de l'école et la décentralisation. Ruraliser l'école, cela signifiait que par des programmes, un personnel enseignant et un environnement adapté, on devait tendre à revaloriser les attitudes et la mentalité rurale, à revaloriser aussi l'agriculture et l'agriculteur face à son rôle dans une société de plus en plus urbaine.

La décentralisation visait à assurer d'une part, un plus grand contrôle des parents sur le système éducatif et, d'autre part, à permettre un accès facile des cultivateurs et enfants de cultivateurs aux institutions d'enseignement. Les résolutions des différents congrès de l'UCC de l'époque plaideront donc pour le maintien des commissions scolaires, pour la multiplication des écoles primaires, pour la création d'écoles moyennes d'agriculture dans chacune des régions agricoles ou pour la création d'écoles rurales spéciales permettant l'accès à la 9e année pour ceux qui ne pouvaient bénéficier de cet enseignement dans leur localité.

À la fin des années cinquante, l'attitude de l'UCC aura profondément changé face au système public d'enseignement. Un revirement fondamental se constate en particulier dans la vision du rôle de l'État. De concert avec la majorité des autres groupes socio-économiques du Québec, l'UCC appuiera les transformations mises de l'avant par le rapport Parent.

Le mémoire qu'elle présenta en 1964 à cette occasion repose sur la recommandation d'intégrer l'enseignement professionnel agricole à l'ensemble du système scolaire public québécois. En plus d'accepter le rôle prépondérant de l'État dans l'organisation de ce système, le mémoire propose aussi de transférer du ministère de l'Agriculture au ministère de l'Éducation la responsabilité de l'enseignement agricole. On vise ainsi à promouvoir, à tous les niveaux, primaire, secondaire et collégial, autant un enseignement agricole spécialisé de qualité, qu'un enseignement général d'une qualité égale pour les jeunes ruraux à celui que recevraient les enfants des villes.

L'UCC et l'UPA maintiendront cette orientation jusqu'à aujourd'hui. Encore faut-il dire que l'Union eût à faire de constantes représentations devant le peu d'empressement que semblait mettre le ministère de l'Éducation à implanter des options agricoles aux niveaux secondaire et collégial. Ce retard, ainsi que la faiblesse du corps enseignant et des programmes des options agricoles feront l'objet de sévères critiques de la part de l'Union. C'est ainsi que trois mémoires, en 1977, portèrent sur ce sujet. On y suggère entre autres une modification importante qui dévie quelque peu des prises de positions de 1964: on souhaite que le ministère de l'Agriculture prenne plus de place dans la promotion de l'enseignement agricole et dans la préparation des programmes.

L'amélioration de l'éducation aux adultes, dans une optique d'éducation permanente, fut aussi un des objectifs poursuivis par le mémoire de 1964. L'agriculture évolue rapidement accentuant ainsi les besoins constants de mise à jour des connaissances des cultivateurs. Les conditions particulières de leur travail, leur disponibilité, amènera l'UPA à demander des services d'éducation permanente adaptés à ces besoins. En mettant de l'avant que la formation des agriculteurs est le facteur le plus déterminant de la rentabilité de l'agriculture, l'UPA demandera, dans le mémoire à la Commission Jean en 1981, qu'il y ait une véritable politique de formation agricole permanente de mise sur pied.

Guy Boisclair

Pour l'établissement et le développement de nos régions...

C'est bien différent!

Conservez l'épargne du milieu où elle se constitue afin de l'utiliser au bénéfice et au développement de nos régions.

Toute une gamme de services financiers à votre porte...

Un service discret dans l'intimité de votre foyer!

les caisses d'établissement du Québec

Alléghanys
La Pocatière, Tél.: (418) 856-3263

Bas St-Laurent
Rimouski, Tél.: (418) 724-4360

Chaudière
Saint-Georges-ouest, Tél.: (418) 228-5571
Succursales:
- Sainte-Claire, Tél.: (418) 883-3376
- Lac-Etchemin, Tél.: (418) 625-7961
- Lac Mégantic, Tél.: (819) 583-0144
- Sainte-Marie, Tél.: (418) 387-5691
- Thetford-Mines, Tél.: (418) 338-5141

Estrie
Sherbrooke, Tél.: (819) 566-1144

Lanaudière
Joliette, Tél.: (514) 759-3131
Succursale:
- Repentigny, Tél.: (514) 581-0220

Mauricie
Trois-Rivières, Tél.: (819) 379-9555

Nicolet
Nicolet, Tél.: (819) 293-4465

Québec
Sainte-Foy, Tél.: (418) 651-7155

Rive-Sud
Ville Brossard, Tél.: (514) 671-5937

Saguenay—Lac St-Jean
Chicoutimi, Tél.: (418) 549-7501
Succursales:
- Alma, Tél.: (418) 668-3327
- Baie-Comeau, Tél.: (418) 296-6676
- Saint-Félicien, Tél.: (418) 679-4375

Yamaska
Saint-Hyacinthe, Tél.: (514) 774-4783

RÉMIGNY

Une expérience de consolidation des fermes

Les syndicats de l'UCC qui ont su, au cours de leur existence, se tenir près des problèmes du milieu, ont rendu à l'agriculture du Québec des services quasi inestimables.

Une telle affirmation peut paraître, à première vue, un peu extravagante. Il n'en est rien, cependant, quand on y regarde de près et que l'on analyse sérieusement et à leur juste valeur, les répercussions des initiatives lancées et la portée à long terme des habitudes acquises par les membres participants.

Procédons par un exemple. En 1957, le syndicat de l'UCC de la paroisse de Rémigny au Témiscamingue, entreprend l'étude d'un projet de consolidation des entreprises agricoles de la paroisse et décide d'initier dès l'année suivante en étroite collaboration avec l'agronome de la région, la réalisation du programme de consolidation.

Les équipes d'étude sont mobilisées, les assemblées du syndicat se succèdent, le curé de la paroisse s'en mêle, en somme, toutes les énergies du milieu se concertent pour réaliser un programme d'action fait sur mesure pour répondre aux besoins du milieu.

Les résultats? Le tableau ci-contre nous les donne, noir sur blanc.

Si l'on ajoute à cette liste de réalisations le fait que 35 cultivateurs ont pris l'habitude de tenir dans le détail leur comptabilité de ferme de façon complète, comme le spécifiait l'agronome responsable, l'on a l'éventail complet des résultats tangibles d'un travail d'étude, de recherche et de réalisations entrepris par un syndicat local de l'UCC.

Un syndicat de base, vivant, à l'affût des problèmes du milieu et près de ses membres ça peut réaliser beaucoup pour le mieux-être de ses membres et de l'ensemble de la profession.

C'est à partir de la base que les problèmes sont scrutés à la lumière des réalités du milieu et que l'amorce des correctifs à apporter commence à prendre forme.

Depuis les débuts de l'UCC, les syndicats locaux, de base ou régionaux qui ont su développer chez leurs membres le goût de l'étude et du progrès en agriculture ont rendu à ces derniers un service inestimable. L'exemple du syndicat de Rémigny est frappant, et les producteurs qui, au cours de cette période, sont passés de la colonisation à l'agriculture ont raison d'être fiers de leur syndicat.

Jean-Marc Kirouac

Début du plan de consolidation

	1958	1960
Superficie en culture	3 091 acres	3 646
Nombre d'acres par vache	17 acres	5 acres
Rendement de céréales à l'acre	19 minots	39 minots
Rendement en foin à l'acre	½T à ¾T	1½T à 1¾T
Nombre de jardins suffisants aux besoins des familles	12	49
Pâturages fertilisés	0	20 (moyenne de 10 à 12 acres chacun)

Principaux facteurs d'augmentation des rendements

1. Près de 1 500 arpents égouttés (travaux mécanisés)
2. Épandage de plus de 1 000 tonnes de calcaires moulus
3. Épandage de 145 tonnes d'engrais chimique

Industrie laitière

	1958	1960
Établissements avec résidence	70	70
Production totale de gros de lait	18 000 lb	80 000 lb
Nombre total de vaches dont les produits vont à la beurrerie	177	485
Moyenne de livres de gros par vache	100 lb	171 lb
Taureaux de race pure	2	18
Contrôleurs laitiers (postal)	3	34

La Terre de chez nous, 3 avril 1963, page 21.

L'Ordre des agronomes du Québec

rend hommage

aux pionniers, aux dirigeants et aux membres

de

l'Union des producteurs agricoles

à l'occasion du soixantième anniversaire

Roland Soucy, agronome
président

J.-Alphonse Lapointe, agronome
directeur général

Les intrants : grains, machinerie...

L'affaire du "Nid-de-corbeau!" Plusieurs d'entre vous auront encore frais à la mémoire les péripéties de cette dernière intervention majeure (et couronnée de succès) de l'UPA dans le domaine des grains. Rappelons très brièvement ici que l'UPA, avec d'autres organismes qui avaient formé la Coalition pour la survie de l'agro-alimentaire au Québec, s'est opposée alors à une tentative du gouvernement fédéral de modifier les accords centenaires touchant le transport des grains de l'Ouest. Ces modifications auraient déséquilibré la concurrence entre les producteurs de l'Ouest et de l'Est au détriment de ces derniers.

Mais combien se rappelleront que, au début des années quarante, l'UCC était déjà engagée fortement sur la question des grains? Et dans ce domaine que l'on nomme "intrants", ce n'est pas le seul dossier que l'Union eut à débattre; il y eut aussi ceux de la machinerie agricole, des engrais, du pétrole et d'autres.

Dans le domaine des grains, l'importance de la question ressort clairement lorsque l'on constate la fragilité de la situation du Québec qui, en 1963 par exemple, devait importer 40% de sa consommation. En 1970, un porc coûtait 6 $ de plus à produire au Québec que dans l'Ouest.

Les deux objectifs poursuivis par l'UCC — UPA depuis 1941 sont restés les mêmes. D'abord, assurer l'équité des prix des grains à travers le Canada.

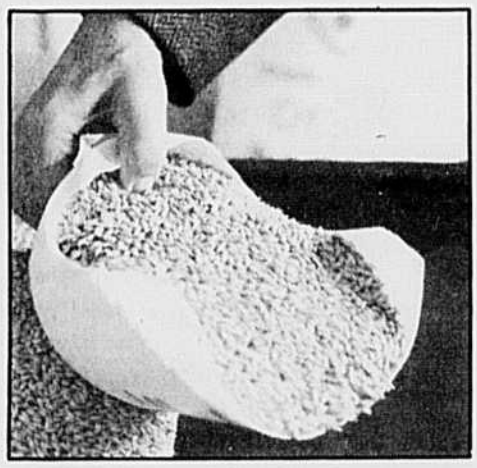

L'Union dut, pour ce faire, demander et redemander constamment le maintien du subside au transport. En 1973, les politiques du gouvernement fédéral ont permis d'atteindre un équilibre satisfaisant à ce niveau. Le second objectif vise à assurer la régularité des approvisionnements, en particulier pour l'hiver. Encore là, l'Union dut lutter pour obtenir des politiques précises dans ce domaine. Mentionnons que, depuis 1966, la conjonction des moyens de transports maritimes et ferroviaires a permis d'atténuer grandement l'acuité de ce problème.

Malgré les gains obtenus, la vigilance ne doit cependant pas diminuer. À preuve, l'affaire récente du Nid-de-corbeau.

Pour s'adapter aux conditions nouvelles de productivité, le cultivateur, dès les années trente, devait songer à investir dans de nouveaux moyens de production, machinerie, engrais, etc. Il ne disposait cependant d'aucun moyen de contrôle sur les prix de ces produits.

Une enquête menée par le gouvernement fédéral, de 1936 à 1938, révéla le coût exorbitant de la machinerie agricole. L'UCC eut donc à faire ses premières armes contre les compagnies qui fabriquaient les machines aratoires, "ces trusts insatiables qui capitalisent sur nos travaux, nos sueurs et nos misères (*La Terre de chez nous*, 6 juillet 1938, p. 3)".

Les premières tentatives de l'UCC visaient à donner aux cultivateurs un certain contrôle sur la vente de machinerie, particulièrement en utilisant la formule coopérative. Un essai réussi d'achat en coopération, qui avait été organisé à St-Camille, comté de Wolfe dans les Cantons de l'Est dès 1934, avait suscité un certain espoir. Le recours à la législation pour restreindre les abus des manufacturiers et commerçants fut aussi utilisé par l'Union. À partir des années cinquante elle tendra surtout à faciliter l'obtention de crédit pour l'achat d'instruments agricoles.

Il serait trop long d'énumérer ici tous les domaines où l'UCC — UPA eut à intervenir. Les grains et la machinerie figurent certes parmi les plus importants. Mais il ne faudrait pas oublier des interventions comme celles portant sur les engrais, les fertilisants, le pétrole, les seaux à sève d'érable. Et que dire de la broche à clôture ou de la corde à lier qui furent parmi les premiers articles dont le Comptoir Coopératif de l'UCC concentra l'achat pour les cultivateurs des années trente?

Les producteurs agricoles québécois ont su se donner depuis les années cinquante, un outil très efficace qui leur assure un contrôle important sur la mise en marché de leurs produits: le plan conjoint. Il n'existe pas d'équivalent en amont de la production qui permettrait aux producteurs de contrôler de manière sensiblement égale le coût de tous les "intrants" dont ils sont d'abondants consommateurs. Serait-ce pour une prochaine étape?

Guy Boisclair

Livestock Feed Board of Canada — Office des provendes du Canada

60e anniversaire

L'Office des provendes du Canada a été créé en 1967 afin de veiller aux intérêts des éleveurs de bétail et de volailles. Il rend compte au Parlement par l'intermédiaire du ministre de l'Agriculture et la majorité de son conseil d'administration est composé d'agriculteurs.

Dans le cadre de son mandat, l'Office surveille les disponibilités céréalières dans l'Est du pays, en Colombie britannique, au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest. Ainsi, advenant une pénurie régionale, une interruption du service de transport céréalier, une grève ou autre, l'Office veille à ce que les éleveurs disposent de céréales pour nourrir leurs animaux de ferme.

L'administration du programme d'Aide au transport des céréales fourragères est une autre activité de l'Office des provendes. Ce programme permet de subventionner une partie du coût de transport céréalier vers certaines régions déficitaires dont l'Abitibi-Témiscamingue, le Lac-St-Jean, le Bas-St-Laurent, favorisant ainsi l'élevage dans ces régions.

L'Office des provendes accorde une grande importance à l'information concernant le marché céréalier. Les prix des céréales fourragères fluctuent constamment en raison des multiples facteurs en présence, et les éleveurs, les céréaliculteurs et les meuniers doivent en être informés.

À l'occasion du 60ème anniversaire de fondation de l'Union des producteurs agricoles, nous sommes fiers de souligner le rôle que ses membres ont joué dans l'orientation des activités de l'Office et du secteur agricole.

Canada

L'UCC – UPA et la forêt

À compter des années 30, l'UCC du temps comptait parmi ses priorités l'organisation des bûcherons et des producteurs de bois, à la grandeur du Québec. Il ne faut pas oublier qu'au cours des années 30 et 40, l'on comptait au Québec, bon an mal an, au-delà de soixante mille bûcherons, dont au moins 80% étaient des cultivateurs ou des fils de cultivateurs. Ce travail saisonnier représentait pour les gens du milieu agricole un revenu d'appoint important.

De 1935 à 1945, l'action de l'UCC pour les travailleurs forestiers porte surtout sur la revendication pour des conditions de salaires et de travail plus humaines en milieu forestier.

Dès 1935, on pouvait lire, dans *La Terre de chez nous*:

"Les avantages que la Section des bûcherons a obtenus pour ses membres:

1. *salaire minimum de 30 $/ mois;*
2. *fourniture d'outils gratuite;*
3. *formules françaises d'engagement;*
4. *abolition presque complète du "bunching";*
5. *corde de 128 $ pi. cubes;*
6. *75% d'amélioration des conditions hygiéniques des camps de bûcherons.*[1]

Ce travail de revendication, l'UCC l'a poursuivi jusqu'à ce que les travailleurs forestiers orientent leur travail vers la réalisation de conventions collectives de travail en forêt. Aujourd'hui plus que jamais, le travail en forêt étant de plus en plus spécialisé, la Fédération des travailleurs forestiers consacre ses énergies à la défense des intérêts de ses membres, par l'entremise de conventions de travail adaptées aux circonstances actuelles et par des représentations auprès de l'État pour l'adaptation des mesures et règlements gouvernementaux aux conditions de travail actuelles.

La Maison du bûcheron

C'est en 1937 que l'étude des problèmes des bûcherons amène l'UCC à vouloir donner à ces travailleurs toute une série de services professionnels lors de leur séjour en dehors de la ferme familiale. La Maison du bûcheron, dont les opérations débutent à l'automne 1939, offre gîte et pension aux travailleurs en transit dans la ville de Québec. Elle offre de plus, les services d'une caisse de dépôts, d'entreposage de bagages, d'un bureau de placement et d'un magasin spécialisé dans l'habillement des travailleurs.

L'évolution qu'a connu le travail en forêt grâce à la mécanisation, l'amélioration des conditions de travail et de transport ayant changé la mentalité des travailleurs forestiers, une série de services comme en rendait la Maison du bûcheron devenait moins nécessaire. À l'automne 1957, la Maison du bûcheron cessa ses activités.

Les chantiers coopératifs

Au milieu des années 40, l'UCC, à la demande des régions intéressées, oriente son "service forestier" vers la popularisation de la formule des chantiers coopératifs qui ont pris naissance en Gaspésie et ont connu un essor des plus intéressant dans le nord-ouest québécois à compter de 1942.

Ce travail du service forestier dans la promotion des chantiers coopératifs a produit des résultats assez intéressants si l'on tient compte du volume des opérations et des 3 000 travailleurs et plus qui ont participé à ces opérations coopératives de travail.

Services régionaux

Après une tentative plus ou moins fructueuse d'opération d'une Confédération provinciale de fédérations de chantiers coopératifs, la promotion du mouvement s'est concentrée au niveau régional, et chaque fédération régionale de l'UCC — UPA, qui avait des chantiers ou des syndicats coopératifs forestiers en opération sur son territoire, voyait à leur donner les services requis.

Cette décentralisation des services n'empêchait pas le service forestier provincial de répondre à des demandes spécifiques des régions pour des cas particuliers ou pour des revendications à faire auprès de l'État au besoin. Depuis les débuts, le mouvement n'a cessé de progresser et les entreprises industrielles coopératives, dans le domaine forestier, se sont multipliées.

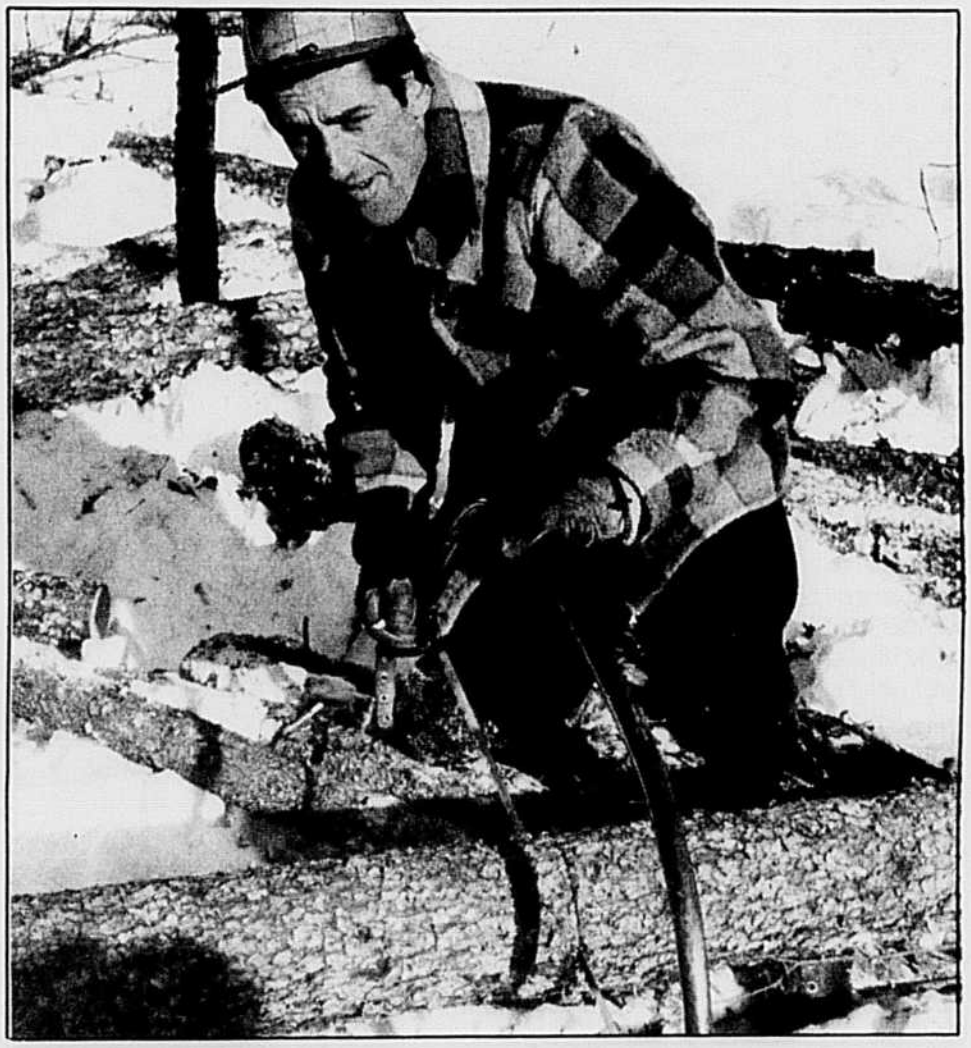

Une production spécialisée

En plus des travailleurs forestiers, l'Union s'est occupée des producteurs de bois en tant que producteurs spécialisés. Les producteurs de bois n'ont pas tardé, dès l'adoption de la Loi de mise en marché des produits agricoles, en 1956, (Bill 44), à se lancer dans l'organisation de la commercialisation collective des bois des boisés privés. Toutes les régions du Québec, à l'exception de la région de Montréal et St-Hyacinthe avaient son ou ses plans conjoints administrés d'abord par des "offices de producteurs" et des syndicats spécialisés par suite des amendements à la Loi de mise en marché, et ce, dès le début des années 60.

La Fédération des producteurs de bois fondée en 1970 et regroupant 15 syndicats spécialisés de producteurs fournit des services dans l'organisation et la réalisation des négociations régionales de la vente des bois des boisés privés. Elle assiste ses organismes affiliés dans la définition d'un encadrement approprié par le biais de règlements et de mécanismes servant à mieux planifier la production et la mise en marché du bois. En plus de cette action sur les prix du bois, la Fédération participe, avec ses syndicats affiliés, à l'application de divers programmes de développement de la productivité des territoires forestiers privés du Québec.

La réalisation d'un inventaire forestier, la confection de plans de mise en valeur de la forêt privée, la production de plants et l'application programmée de reboisement, le drainage forestier... etc, constituent des éléments majeurs d'une politique de mise en valeur de la forêt privée. La FPBQ croit à l'urgente nécessité d'une telle politique dans le plus grand intérêt des producteurs de bois du Québec, et consacre à sa mise en application toutes les énergies dont elle dispose.

Jean-Marc Kirouac

(1) *La Terre de chez nous*, Le 23 octobre 1935, page 3.

Le Centre de promotion de l'industrie agricole et alimentaire du Québec inc.

est heureux d'offrir ses hommages aux dirigeants et aux membres de
l'Union des producteurs agricoles
à l'occasion du soixantième anniversaire de sa fondation.

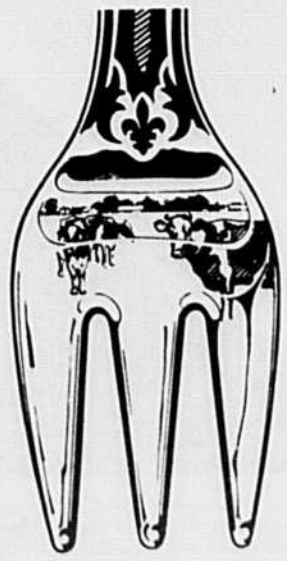

Centre de promotion de l'industrie agricole et alimentaire du Québec inc.

- Salon international de l'agriculture et de l'alimentation
- Salon international de la machine agricole

201, boul. Crémazie est, 3e étage
Montréal (Québec) H2P 2V6
Tél.: (514) 873-8394

Les curés ruraux et l'UCC

par Donat Martineau

La vie rurale du Canadien français du Québec sous la domination anglaise est liée à la présence du curé comme au temps de la domination française elle était liée au Seigneur. La paroisse succéda à la seigneurie. Dès qu'une future paroisse était projetée, il fallait choisir le site de l'église et tout déplacement par la suite était de nature à provoquer un schisme. Au temps de la colonisation dirigée par l'État, il en était encore ainsi. Pour attirer les colons il fallait au préalable garantir la présence à brève échéance d'un curé.

Le curé fut longtemps presque le seul instruit dans les colonies. De rares paroisses pouvaient bénéficier de la présence d'un notaire ou d'un médecin. La messe du dimanche était donc suivie de la tenue du bureau d'ordre social. À ces deux ministères le curé devait par devoir accepter la profession du colon. Légalement toute fabrique avait un lot de colonisation comme en avait tout colon et le curé en était l'administrateur. La fabrique s'engageait financièrement à la construction des immeubles et à leur entretien tandis que la gérance était sous la responsabilité personnelle du curé qui en retirait les bénéfices. Les colons payaient leur dîme en matière première (foin, grain, etc) et le lait, les oeufs, la viande, etc. étaient au bénéfice du curé. Ainsi j'ai vu dans un livre de compte de fabrique: "De M... 50 lbs de pois à cochons pour le curé".

Cette situation économique avait une retombée: le curé était un authentique producteur agricole. Non seulement il était en mesure de comprendre les problèmes ruraux de ses colons, il les vivait. Il était membre des cercles agricoles et de l'U.C.C. et il fut personnellement mêlé aux questions de coopératives et dut parfois en encaisser les inconvénients. Ainsi un curé crut bon un jour de se détacher de la fromagerie de sa paroisse pour envoyer sa crème à la beurrerie coopérative de la paroisse voisine. Le choc en retour: à Pâques le fromager passe devant l'église et crie à haute voix "le curé envoie sa crème à la paroisse voisine, y aura pas mes péchés, je les envoie au curé voisin".

Dans ce contexte il était donc logique et nécessaire que le curé soit de fait aumônier de toute association rurale et agricole tant masculine que féminine. Sa présence était requise. Les congrès diocésains de l'U.C.C. étaient même présidés par l'évêque assisté de tout le clergé rural du diocèse. L'aumônier diocésain était nommé par l'évêque et c'était un titre honorifique.

Il est bon de souligner ici la participation très active du curé Moreau du Témiscamingue. À la fondation de l'U.C.C. à Québec en 1924 il était sur la liste des fondateurs et fut par la suite mêlé à toutes les questions rurales sociales. Les archives dévoilent même qu'une question importante devait être mise à l'ordre du jour d'un congrès de caisses populaires provinciales. Les administrateurs attendaient avec une certaine anxiété le vote des délégués du Témiscamingue qui dans les circonstances détenaient la balance du pouvoir et on peut le deviner le vote des délégués était à l'unanimité celui du curé Moreau, surnommé le Pape du Témiscamingue. L'on rapporte même qu'un jour un certain ministre de l'agriculture fit faire une enquête pour découvrir celui qui avait fait publier une série d'articles dans *"La Terre de chez nous"*. Le curé Moreau se servait d'un pseudonyme. Après la fondation du diocèse d'Amos en 1938 l'Abitibi bénéficia de la présence de ses aumôniers dont certains furent de véritables chefs de file.

Il est juste de clore cet article en soulignant le rôle des deux écoles d'agriculture de la Ferme tout d'abord ouverte en 1936 pour l'Abitibi et celle de Ville-Marie en 1939, pour le Témiscamingue, la première par les Clercs St-Viateur, la deuxième par les Oblats de Marie Immaculée. Ils ont collaboré à diriger la technique agricole et l'ont influencée en profondeur.

Au temps où les curés ruraux étaient agriculteurs et au moment où ils portaient encore la soutane.

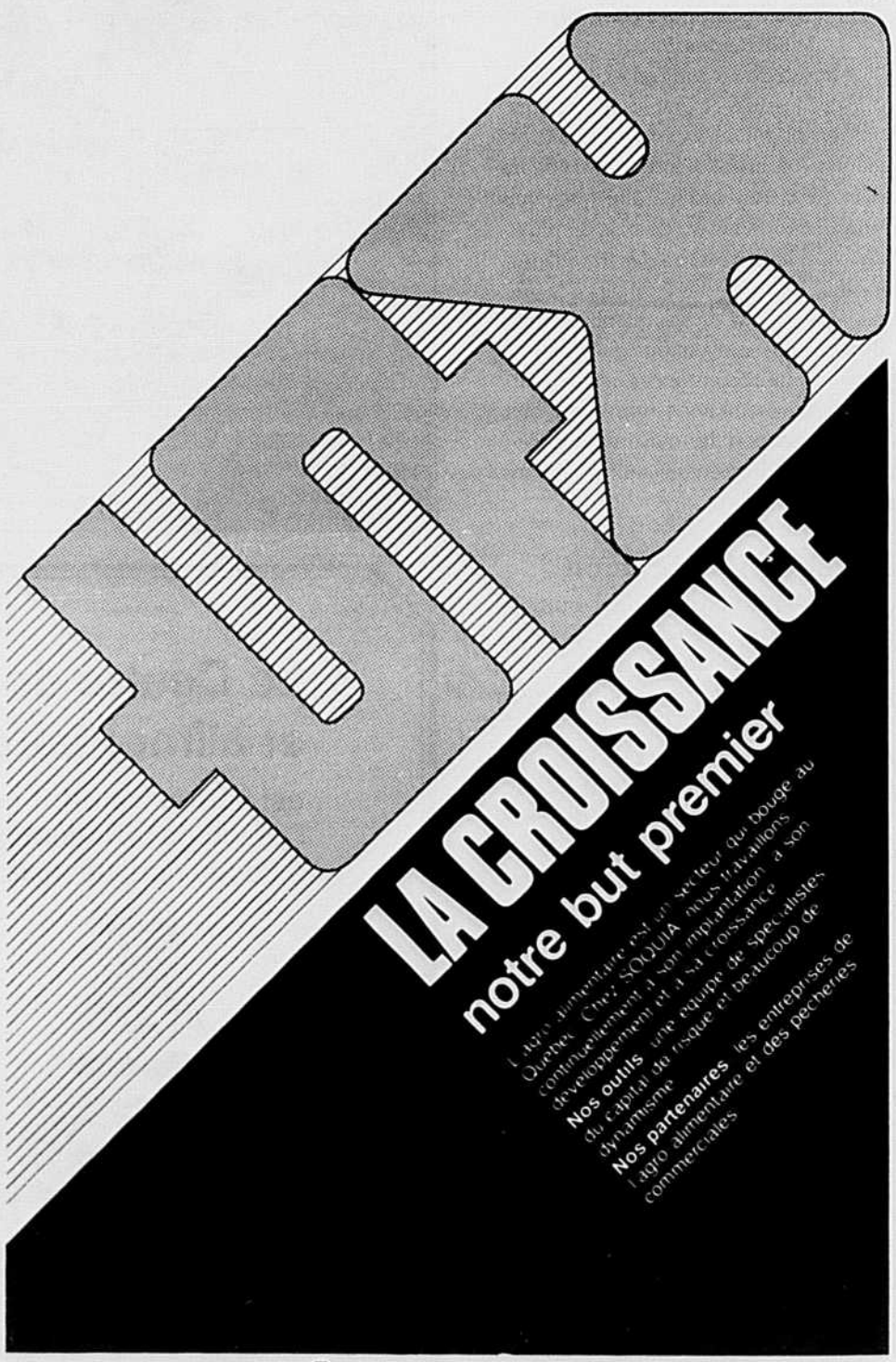

soquia
société québécoise d'initiatives agro-alimentaires
2 Parc Samuel Holland, suite 284, Québec G1S 4S5 Tél.: (418) 643-1580

La jeunesse agricole catholique

par Ernest Darsigny,
ancien président national de la J.A.C.

Chaque oeuvre a son histoire. La Jeunesse Agricole Catholique a aussi la sienne. Histoire encore peu connue mais émouvante parce que bâtie à coup de travail persévérant, de sacrifices et de difficultés sans nombre.

C'est dans le diocèse de Sherbrooke, à Rock-Forest, que débuta la première section jaciste avec un prêtre de coeur possédant une âme de terrien. Ce prêtre, s'est mis dans la tête de donner à nos campagnes son mouvement d'action catholique, comme il en existait dans les villes avec la Jeunesse Ouvrière Catholique (JOC). Ce prêtre, curé de Mégantic, a nom Eustache Breault. Durant quelques années, avec son dévouement inlassable, il a édifié à travers son diocèse et à l'extérieur un grand nombre de sections jacistes, au grand bonheur de la jeunesse rurale.

De jour en jour, la JAC grandit étendant son centre de rayonnement. Il fallait songer à organiser ces groupements épars. C'est alors que les évêques du Québec nommait en 1937 un aumônier général, le Père Irénée Gauthier, clerc de Saint-Viateur, avec mission de mettre de l'unité dans toute la JAC. Avec son courage et sa détermination, le Père Gauthier se mit à l'oeuvre immédiatement, il ouvrit un secrétariat sur la rue Fairmount à Montréal, puis sur la rue Cherrier à la Palestre Nationale, ensuite au 1029, rue Saint-Denis, enfin sur la rue Viger, dans la maison de l'UCC. Le Père Gauthier qui est décédé à l'âge de 80 ans, il y a quelques années a été l'animateur inlassable de la JAC à travers le Canada. Deux autres de ses confrères sont venus lui prêter main forte, les Pères Gagné et Héroux.

L'organisation

Le secrétariat général dirigeait la marche du mouvement et donnait l'impulsion aux divers échelons de l'organisation jaciste. Les fédérations diocésaines étaient là pour décentraliser les initiatives du secrétariat général en adaptant ses directives et en coordonnant les actions à faire. Les sections installées dans chaque paroisse constituent le vrai lieu d'action. C'est à la section jaciste que les militants mettent en commun leurs intérêts pour faire rayonner l'idéal jaciste dans la paroisse. Puis viennent les équipes qui réunissent dans chaque rang cinq ou six jeunes avec un responsable pour étudier ensemble les problèmes du milieu.

Résultats

Quelles ont été les réalisations de ce mouvement d'action catholique rurale? La JAC avait à son crédit plusieurs services: celui de la bonne chanson, les bibliothèques paroissiales, les concours d'embellissement, le service au soldat (en 1942 nous étions en guerre), des visites aux fermes expérimentales, des études sur la coopération et l'agriculture, des soirées du bon vieux temps, etc.

Mais l'idée principale et essentielle de la JAC fut de renouveler l'homme par l'intérieur en lui apprenant à découvrir son milieu et son environnement, à s'améliorer lui-même au point de vue intellectuel, professionnel et religieux de telle façon que toute la paroisse en soit influencée. Des études furent faites sur la paroisse, la famille, la messe, le mariage, les loisirs et l'exercice de la profession, etc. Ce qui caractérisait ce mouvement d'une façon spéciale c'était la formule des enquêtes avec les mots voir, juger et agir. Il s'agissait de s'ouvrir les yeux et les oreilles, d'écouter, de regarder et de décider s'il y avait des améliorations à apporter dans le milieu paroissial et d'agir en conséquence dans les différentes activités de la vie du jeune de la campagne.

C'est ainsi que durant près de 40 ans, la JAC canadienne a évolué. À tous ceux qui en ont fait partie avec foi et courage, la JAC leur a laissé une formation bien spéciale en leur apprenant beaucoup de choses de telle sorte qu'on retrouve ses membres aujourd'hui à la tête d'un grand nombre d'organisations agricoles et coopératives.

C'est tout un volume qu'il faudrait écrire pour raconter de long en large ces riches expériences vécues par toute une jeunesse pendant près de 40 ans, mais dont les résultats se font encore sentir aujourd'hui grâce à la clairvoyance des fondateurs.

Chaque année la JAC nationale se réunissait en journées d'études dans l'un des diocèses de la province. En 1942, ce fut au diocèse de Saint-Hyacinthe de recevoir une centaine de dirigeants diocésains. Sur cette photo et assis de gauche à droite: les aumôniers de Valleyfield et de Chicoutimi, puis le Père Léon Lebel, aumônier de l'UCC, Thérèse Guilbert du diocèse de Trois-Rivières, présidente nationale, le Père Irénée Gauthier, clerc de Saint-Viateur, aumônier national, Mgr. Valois du diocèse de Montréal et délégué des évêques, l'abbé Roland Salvail, aumônier diocésain de Saint-Hyacinthe, Joseph Michaud du diocèse de Québec et secrétaire national, l'abbé Guy Racicot, aumônier diocésain de Montréal et l'aumônier du diocèse de Joliette.

CHAPEAU À L'EXPÉRIENCE!

Ralston Purina lève son chapeau bien haut aux 60 ans de l'Union des Producteurs Agricoles.

Ces 60 années ont été marquées par les réalisations de gens de grande valeur. C'est pourquoi Ralston Purina est particulièrement fière de rendre un hommage bien mérité à tous ces gens qui ont fait et qui font aujourd'hui de l'UPA un organisme qui contribue au dynamisme de l'agriculture québécoise. Chez Ralston Purina, nous souhaitons continuer à collaborer avec les producteurs agricoles et leur association durant les 60 prochaines années, et davantage...

Ralston Purina Canada Inc.

*M.D. – Compagnie Ralston Purina
Ralston Purina Canada Inc. – usager autorisé

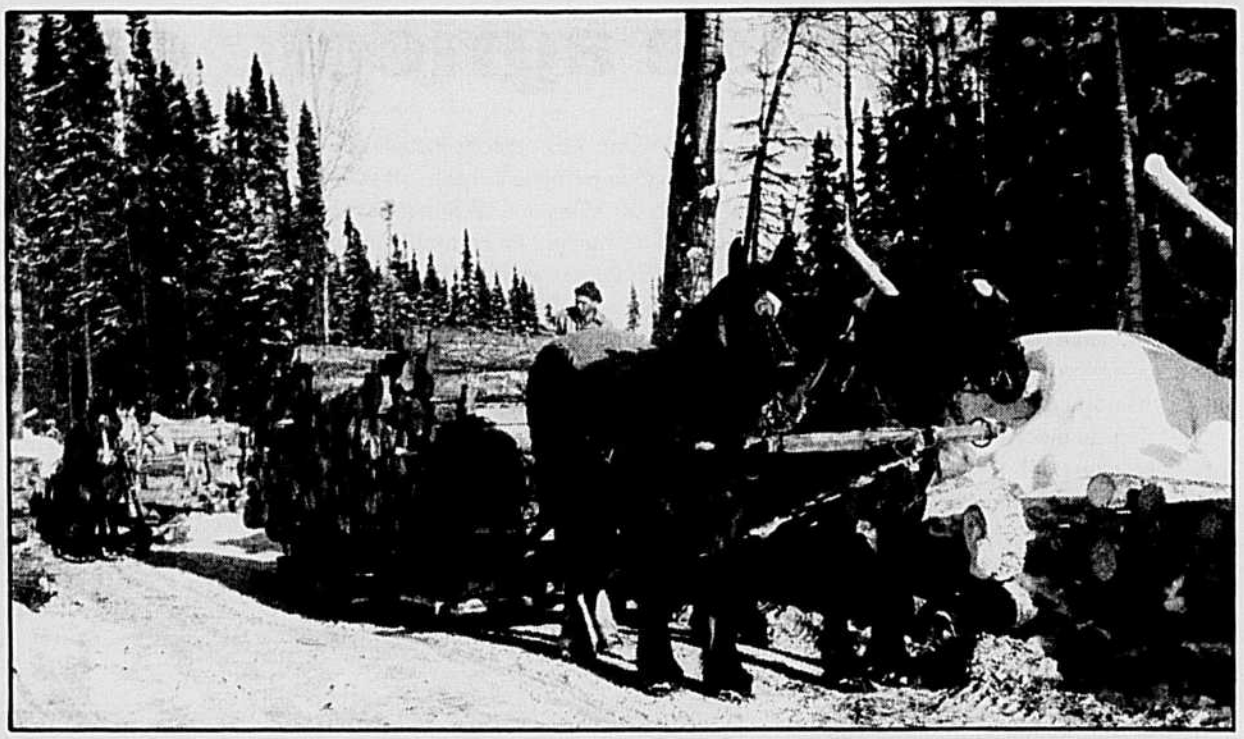

La Fédération des producteurs de bois du Québec

Siège social: 555, boul. Roland-Therrien, Longueuil, Québec J4H 3Y9
Tél.: (514) 679-0530

Les 125 000 propriétaires des 70 000 km² de forêt privée constituent une part importante des ressources humaines et naturelles du monde rural québécois.

La Fédération des producteurs de bois du Québec et ses syndicats et offices affiliés sont heureux de souligner ce **60e anniversaire de l'UPA** et de s'associer à elle dans sa mission d'améliorer les conditions de vie des propriétaires agricoles et forestiers du Québec.

Office des producteurs de bois de la région de Québec	1787, boul. Hamel Ville Duberger, G1N 3Z1 Tél.: (418) 687-9951
Syndicat des producteurs de bois de la Gaspésie	Caps-Noirs Bonaventure, G0C 1C0 Tél.: (418) 392-4466
Syndicat des producteurs de bois d'Abitibi-Témiscamingue	970, ave Larivière Rouyn, J9X 4K5 Tél.: (819) 762-0833
Syndicat des producteurs de bois du Bas-St-Laurent	284, rue Potvin Rimouski, G5L 7P5 Tél.: (418) 723-2424
Office des producteurs de bois de la région de La Pocatière	1208, 6e Avenue C.P. 40, La Pocatière Comté Kamouraska, G0R 1Z0 Tél.: (418) 856-3044
Syndicat des producteurs de bois du Saguenay-Lac-St-Jean	422 est, rue Racine Chicoutimi, G7H 1T3 Tél.: (418) 549-7353
Syndicat des producteurs de bois de la région de l'Estrie	4300, boul. Bourque Rock Forest, J0B 2J0 Tél.: (819) 567-8905
Syndicat des producteurs de bois de la Beauce	2550, 127e Rue St-Georges-Est Beauce, G5Y 5L1 Tél.: (418) 228-5588
Syndicat des producteurs de bois du comté de Labelle	55, rue Grignon St-Eustache Deux-Montagnes, J7P 4X1 Tél.: (514) 472-0440
Office des producteurs de bois de la Vallée de Gatineau	55, rue Grignon St-Eustache Deux-Montagnes, J7P 4X1 Tél.: (514) 472-0440
Syndicat des producteurs de bois des Laurentides	35, rue Notre-Dame Masson, J0X 2H0 Tél.: (819) 986-1475
Office des producteurs de bois de Pontiac	B.P. 29 Shawville (Pontiac) J0X 2Y0 Tél.: (819) 647-2448
Syndicat des producteurs de bois de Nicolet	79, Place 21 Mars Nicolet, J0G 1E0 Tél.: (819) 293-5838
Syndicat des producteurs de bois de la Mauricie	525, rue Barkoff, S. 100 Cap-de-la-Madeleine, G8T 2A5 Tél.: (819) 373-2173
Syndicat des producteurs de bois de la région de Montréal	555, boul. Roland-Therrien Longueuil, J4H 3Y9 Tél.: (514) 679-0530

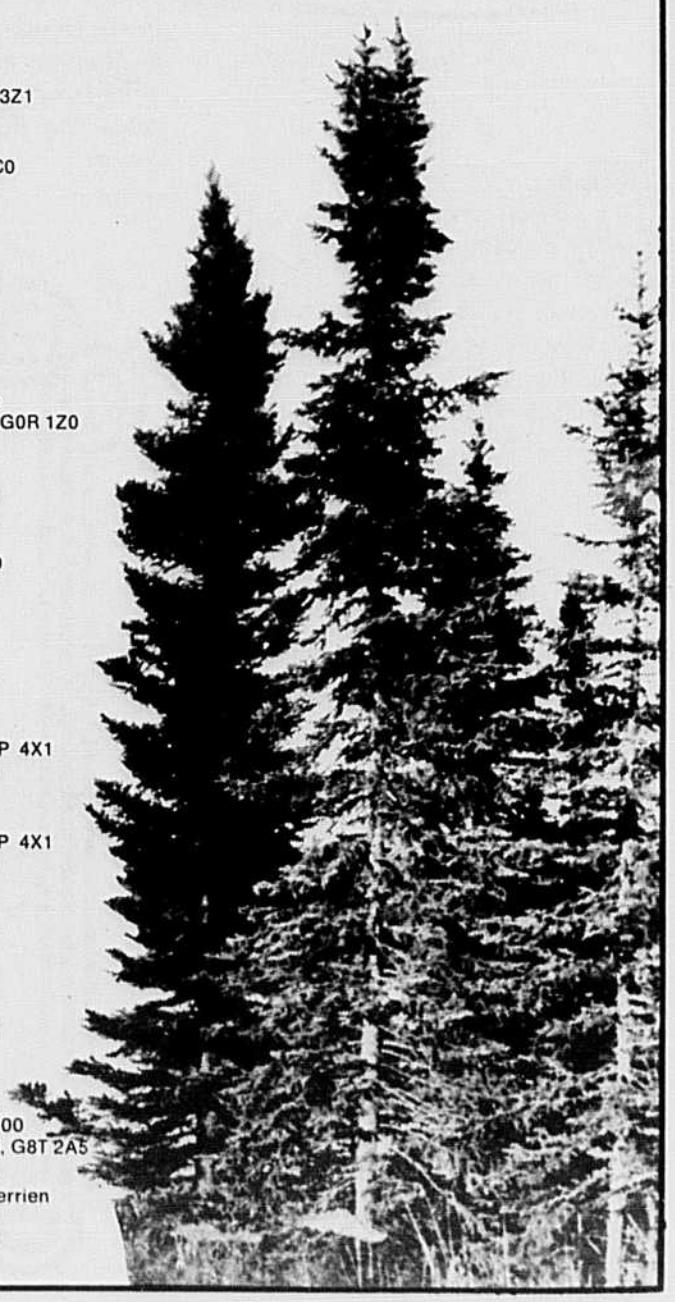

Franco-Ontariens membres de l'UCC

Les cultivateurs franco-ontariens, ont, dès les débuts de l'UCC, suivi de très près le travail de l'Union. Les incursions en territoire ontarien du deuxième président général de l'UCC, M. Aldéric Lalonde, ont favorisé le développement d'une association professionnelle des cultivateurs franco-ontariens calquée sur le modèle de celle du Québec.

D'ailleurs, les relations entre "L'Union Catholique des Cultivateurs franco-ontariens" (UCCFO) et l'UCC ont toujours été à leur meilleur, tant et si bien que jusqu'à l'incorporation de l'UCC en vertu de la Loi des syndicats professionnels, le président de l'UCCFO siégeait bel et bien et de plein droit au conseil d'administration de l'UCC.

Les secrétaires généraux de l'UCC MM. Gérard Filion et Louis-Philippe Poulin ont certes été ceux qui ont participé le plus souvent aux campagnes de propagande et de recrutement de l'UCCFO. Cette collaboration de l'UCC à l'association franco-ontarienne ne s'est jamais démentie et répondait, dans le concret, au programme d'organisation sociale que préconisait l'épiscopat catholique ontarien pour ses fidèles francophones du milieu rural.

Tout comme au Québec, les années quarante ont été les plus fructueuses en réalisations de toutes sortes pour l'UCCFO. Les statistiques de l'année 1944 donnent un aperçu assez complet de la situation de l'UCCFO dans les trois diocèses de l'est ontarien.

L'UCCFO compte en plus un service de coopération qui regroupe: 12 caisses populaires, 3 coopératives avicoles, 4 fromageries coopératives et 8 coopératives d'achat et vente. Cent équipes d'étude suivent les cours à domicile de *La Terre de chez nous* et de "La Vie Agricole" du journal le Droit d'Ottawa.

Tout est en place pour lancer l'"Union centrale" qui regroupera les trois unions diocésaines. Les cercles locaux sont, comme au Québec affiliés aux unions diocésaines.

Les diocèses de Sault Ste-Marie et Pembroke se joignent à l'UCCFO dès 1945. Le nombre des membres de l'Union dépasse les 2 000. Le rythme de croissance est encourageant, si l'on tient compte du fait que l'Union ne dispose pas encore du personnel permanent requis pour mousser un recrutement efficace des membres.

Malgré la faible concentration des cultivateurs francophones dans certaines régions de l'Ontario, il ne faut pas oublier que la majorité des 30 000 cultivateurs franco-ontariens sont surtout établis dans la partie centre-est et nord-est de la province. Cette concentration facilite la tâche des organisateurs du mouvement.

Selon toute vraisemblance, cette période de 1940 à 1950 semble avoir été l'une des plus fructueuses en réalisations de toutes sortes, de toute la vie de l'UCCFO. C'est en somme la période où les plus beaux espoirs d'expansion du mouvement et de développement de l'agriculture, étaient permis. Pour les cultivateurs franco-ontariens, les initiatives de leur mouvement professionnel des années 40 ont vraiment permis de lancer leur *Union*. L'UCCFO continuera de représenter les cultivateurs franco-ontariens et s'efforcera d'être présente auprès de la Fédération de l'agriculture d'Ontario, et des groupes de producteurs spécialisés qui s'occuperont de commercialisation des produits agricoles.

L'UCCFO fidèle à sa mission, est toujours présente. Elle est au service des cultivateurs franco-ontariens qui continuent de lui faire confiance.

Jean-Marc Kirouac

	Diocèse	Cercles	Membres
UCCFO			
En août 1944	Sudbury	11	265
En août 1944	Hearst	18	333
En août 1944	Ottawa	22	1 264
UCFR			
(Union Catholique des femmes rurales)	Hearst	1	...
	Ottawa	20	...

Achetons les produits alimentaires du Québec

LEUR QUALITÉ EST EXCELLENTE

ILS FONT NAÎTRE DES EMPLOIS CHEZ NOUS

VOTRE PANIER D'ÉPICERIE DEVIENT UN INSTRUMENT DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le ministre de l'Agriculture,
des Pêcheries et de l'Alimentation

Jean Garon

On s'emploie à la Relance

Québec

INDEX DES ANNONCEURS

	Page
Agence de publicité agrex inc.	18
Agri-consultants	14
Agriculture Canada	32
Agropur coopérative agro-alimentaire	43
Association Holstein du Canada	20
Banque de Montréal	10
Banque nationale du Canada	3
Bastien, Doyon & Associés	16
Beaupré, Trudeau	15
Bell Canada	18
Bureau laitier du Canada	2-44
Canada Packers inc. Division Shur-gain	33
Centre de promotion de l'industrie agricole et alimentaire du Québec	37
Chaîne coopérative du Saguenay	29
Coopérants (Les)	19
Coopérative agricole de Ste-Rosalie	17
Coopérative fédérée de Québec	25
Fédération des caisses d'établissement	34
Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec	9
Fédération des producteurs de bois	40
Fédération des producteurs de lait du Québec	31
Fédération des producteurs d'oeufs de consommation du Québec - FEDCO	13
Fédération des producteurs de volailles du Québec - VOLBEC, BECDOR	30
Hydro-Québec	24
Imprimerie Gagné ltée	42
Imprimerie Jacques-Cartier inc.	16
Jacques Charest design inc.	14
Maheu Noiseux	16
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation	41
Ministère de l'Énergie et des Ressources	28
Office des provendes du Canada	36
Office du crédit agricole du Québec	21
Ordre des agronomes du Québec	35
Ordre des médecins vétérinaires du Québec	17
Presses lithographiques inc. (Les)	27
Ralston Purina	39
Régie des assurances agricoles	26
Rive-Sud Typo Service inc.	29
Société du crédit agricole Canada	20
Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires	38
Université Laval - Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation	18
Western Producer Publications	42

Félicitations de l'Ouest

Nous sommes enchantés de nous unir aux fermiers du Québec pour marquer le soixantième anniversaire de l'Union des Producteurs Agricoles (UPA)

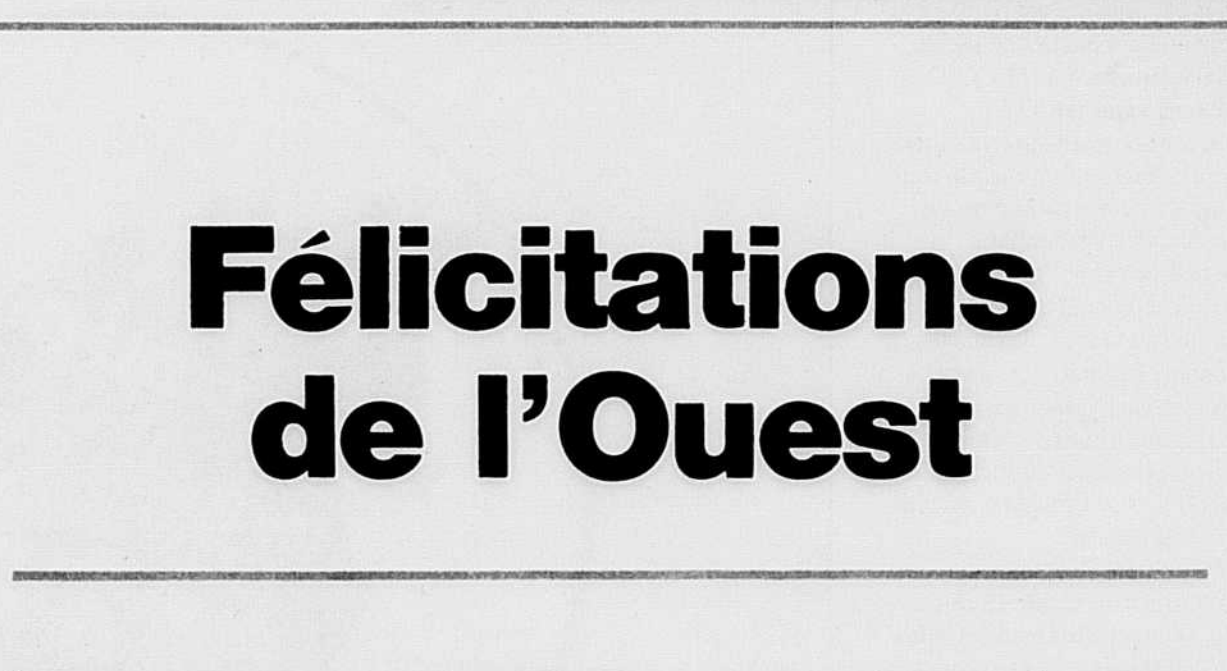

C.P. 2500 Saskatoon, Saskatchewan

Dans la dernière décennie, nous avons gagné la confiance des éditeurs québécois pour atteindre un rythme de croissance inégalé.
Et ça continue. Il n'y a pas de mystère, nous sommes **les spécialistes du livre.**

gj imprimerie gagné ltée
80, St-Martin, Louiseville, Québec
Tél.: (819) 228-2766
Le choix des éditeurs avisés

Hommage à nos fondateurs

AGROPUR créa ses produits pour la vie

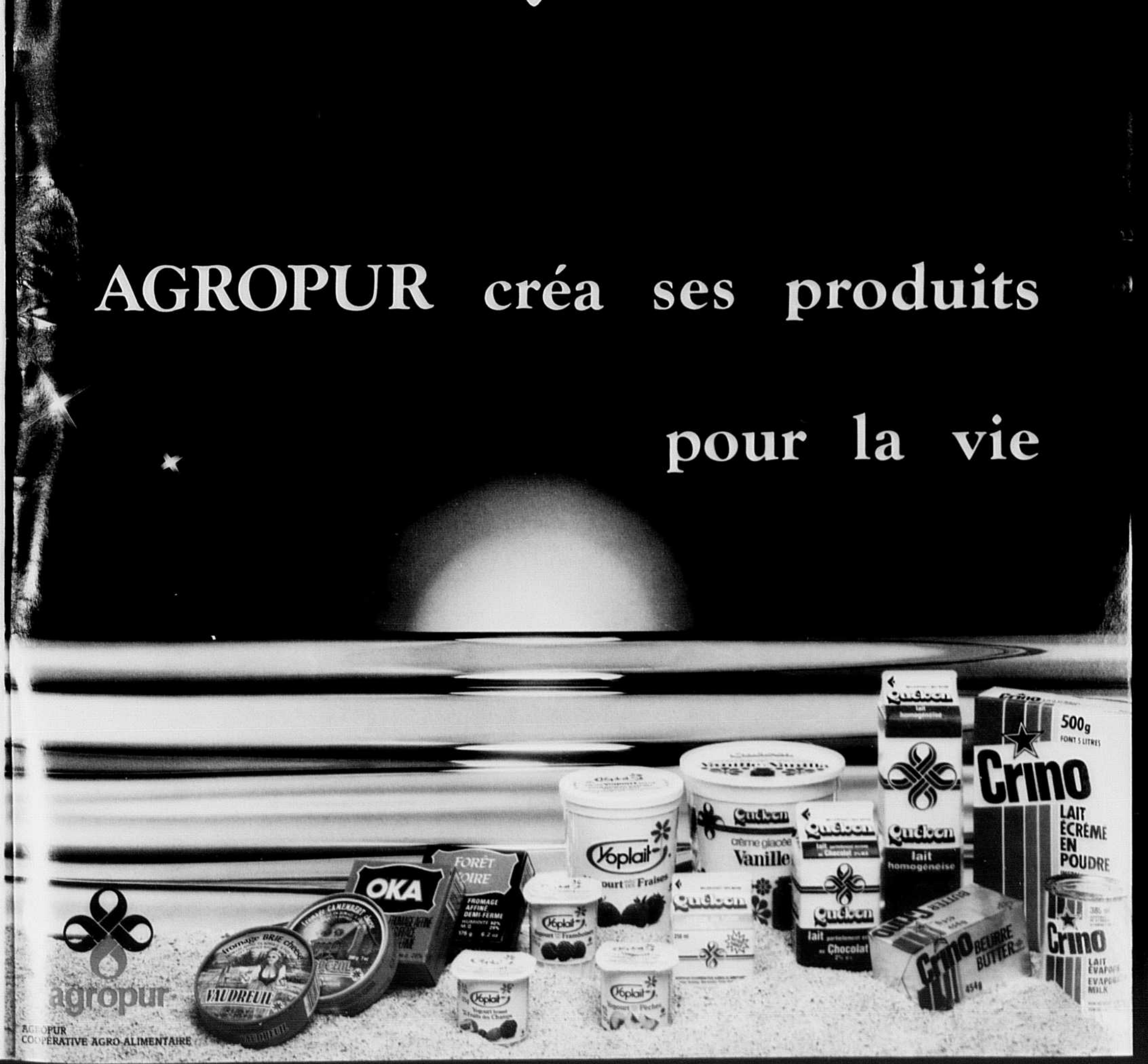

T'appelles ça du beurre...

Moi j'appelle ça une bonne source d'énergie alimentaire.

Gaétan Boucher, patineur de vitesse de renommée mondiale.

Excellente source de vitamine A, le beurre joue un rôle important dans l'équilibre alimentaire des champions, grands et petits.

Les producteurs de lait de votre province

® Marque déposée du Bureau laitier du Canada

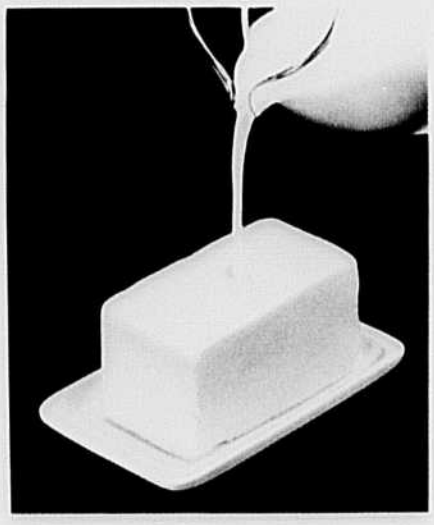

Parce que du beurre, c'est du beurre... naturellement!®

60 ans! Ça se fête en grand!

Depuis 60 ans, l'Union des producteurs agricoles du Québec veille aux intérêts des agriculteurs de chez nous et encourage, de maintes façons, les Québécois à se nourrir sainement.

En tant qu'attaché de relations publiques du Bureau laitier du Canada, il me fait plaisir d'offrir toutes mes félicitations et mes voeux les plus sincères à cet organisme qui défend deux causes des plus nobles.

Gaétan Boucher